

LISTE DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DE
TRAVAIL DES COMMISSIONS NON SUIVIES D'UNE SÉANCE PUBLIQUE

Le 2 décembre 2022

Commission de l'administration publique

- Aucune séance de travail

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

- Séance de travail du 28 février 2019 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat de surveillance portant sur les orientations, les activités et la gestion de la Régie de l'énergie et d'un mandat d'initiative portant sur les impacts sur la santé publique et l'environnement de l'utilisation de produits chimiques tels que les pesticides dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation
- Séance de travail du 16 mars 2021 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative pour faire la lumière sur l'encadrement de l'industrie forestière par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
- Séance de travail du 28 septembre 2021 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2593-20210602 concernant le Retrait des investissements publics dans le projet Galt
- Séance de travail du 1er décembre 2021 : Organisation des travaux de la Commission

Commission de l'aménagement du territoire

- Séance de travail du 25 septembre 2019 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions nos 645-20190603 et 646-20190603 concernant la réforme de la Régie du logement et faire le suivi du mandat d'initiative portant sur l'accès aux services financiers de proximité en région
- Séance de travail du 10 mars 2021 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2112-20201125 concernant l'élection d'un maire dans l'arrondissement de Ville-Marie par les citoyens de l'arrondissement et de la pétition numéro 2252-20210203 concernant l'acquisition des anciennes terres des Sœurs de la Charité afin d'améliorer l'autonomie alimentaire du Québec
- Séances de travail des 13 et 20 avril 2021 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'enjeu de la hausse des prix de l'immobilier et ses conséquences sur les ménages québécois
- Séance de travail du 21 octobre 2021 : Organisation des travaux de la Commission et saisie de la pétition numéro 2881-20210930 concernant la mise en place de mesures visant à freiner la spéculation immobilière résidentielle
- Séance de travail du 17 février 2022 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 248-20220203 concernant le développement prioritaire et soutien financier du projet de complexe sportif de l'école Mont-de-la-Salle de Laval
- Séance de travail du 8 juin 2022 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 600-20220526 concernant le contrôle des îlots de chaleur du quartier Centre-Sud
- Séance de travail du 9 juin 2022 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 632-20220602 pour plus de projets de logements sociaux, communautaires et abordables à Laval
- Séance de travail du 9 juin 2022 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 656-20220607 concernant l'interdiction des clauses prohibant les animaux de compagnie dans les logements

Commission de la culture et de l'éducation

- Séance du 21 mars 2019 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant la production ou l'achat de droits d'un minimum de films québécois par les services en ligne de vidéo à la demande en diffusion continue
- Séance de travail du 10 décembre 2020 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative sur la scolarisation des enfants autistes
- Séance de travail du 23 mars 2021 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant le milieu culturel éprouvé par la COVID-19
- Séance de travail du 14 septembre 2021 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2562-20210525 concernant la construction d'une troisième école primaire à L'Île-des-Sœurs
- Séance de travail du 14 septembre 2021 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant la scolarisation des enfants autistes et handicapés
- Séance de travail du 28 septembre 2021 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2734-20210915 concernant la désignation du Quartier chinois de Montréal en tant que site patrimonial
- Séance de travail du 28 octobre 2021 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant la scolarisation des enfants autistes et handicapés (suite)
- Séance de travail du 28 octobre 2021 : Organisation des travaux
- Séance de travail du 3 novembre 2021 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant le processus de nomination des dirigeants des sociétés d'État sous la responsabilité de la ministre de la Culture et des Communications
- Séance de travail du 4 novembre 2021 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant le manque de services professionnels pour les élèves et la privatisation croissante de ces services

Commission de la culture et de l'éducation (suite)

- Séance de travail du 17 février 2022 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 261-20220210 concernant l'interdiction de la pesée dans les cégeps
- Séance de travail du 17 mars 2022 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 280-20220217 concernant la reconnaissance officielle du Tartan « Plaid du Québec »
- Séance de travail du 30 mars 2022 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 393-20220316 concernant le maintien du projet d'agrandissement du Collège Dawson
- Séance de travail du 30 mars 2022 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 394-20220316 concernant l'ajout du programme « Techniques de travail social » dans la liste des programmes admissibles aux bourses Perspective Québec
- Séance de travail du 8 juin 2022 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 593-20220525 concernant l'augmentation du financement du transport scolaire

Commission de l'économie et du travail

- Séance de travail du 23 mars 2021 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2351-20210310 concernant la révision des critères d'admissibilité à la bonification du RQAP afin que tous les prestataires puissent bénéficier de l'aide supplémentaire
- Séance de travail du 20 avril 2021 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant le soutien au milieu communautaire québécois dans le contexte de la crise sanitaire et à la lumière de la situation urgente vécue par les plus vulnérables de la société
- Séance de travail du 22 avril 2021 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant l'accessibilité des personnes handicapées aux commerces de proximité

Commission de l'économie et du travail (suite)

- Séance de travail du 28 septembre 2021 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2710-20210914 concernant le maintien du projet de l'usine Nemaska Lithium sur l'actuel site de Shawinigan
- Séance de travail du 4 novembre 2021 : Organisation des travaux de la Commission et statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative relativement au processus de la vente de North American Lithium à Sayona Mining
- Séance de travail du 9 février 2022 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition no 162-20211202 concernant le rétablissement de l'équité entre les distilleries et les autres producteurs d'alcool
- Séance de travail du 9 février 2022 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant la gestion du Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (PACTE)

Commission des finances publiques

- Séance de travail du 28 août 2019 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur la fuite de données personnelles des membres de Desjardins
- Séance de travail du 10 décembre 2020 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur la lutte contre le crime organisé chez Loto-Québec
- Séance de travail du 11 mars 2021 : Statuer sur la possibilité que la Commission de se saisisse de la pétition numéro 2260-20210204 concernant les critères de crédits d'impôt pour le maintien à domicile des aînés
- Séance de travail du 14 septembre 2021 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2548-20210511 concernant le changement des modalités encadrant les acquisitions gouvernementales afin de favoriser l'achat local

Commission des institutions

- Séance de travail du 6 octobre 2021 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2780-20210923 concernant l'opposition au passeport vaccinal obligatoire
- Séance de travail du 7 octobre 2021 : Organiser les travaux de la Commission dans le cadre du mandat conféré par le Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale
- Séance de travail du 4 novembre 2021 : Organisation des travaux de la Commission
- Séance de travail du 4 novembre 2021 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant l'accessibilité à la justice
- Séance de travail du 2 février 2022 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 107-20211124 concernant le retrait de certains articles au projet de loi n° 2, Loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et modifiant le Code civil en matière de droits de la personnalité et d'état civil
- Séance de travail du 16 février 2022 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 249-20220203 concernant la réforme du droit de la famille et le maintien des droits des grands-parents
- Séance de travail du 15 mars 2022 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 269-20220215 concernant la modification de l'article 1074.2 du Code civil du Québec relativement à l'indemnisation des sinistres en copropriété
- Séance de travail du 13 avril 2022 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative pour faire la lumière sur un procès secret
- Séance de travail du 26 mai 2022 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 511-20220427 concernant un moratoire sur le projet d'implantation d'un portefeuille numérique québécois

Commission des relations avec les citoyens

- Séance de travail du 12 novembre 2020 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2064-20201104 concernant l'implantation d'une Maison des aînés à Rémigny
- Séance de travail du 3 décembre 2020 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2089-20201112 concernant une réforme du système de soutien aux personnes âgées, handicapées et aux proches aidants
- Séance de travail du 10 décembre 2020 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur la régularisation des personnes immigrantes à statut précaire
- Séance de travail du 18 mars 2021 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2258-20210204 concernant la protection des personnes âgées contre les abus financiers en résidence privée pour aînés
- Séance de travail du 13 avril 2021 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2387-20210323 concernant la mise en place de mesures visant à améliorer les conditions sociales et économiques des résidents de l'arrondissement de Montréal-Nord
- Séance de travail du 27 mai 2021 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant l'accessibilité aux services de garde éducatifs à l'enfance pour les enfants handicapés ou sous le spectre de l'autisme ainsi qu'aux mesures disponibles pour ces enfants
- Séance de travail du 14 septembre 2021 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2625-20210610 concernant la pénurie de places en services de garde éducatifs à l'enfance
- Séance de travail du 29 septembre 2021 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéros 2738-20210916 et 2739-20210916 concernant l'implication des comités de résidents dans l'évaluation des résidences privées pour aînés (RPA)

Commission des relations avec les citoyens (suite)

- Séance de travail du 31 mars 2022 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 400-20220317 concernant la subvention de toutes les places en service de garde au Québec
- Séance de travail du 25 mai 2022 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 482-20220413 concernant la Révision des formulaires et des critères d'admissibilité pour les demandes de supplément pour enfant handicapé
- Séance de travail du 9 juin 2022 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéros 601-20220526 et 618-20220531 concernant le respect des droits des locataires des résidences privées pour aînés

Commission de la santé et des services sociaux

- Séance de travail du 19 septembre 2019 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant les impacts des appareils numériques sur la santé des jeunes
- Séance de travail du 23 septembre 2020 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur la vente ou le don des données de la RAMQ à des compagnies pharmaceutiques
- Séance de travail du 29 septembre 2020 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1531-20200526 concernant l'élargissement de la couverture de la RAMQ pour les traitements et services offerts aux enfants handicapés
- Séance de travail du 26 novembre 2020 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative sur l'accessibilité et la prestation des services en santé mentale
- Séance de travail du 3 décembre 2020 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative afin de tenir des auditions publiques sur les soins à domicile
- Séance de travail du 10 décembre 2020 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2118-20201126 concernant l'adoption d'un programme de couverture publique universelle de la psychothérapie

Commission de la santé et des services sociaux (suite)

- Séance de travail du 9 mars 2021 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2080-20201111 concernant la mise en place d'une commission d'enquête publique et indépendante sur la gestion de la pandémie de la Covid 19 dans les CHSLD et les RPA
- Séance de travail du 16 mars 2021 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2253-20210203 concernant le financement favorisant le soutien à domicile dans le cadre des soins de longue durée
- Séance de travail du 18 mars 2021 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2251-20210203 concernant l'octroi de ressources supplémentaires pour les services de santé de la MRC d'Avignon
- Séance de travail du 23 mars 2021 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2350-20210310 concernant le remboursement des appareils et des accessoires nécessaires aux traitements pour l'apnée du sommeil
- Séance de travail du 25 mars 2021 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'autosuffisance médicale du Québec et la pertinence de créer Pharma-Québec
- Séances de travail des 27 mai et 9 juin 2021 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur le passeport vaccinal
- Séance de travail du 10 février 2022 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 119-20211125 concernant la réouverture des lits à l'hôpital de La Sarre
- Séance de travail du 10 février 2022 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 184-20211209 concernant la modernisation du cadre législatif entourant la pratique des sages-femmes
- Séance de travail du 17 février 2022 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 239-20220202 concernant le Maintien des services d'urgence de Senneterre

Commission de la santé et des services sociaux (suite)

- Séance de travail du 24 février 2022 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 263-20220210 concernant la réouverture du service d'obstétrique de l'Hôpital du Pontiac à Shawville
- Séance de travail du 26 mai 2022 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 539-20220428 concernant la reconnaissance de tous les titres d'emploi du personnel professionnel et technique du réseau de la santé et des services sociaux pour l'obtention de la prime d'assiduité

Commission des transports et de l'environnement

- Séance de travail du 24 mars 2021 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2364-20210311 concernant la protection de l'habitat des bélugas du Saint-Laurent
- Séance de travail du 25 mai 2021 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2504-20210422 concernant la mise en place d'une solution écoresponsable pour le recyclage des masques jetables
- Séance de travail du 2 juin 2021 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative afin d'entendre notamment le directeur du Bureau de projet du tunnel Québec-Lévis, monsieur Frédéric Pellerin
- Séance de travail du 23 septembre 2021 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2708-20210914 concernant la modification des plans de conception du nouveau pont de l'Île-aux-Tourtes afin d'y inclure une voie pour une ligne du REM
- Séance de travail du 29 septembre 2021 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2742-20210916 concernant la tenue d'une étude d'impact préalablement à la réalisation du projet de plateforme de transbordement de Ray-Mont Logistiques
- Séance de travail du 11 novembre 2021 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 57-20211028 concernant l'annulation du projet de règlement visant à hausser la norme sur le nickel

Commission des transports et de l'environnement (suite)

- Séance de travail du 16 février 2022 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 240-20220202 concernant la fin des travaux du REM de l'Est et l'analyse des besoins en transport collectif
- Séance de travail du 17 février 2022 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 246-20220203 concernant la carboneutralité du réseau de la santé et des services sociaux d'ici 2040 :
- Séance de travail du 24 février 2022 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 262-20220210 concernant le transport aérien régional et le soutien à la création de la Coopérative de Transport Régional du Québec
- Séance de travail du 6 avril 2022 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative afin de mieux comprendre les causes et les solutions au problème de congestion routière au Québec, notamment dans la région de la Capitale-Nationale
- Séance de travail du 6 avril 2022 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative afin d'entendre la CDPQ et la CDPQ Infra concernant le projet de REM de l'Est
- Séance de travail du 9 juin 2022 : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 617-20220531 concernant l'ajout de mesures visant à prévenir la conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

**Commission de l'agriculture, des pêcheries,
de l'énergie et des ressources naturelles**

Procès-verbal

de la séance de travail du 28 février 2019

Statuer sur la possibilité que la commission se saisisse d'un mandat de surveillance portant sur les orientations, les activités et la gestion de la Régie de l'énergie et d'un mandat d'initiative portant sur les impacts sur la santé publique et l'environnement de l'utilisation de produits chimiques tels que les pesticides dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation

2019

Séance de travail du jeudi 28 février 2019

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat de surveillance portant sur les orientations, les activités et la gestion de la Régie de l'énergie et d'un mandat d'initiative portant sur les impacts sur la santé publique et l'environnement de l'utilisation de produits chimiques tels que les pesticides dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation

Membres présents :

M. Lemay (Masson), président
M^{me} Montpetit (Maurice-Richard), vice-présidente

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee)
M^{me} Blais (Abitibi-Ouest)
M. Campeau (Bourget)
M. Ciccone (Marquette)
M. Girard (Lac-Saint-Jean)
M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)
M. Polo (Laval-des-Rapides)
M. Roy (Bonaventure)
M. Tardif (Rivière-du-Loup-Témiscouata)
M^{me} Tardif (Laviolette-Saint-Maurice)

Autres personnes présentes :

M^{me} Véronique Arcouette, attachée politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement
M. Jessy Bartsoff, bureau du député de Laval-des-Rapides
M. Carl Boulé, bureau du député de Bonaventure
M. Antoine Casgrain, Conseiller, Service de recherche, Québec solidaire
M. Julien Garon, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec
M^{me} Dany Hallé, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
M. Jean-Luc Jolivet, attaché politique, Cabinet du chef du deuxième groupe d'opposition
M. Richard L'Hérault, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M. Mathieu Leblanc, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

- M. Martin Pelletier, attaché politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement
M. Marc-Antoine Rioux, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
M^{me} Marie-Eve Thérien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
-

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 31, M. Lemay (Masson) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Arcouette, Hallé et Thérien, ainsi qu'à MM. Bartsoff, Boulé, Casgrain, Garon, Jolivet, Pelletier et Rioux d'assister à la séance.

1. Mandat de surveillance portant sur les orientations, les activités et la gestion de la Régie de l'énergie

Une discussion s'engage.

M. Lemay (Masson) propose :

QUE la Commission, conformément à l'article 294 du Règlement de l'Assemblée nationale, examine les orientations, les activités et la gestion de la Régie de l'énergie.

La motion est adoptée à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Il est convenu de confier au comité directeur le mandat de proposer aux membres les modalités du mandat.

2. Mandat d'initiative portant sur les impacts sur la santé publique et l'environnement de l'utilisation de produits chimiques tels que les pesticides dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation

M. Roy (Bonaventure) explique sa proposition de mandat.

M. Roy (Bonaventure) propose :

QUE la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, conformément à l'article 149 du Règlement, se saisisse d'un mandat d'initiative afin d'examiner les impacts sur la santé publique et l'environnement de l'utilisation de produits chimiques tels que les pesticides dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation.

Un débat s'engage.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

Le débat se poursuit.

Compte tenu de l'heure, il est convenu qu'une autre séance de travail sera convoquée afin de poursuivre le débat.

À 14 h 58, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

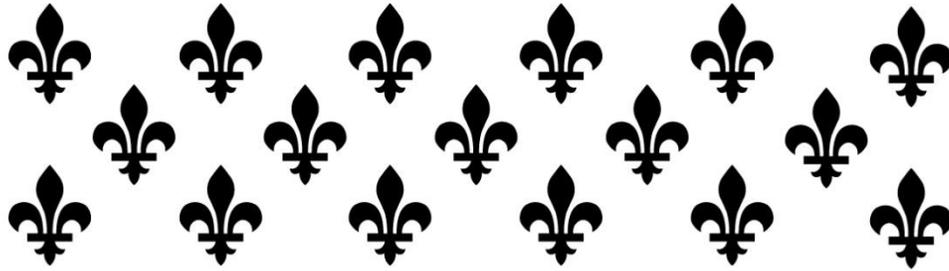
Original signé par

Marc-Olivier Bédard

Mathieu Lemay

MOB/ag

Québec, le 28 février 2019



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

**Commission de l'agriculture, des pêcheries,
de l'énergie et des ressources naturelles**

Procès-verbal

de la séance de travail du 16 mars 2021

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative pour faire la lumière sur l'encadrement de l'industrie forestière par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

2021

Séance de travail du mardi 16 mars 2021

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative pour faire la lumière sur l'encadrement de l'industrie forestière par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Membres présents :

- M. Lemay (Masson), président
- M. Girard (Lac-Saint-Jean)
- M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de forêts, de faune et de parcs
- M. Polo (Laval-des-Rapides), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'énergie et de ressources naturelles
- M. Roy (Bonaventure), porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de forêts, de faune et de parcs

Autres personnes présentes :

- M. Émile Bourdages-Perreault, attaché politique, Cabinet de la cheffe du deuxième groupe d'opposition
- M. Julien Garon, attachée politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec
- M^{me} Anne-Sophie Leclerc, attachée politique, Cabinet du leader du deuxième groupe d'opposition
- M. Jean-Frédéric Moreau, attaché politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M. Marc-Antoine Rioux, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M. Vincent Rochette, agent de liaison, Bureau du député de Bonaventure

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 01, M. Lemay (Masson) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Leclerc, ainsi qu'à MM. Bourdages-Perreault, Garon, Moreau, Rioux et Rochette d'assister à la séance.

M. Roy (Bonaventure) propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, conformément à l'article 149 du Règlement, se saisisse d'un mandat d'initiative visant à tenir des auditions pour faire la lumière sur l'encadrement de l'industrie forestière

Après débat, la motion est mise aux voix. Conformément à l'entente entérinée par l'Assemblée le 9 mars 2021, M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Kelley (Jacques-Cartier), M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), M^{me} Montpetit (Maurice-Richard), M. Polo (Laval-des-Rapides), M. Rousselle (Vimont) et M. Roy (Bonaventure) - 6.

Contre : M. Allaire (Maskinongé), M. Bélanger (Orford), M. Campeau (Bourget), M. Girard (Lac-Saint-Jean), M^{me} Grondin (Argenteuil) et M^{me} Tardif (Laviolette-Saint-Maurice) - 6.

Abstention : M. Lemay (Masson) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 9 h 21, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

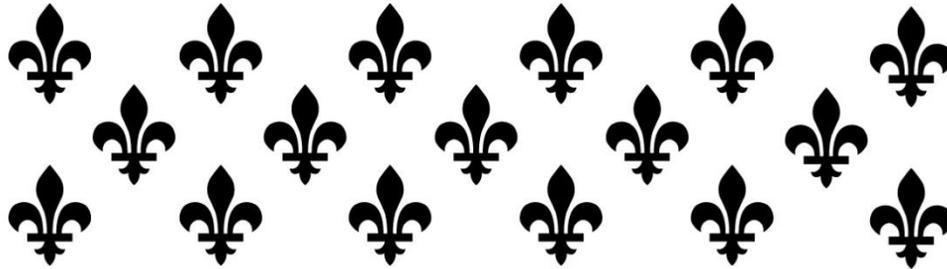
Original signé par

Dominic Garant

Mathieu Lemay

DG/ag

Québec, le 16 mars 2021



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

**Commission de l'agriculture, des pêcheries,
de l'énergie et des ressources naturelles**

Procès-verbal

de la séance de travail du 28 septembre 2021

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2593-20210602 concernant le Retrait des investissements publics dans le projet Galt

2021

Séance de travail du mardi 28 septembre 2021

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2593-20210602 concernant le retrait des investissements publics dans le projet Galt

Membres présents :

- M. Arcand (Mont-Royal–Outremont)
- M. Campeau (Bourget)
- M^{me} Grondin (Argenteuil)
- M^{me} Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques)
- M^{me} Perry Mélançon (Gaspé) en remplacement de M. Gaudreault (Jonquière)
- M^{me} Proulx (Côte-du-Sud)
- M^{me} Tardif (Laviolette–Saint-Maurice)

Autre député présent :

- M. Polo (Laval-des-Rapides), président de séance

Autres personnes présentes :

- M. Alexis Castonguay-Laplante, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec
- M. Vincent Desmarais, attaché politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M. Robert Dyotte, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M^{me} Marie-Noëlle Foschini, attachée politique, Service de recherche, Québec solidaire
- M^{me} Audrey Houle, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Jean-Luc Jolivet, directeur adjoint, Cabinet du leader du troisième groupe d'opposition
- M. Xavier Mercier Méthé, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 16, M. Polo (Laval-des-Rapides) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Foschini ainsi qu'à MM. Castonguay-Laplante, Desmarais, Dyotte et Jolivet d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Perry Mélançon (Gaspé) de remplacer M. Gaudreault (Jonquière).

Une discussion s'engage.

M^{me} Perry Mélançon (Gaspé) propose la motion suivante :

QUE la Commission des finances publiques, conformément à l'article 64.3 et 64.4 du Règlement, se saisisse de la pétition numéro 2593-20210602 concernant le Retrait des investissements publics dans le projet Galt.

QU'à cette fin, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, elle entende les quatre groupes suivants :

- Centre québécois du droit de l'environnement
- Solidarité Gaspésie
- Environnement vert plus
- La planète s'invite au Parlement-Gaspé.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Perry Mélançon (Gaspé), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Arcand (Mont-Royal–Outremont), M^{me} Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) et M^{me} Perry Mélançon (Gaspé) - 3.

Contre : M. Campeau (Bourget), M^{me} Grondin (Argenteuil), M^{me} Proulx (Côte-du-Sud) et M^{me} Tardif (Lavolette–Saint-Maurice) - 4.

Abstention : Aucune.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 44, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

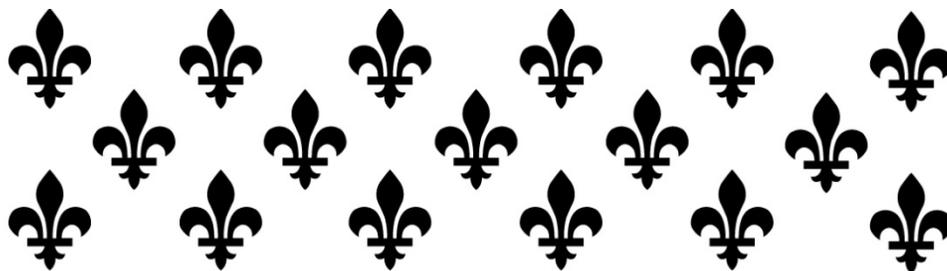
Original signé par

Dominic Garant

Mathieu Lemay

DG/ag

Québec, le 28 septembre 2021



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

**Commission de l'agriculture, des pêcheries,
de l'énergie et des ressources naturelles**

Procès-verbal

de la séance de travail du 1^{er} décembre 2021

Organisation des travaux de la Commission

2021

Séance de travail du mercredi 1^{er} décembre 2021

Objet : Organisation des travaux de la Commission

Membres présents :

M. Lemay (Masson), président

M. Allaire (Maskinongé)
M. Campeau (Bourget)
M. Girard (Lac-Saint-Jean)
M^{me} Grondin (Argenteuil)
M. Kelley (Jacques-Cartier)
M^{me} Proulx (Côte-du-Sud)
M^{me} Tardif (Laviolette–Saint-Maurice)

Autres personnes présentes :

M. Julien Garon, chercheur, Service de recherche, Coalition avenir Québec
M. Jean-Frédéric Moreau, attaché politique, Cabinet du leader parlementaire du
gouvernement

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 46, M. Lemay (Masson) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à MM Garon et Moreau d'assister à la séance.

Une discussion s'engage.

1. Constitution du comité directeur

M. Lemay (Masson) propose la motion suivante :

QUE la Commission, conformément à l'article 4 des Règles de fonctionnement, constitue un comité directeur composé du président, de la vice-présidente et du secrétaire.

La motion est adoptée.

2. Motion pour les frais de repas

M. le président indique que les frais liés aux repas pris lors des séances de travail et des réunions du comité directeur doivent être approuvés par la Commission.

M. Lemay (Masson) propose la motion suivante :

QUE les repas pris à l'occasion des réunions du comité directeur et des séances de travail soient payés à même le budget de la Commission, et ce, pour la durée de la quarante-deuxième législature.

La motion est adoptée.

À 8 h 47, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

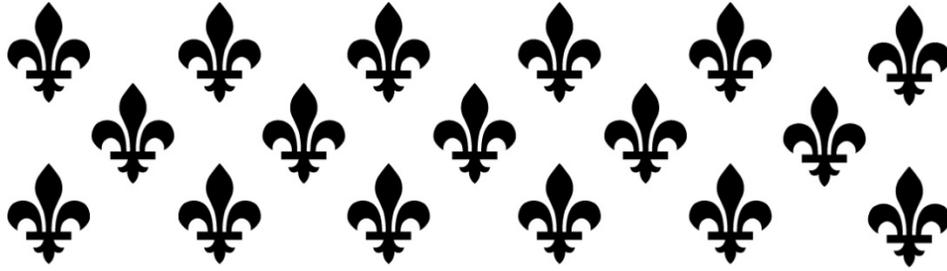
Original signé par

Dominic Garant

Mathieu Lemay

DG/ag

Québec, le 1^{er} décembre 2021



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Procès-verbal

de la séance de travail du 25 septembre 2019

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n^{os} 645-20190603 et 646-20190603 concernant la réforme de la Régie du logement et faire le suivi du mandat d'initiative portant sur l'accès aux services financiers de proximité en région

2019

Séance de travail du mercredi 25 septembre 2019

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n^{os} 645-20190603 et 646-20190603 concernant la réforme de la Régie du logement et faire le suivi du mandat d'initiative portant sur l'accès aux services financiers de proximité en région

Membres présents :

- M^{me} Charbonneau (Mille-Îles), présidente
- M. Allaire (Maskinongé), vice-président

- M. Fontecilla (Laurier-Dorion) en remplacement de M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)
- M. Girard (Lac-Saint-Jean)
- M^{me} Guillemette (Roberval)
- M^{me} Jeannotte (Labelle)
- M. Kelley (Jacques-Cartier)
- M^{me} Nichols (Vaudreuil)
- M^{me} Perry Mélançon (Gaspé)
- M. Provençal (Beauce-Nord)
- M. Simard (Montmorency)
- M^{me} Thériault (Anjou-Louis-Riel)
- M. Thouin (Rousseau)

Autres personnes présentes :

- M^{me} Natasha Barnes Crépeau, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M^{me} Myriam Cyr, recherchiste, Service de recherche, Québec solidaire
- M^{me} Anne-Sophie Leclerc, attachée politique, Cabinet du leader du deuxième groupe d'opposition
- M^{me} Nadine Lelièvre, agente de recherche, Service de recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Xavier Méthé Mercier, agent de recherche, Service de recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Isabelle Paquet, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Anaïs Pelletier, recherchiste, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle 3.31 de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 31, M^{me} Charbonneau (Mille-Îles) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M. Fontecilla (Laurier-Dorion) de remplacer M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue).

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau, Cyr, Leclerc, Paquet et Pelletier d'assister à la séance.

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions 645-20190603 et 646-20190603 concernant la réforme de la Régie du logement

M. Fontecilla (Laurier-Dorion) présente la demande relativement à l'opportunité pour la Commission de se saisir des pétitions n^{os} 645-20190603 et 646-20190603 concernant la réforme de la Régie du logement.

Une discussion s'engage.

M. Fontecilla (Laurier-Dorion) propose :

QUE la Commission de l'aménagement du territoire, en vertu de l'article 64.4 du Règlement, se saisisse des pétitions n^{os} 645-20190603 et 646-20190603 visant à réformer la Régie du logement.

QUE dans le cadre de ce mandat, la Commission de l'aménagement du territoire tienne des auditions afin d'entendre les représentants de la pétition et tout autre organisme qu'elle jugera pertinent. Le tout afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, identifier des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M^{me} Perry Mélançon (Gaspé) et M^{me} Thériault (Anjou–Louis-Riel) - 3.

Contre : M. Allaire (Maskinongé), M. Girard (Lac-Saint-Jean), M^{me} Guillemette (Roberval), M^{me} Jeannotte (Labelle), M. Provençal (Beauce-Nord), M. Simard (Montmorency) et M. Thouin (Rousseau) - 7.

Abstention : M^{me} Charbonneau (Mille-Îles) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

Faire le suivi du mandat d'initiative portant sur l'accès aux services financiers de proximité en région

Après discussion, il est convenu que les membres transmettent au secrétariat de la Commission leurs propositions de conclusions, d'observations ou de recommandations d'ici les 15 prochains jours et que la Commission dépose son rapport avant le 1^{er} novembre 2019.

À 9 h 01, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

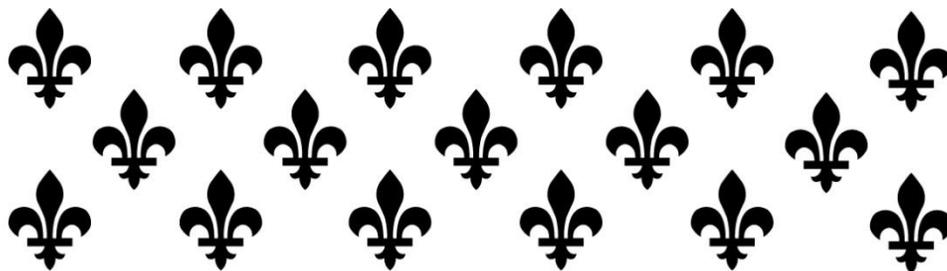
Original signé par

Dominic Garant

Francine Charbonneau

DG/ag

Québec, le 25 septembre 2019



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Procès-verbal

de la séance de travail du 10 mars 2021

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2112-20201125 concernant l'élection d'un maire dans l'arrondissement de Ville-Marie par les citoyens de l'arrondissement et de la pétition numéro 2252-20210203 concernant l'acquisition des anciennes terres des Sœurs de la Charité afin d'améliorer l'autonomie alimentaire du Québec

Séance de travail du mercredi 10 mars 2021

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2112-20201125 concernant l'élection d'un maire dans l'arrondissement de Ville-Marie par les citoyens de l'arrondissement et de la pétition numéro 2252-20210203 concernant l'acquisition des anciennes terres des Sœurs de la Charité afin d'améliorer l'autonomie alimentaire du Québec

Membres présents :

M. Allaire (Maskinongé), vice-président

M. Jacques (Mégantic)

M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) en remplacement de M. Fontecilla (Laurier-Dorion)

M^{me} Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques) en remplacement de M. Fontecilla (Laurier-Dorion)

M^{me} Nichols (Vaudreuil)

M. Roy (Bonaventure) en remplacement de M. Bérubé (Matane-Matapédia)

Autres personnes présentes :

M. Jean-Luc Jolivet, directeur adjoint, Cabinet du leader du troisième groupe d'opposition

M^{me} Anne Leblanc, stagiaire, Fondation Jean-Charles-Bonenfant

M^{me} Anne-Sophie Leclerc, adjointe à la directrice, Cabinet du leader du deuxième groupe d'opposition

M. Jean-Frédéric Moreau, attaché politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Frédéric Pesenti, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Florence Thivierge, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 30, M. Allaire (Maskinongé) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Leblanc et Thivierge, ainsi qu'à MM. Moreau et Pesenti d'assister à la séance.

1. Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2112-20201125 concernant l'élection d'un maire dans l'arrondissement de Ville-Marie par les citoyens de l'arrondissement

Il est convenu de permettre à M^{me} Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) de remplacer M. Fontecilla (Laurier-Dorion).

M^{me} Nichols (Vaudreuil) propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'aménagement du territoire, en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, se saisisse de la pétition concernant l'élection d'un maire dans l'arrondissement de Ville-Marie par les citoyens de l'arrondissement (2112-20201125).

QU'à cette fin, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, elle entende notamment les groupes suivants :

- Table de Quartier Peter McGill;
- Association du Village Shaughnessey.

QUE l'organisation du mandat soit confiée aux membres de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. Conformément à l'entente entérinée par l'Assemblée le 9 mars 2021, M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Kelley (Jacques-Cartier), M^{me} Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M^{me} Nichols (Vaudreuil), M. Tanguay (LaFontaine) et M^{me} Thériault (Anjou–Louis-Riel) - 5.

Contre : M. Bussière (Gatineau), M. Girard (Lac-Saint-Jean), M. Jacques (Mégantic), M^{me} Tardif (Laviolette–Saint-Maurice), M. Thouin (Rousseau) et M. Tremblay (Dubuc) - 6.

Abstention : M. Allaire (Maskinongé) - 1.

La motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

2. Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2252-20210203 concernant l'acquisition des anciennes terres des Sœurs de la Charité afin d'améliorer l'autonomie alimentaire du Québec

Il est convenu de permettre à M^{me} Leclerc et M. Jolivet d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) de remplacer M. Fontecilla (Laurier-Dorion) et à M. Roy (Bonaventure) de remplacer M. Bérubé (Matane-Matapédia).

M. Roy (Bonaventure) propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'aménagement du territoire, conformément à l'article 64.3 et 64.4 du Règlement, se saisisse de la pétition numéro 2252-20210203 concernant l'acquisition des anciennes terres des Sœurs de la Charité afin d'améliorer l'autonomie alimentaire du Québec.

QU'à cette fin, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, elle entende les personnes suivantes :

- Michel Houle, instigateur de la pétition
- L'Union des producteurs agricoles du Québec
- Collectif La ville que nous voulons

Après débat, la motion est mise aux voix. Conformément à l'entente entérinée par l'Assemblée le 9 mars 2021, M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Kelley (Jacques-Cartier), M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), M^{me} Nichols (Vaudreuil), M. Roy (Bonaventure), M. Tanguay (LaFontaine) et M^{me} Thériault (Anjou-Louis-Riel) - 6.

Contre : M. Bussière (Gatineau), M. Girard (Lac-Saint-Jean), M. Jacques (Mégantic), M^{me} Tardif (Lavolette-Saint-Maurice), M. Thouin (Rousseau) et M. Tremblay (Dubuc) - 6.

Abstention : M. Allaire (Maskinongé) - 1.

La motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 12 h 12, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 h 30, où elle poursuivra un autre mandat.

Le secrétaire de la Commission,

Le vice-président de la Commission,

Original signé par

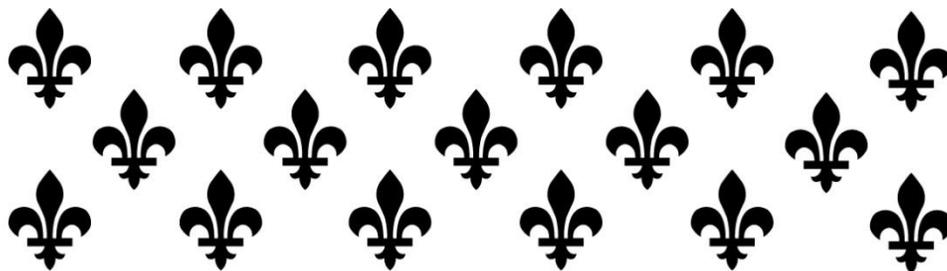
Original signé par

Marc-Olivier Bédard

Simon Allaire

MOB/ag

Québec, le 10 mars 2021



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Procès- verbaux

Des séances de travail du 13 et 20 avril 2021

Statuer sur la possibilité que la commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'enjeu de la hausse des prix de l'immobilier et ses conséquences sur les ménages québécois

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE DE TRAVAIL LE MARDI 13 AVRIL 2021	1
DEUXIÈME SÉANCE DE TRAVAIL, LE MARDI 20 AVRIL 2021	3

Première séance de travail le mardi 13 avril 2021

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'enjeu de la hausse des prix de l'immobilier et ses conséquences sur les ménages québécois

Membres présents :

M^{me} Boutin (Jean-Talon), vice-présidente

M. Fontecilla (Laurier-Dorion)

M. Jacques (Mégantic)

M^{me} Nichols (Vaudreuil)

M. Roy (Bonaventure) en remplacement de M. Bérubé (Matane-Matapédia)

Autres personnes présentes :

M. Antoine Casgrain, attaché politique, Service de recherche, Québec solidaire

M. Mathieu Houle-Courcelles, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Jean-Luc Jolivet, directeur adjoint, Cabinet du leader du troisième groupe d'opposition

M^{me} Anne-Sophie Leclerc, attachée politique, Cabinet du leader du deuxième groupe d'opposition

M. Jean-Frédéric Moreau, attaché politique, Cabinet du leader du gouvernement

M. Frédéric Pesenti, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M. François White, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 30, M^{me} Boutin (Jean-Talon) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Leclerc, ainsi qu'à MM. Casgrain, Jolivet, Moreau, Pesenti et White d'assister à la séance.

Une discussion s'engage.

M. Fontecilla (Laurier-Dorion) propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'aménagement de territoire se saisisse d'un mandat d'initiative visant à comprendre la hausse de prix de l'immobilier et ses risques pour l'économie québécoise, ainsi qu'à trouver des solutions pour protéger les ménages québécois.

QUE dans le cadre de ce mandat, la Commission de l'aménagement du territoire tienne des auditions afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, identifie des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Un débat s'engage.

À 9 h 04, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

La vice-présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Marc-Olivier Bédard

Joëlle Boutin

MOB/ag

Québec, le 13 avril 2021

Deuxième séance de travail, le mardi 20 avril 2021

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'enjeu de la hausse des prix de l'immobilier et ses conséquences sur les ménages québécois

Membres présents :

M^{me} Boutin (Jean-Talon), vice-présidente

M. Fontecilla (Laurier-Dorion)

M. Jacques (Mégantic)

M^{me} Nichols (Vaudreuil)

Autres personnes présentes :

M. Mathieu Houle-Courcelles, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Jean-Frédéric Moreau, attaché politique, Cabinet du leader du gouvernement

M. Frédérik Pesenti, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M. François White, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 30, M^{me} Boutin (Jean-Talon) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à MM. Moreau, Pesenti et White d'assister à la séance.

Après débat, la motion est mise aux voix. Conformément à la motion entérinée par l'Assemblée le 13 avril 2021, M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M. Kelley (Jacques-Cartier), M^{me} Nichols (Vaudreuil), M. Tanguay (LaFontaine) et M^{me} Thériault (Anjou-Louis-Riel) - 5.

Contre : M. Bussière (Gatineau), M. Girard (Lac-Saint-Jean), M. Jacques (Mégantic), M. Provençal (Beauce-Nord), M^{me} Tardif (Lavolette–Saint-Maurice) et M. Tremblay (Dubuc) - 6.

Abstention : M^{me} Boutin (Jean-Talon) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 9 h 04, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 9 h 30, où elle entreprendra un autre mandat.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

La vice-présidente de la Commission,

Original signé par

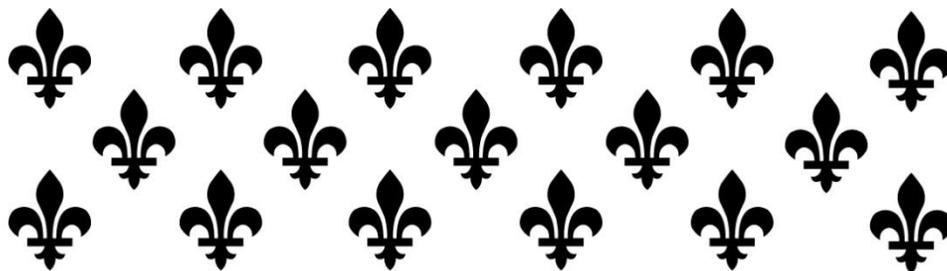
Original signé par

Dominic Garant

Joëlle Boutin

DG/ag

Québec, le 20 avril 2021



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Procès-verbal

de la séance de travail du 21 octobre 2021

Organisation des travaux de la Commission et saisie de la pétition numéro 2881-20210930 concernant la mise en place de mesures visant à freiner la spéculation immobilière résidentielle

Séance de travail du jeudi 21 octobre 2021

Objet : Organisation des travaux de la Commission et saisie de la pétition numéro 2881-20210930 concernant la mise en place de mesures visant à freiner la spéculation immobilière résidentielle

Membres présents :

M^{me} Boutin (Jean-Talon), vice-présidente

M. Jacques (Mégantic)

M^{me} Labrie (Sherbrooke) en remplacement de M. Fontecilla (Laurier-Dorion)

M^{me} Nichols (Vaudreuil)

M. Provençal (Beauce-Nord)

M^{me} Tardif (Laviolette–Saint-Maurice)

Autres personnes présentes :

M^{me} Karoline Boucher-Stanton, attachée politique, Cabinet de la leader du deuxième groupe d'opposition

M. Philippe Brassard, secrétaire de commission, Direction des commissions parlementaires

M. Antoine Casgrain, coordonnateur, Service de recherche du parti Québec solidaire

M^{me} Caroline Dussault, attachée politique, Service de recherche de la Coalition avenir Québec

M. Philippe Mercier, attaché politique, Service de recherche du Parti libéral du Québec

M. Jean-Frédéric Moreau, attaché politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Victoria Thân, stagiaire, Fondation Jean-Charles-Bonenfant

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 11, M^{me} Boutin (Jean-Talon) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Boucher-Stanton, Dussault et Thân, ainsi qu'à MM. Casgrain, Mercier et Moreau d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Labrie (Sherbrooke) de remplacer M. Fontecilla (Laurier-Dorion).

1. Ouverture de la séance et lecture de l'ordre du jour

M^{me} la présidente rappelle l'objet de la séance de travail et présente l'ordre du jour.

Il est convenu que, pour la durée de la séance, tous les votes se tiendront par appel nominal.

2. Constitution du comité directeur

M^{me} la présidente indique qu'elle souhaite constituer un comité directeur afin d'assurer le bon fonctionnement de la Commission.

M^{me} la présidente propose :

QUE la Commission de l'aménagement du territoire, conformément à l'article 4 des Règles de fonctionnement, constitue un comité directeur composé du président, de la vice-présidente et de la secrétaire.

M^{me} la secrétaire procède au vote par appel nominal.

Pour : M. Jacques (Mégantic), M^{me} Labrie (Sherbrooke), M^{me} Nichols (Vaudreuil), M. Provençal (Beauce-Nord) et M^{me} Tardif (Lavolette-Saint-Maurice) - 5.

Contre : Aucun.

Abstention : M^{me} Boutin (Jean-Talon) - 1.

La motion est adoptée.

3. Motion pour les frais de repas

M^{me} la présidente indique que les frais liés aux repas pris lors des séances de travail et des réunions du comité directeur doivent être approuvés par la Commission.

M^{me} la présidente propose :

QUE les repas pris à l'occasion des réunions du comité directeur et des séances de travail soient payés à même le budget de la Commission.

M^{me} la secrétaire procède au vote par appel nominal.

La motion est adoptée (vote identique au vote sur la motion de constitution du comité directeur).

4. Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2881-20210930 concernant la mise en place de mesures visant à freiner la spéculation immobilière résidentielle

M^{me} Labrie (Sherbrooke) propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'aménagement du territoire se saisisse de la pétition n° 2881-20210930 concernant la mise en place de mesures visant à freiner la spéculation immobilière résidentielle.

QUE dans le cadre de ce mandat, la Commission de l'aménagement du territoire tienne des auditions afin d'entendre les représentants de la pétition et tout autre organisme qu'elle jugera pertinent. Le tout afin de dresser un état de situation et, le cas échéant, identifier des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est mise aux voix. M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Labrie (Sherbrooke) et M^{me} Nichols (Vaudreuil) - 2.

Contre : M. Jacques (Mégantic), M. Provençal (Beauce-Nord) et M^{me} Tardif (Lavolette–Saint-Maurice) - 3.

Abstention : M^{me} Boutin (Jean-Talon) - 1.

La motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 33, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La vice-présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Mériem Lahouiou

Joëlle Boutin

ML/ag

Québec, le 21 octobre 2021



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Procès-verbal

de la séance de travail du 17 février 2022

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 248-20220203 concernant le développement prioritaire et soutien financier du projet de complexe sportif de l'école Mont-de-la-Salle de Laval

Séance de travail du jeudi 17 février 2022

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 248-20220203 concernant le développement prioritaire et soutien financier du projet de complexe sportif de l'école Mont-de-la-Salle de Laval

Membres présents :

M^{me} Boutin (Jean-Talon), vice-présidente

M. Jacques (Mégantic)

M. Polo (Laval-des-Rapides) en remplacement de M^{me} Nichols (Vaudreuil)

M. Provençal (Beauce-Nord)

M^{me} Tardif (Laviolette–Saint-Maurice)

Autres personnes présentes :

M. Robert Dyotte, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Mathieu Houle-Courcelles, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Jean-Frédéric Moreau, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Stéphanie Pinault-Reid, secrétaire de commission, Direction des commissions parlementaires

M^{me} Magdalane Vanasse-Corbeil, attachée politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Pauline Marois de l'hôtel du Parlement.

À 8 heures, M^{me} Boutin (Jean-Talon) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Vanasse-Corbeil ainsi qu'à MM. Dyotte et Moreau d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Polo (Laval-des-Rapides) de remplacer M^{me} Nichols (Vaudreuil).

À la demande de M^{me} la présidente, M. Polo (Laval-des-Rapides) présente l'objet de la pétition.

M. Polo (Laval-des-Rapides) propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission de l'aménagement du territoire se saisisse de la pétition concernant le développement prioritaire et soutien financier du projet de complexe sportif de l'école Mont-de-la-Salle de Laval (n° 248-20220203).

QU'à cette fin, en vertu de l'article 64.6 du Règlement de l'Assemblée nationale, elle entende notamment les groupes suivants :

- la direction de l'école Mont-de-la-Salle de Laval;
- Ville de Laval;
- le Centre de services scolaire de Laval;
- Basketball Laval.

QUE l'organisation du mandat soit confiée aux membres de la Commission.

Après débat, la motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 17, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

La vice-présidente de la Commission

Original signé par

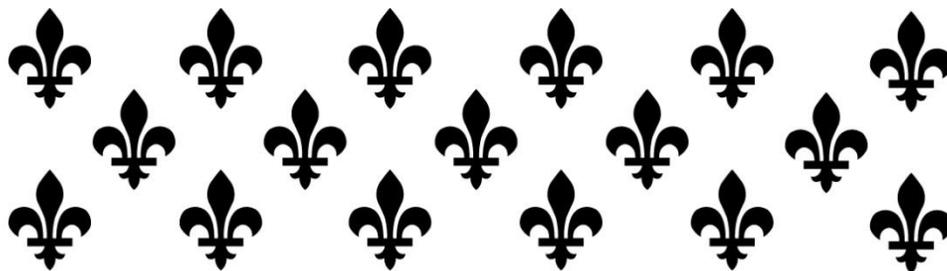
Original signé par

Félix Fortin-Lauzier

Joëlle Boutin

FFL/ag

Québec, le 17 février 2022



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Procès-verbal

de la séance de travail du 8 juin 2022

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 600-20220526 concernant le contrôle des îlots de chaleur du quartier Centre-Sud

Séance de travail du mercredi 8 juin 2022

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 600-20220526 concernant le contrôle des îlots de chaleur du quartier Centre-Sud

Membres présents :

- M. Jacques (Mégantic)
- M^{me} Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) en remplacement de M. Fontecilla (Laurier-Dorion)
- M^{me} Nichols (Vaudreuil)
- M. Provençal (Beauce-Nord)
- M. Skeete (Sainte-Rose)
- M. Tremblay (Dubuc), président de séance

Autres personnes présentes :

- M^{me} Caroline Dussault, attachée politique, Service de la recherche, Coalition avenir Québec
- M. Renaud Gignac, attaché politique, Service de recherche, Québec solidaire
- M. Mathieu Houle-Courcelles, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Philippe Mercier, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M. Jean-Frédéric Moreau, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 7 h 54, M. Tremblay (Dubuc) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Dussault, ainsi qu'à MM. Gignac, Mercier et Moreau d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) de remplacer M. Fontecilla (Laurier-Dorion).

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

À la demande de M. le président, M^{me} Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) présente l'objet de la pétition.

M^{me} Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'aménagement du territoire se saisisse de la pétition n° 600-20220526 concernant les mesures de lutte aux îlots de chaleur dans le quartier Centre-Sud à Montréal.

QUE dans le cadre de ce mandat, cette Commission tienne des auditions afin d'entendre les représentants de Vivre en ville et tout autre organisme qu'elle jugera pertinent.

Après débat, la motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 25, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 9 juin 2022, à 8 heures, où elle se réunira en séance de travail.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

La vice-présidente de la Commission

Original signé par

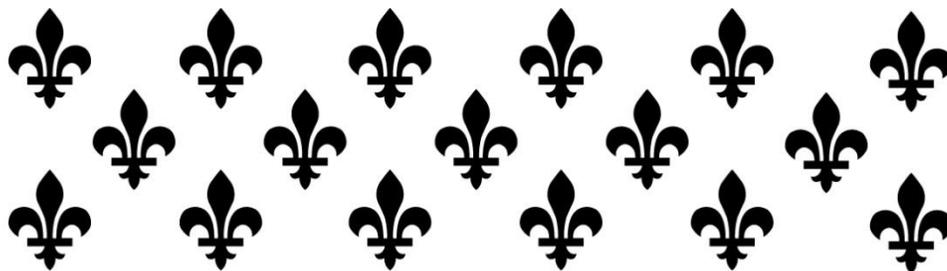
Original signé par

Mathieu LeBlanc

Joëlle Boutin

ML/ag

Québec, le 8 juin 2022



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Procès-verbal

de la séance de travail du 9 juin 2022

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 632-20220602 pour plus de projets de logements sociaux, communautaires et abordables à Laval

Séance de travail du jeudi 9 juin 2022

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 632-20220602 pour plus de projets de logements sociaux, communautaires et abordables à Laval

Membres présents :

- M. Fontecilla (Laurier-Dorion)
- M. Jacques (Mégantic)
- M. Polo (Laval-des-Rapides) en remplacement de M. Benjamin (Viau)
- M. Provençal (Beauce-Nord)
- M. Skeete (Sainte-Rose)
- M. Tremblay (Dubuc), président de séance

Autres personnes présentes :

- M. Émile Bourdages-Perreault, recherchiste, Service de recherche, Québec solidaire
- M^{me} Caroline Dussault, recherchiste, Service de recherche, Coalition avenir Québec
- M. Philippe Mercier, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M. Jean-Frédéric Moreau, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 04, M. Tremblay (Dubuc) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à MM. Bourdages-Perreault, Mercier et Moreau ainsi qu'à M^{me} Dussault d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Polo (Laval-des-Rapides) de remplacer M. Benjamin (Viau).

À la demande de M. le président, M. Polo (Laval-des-Rapides), présente l'objet de la pétition.

M. Polo (Laval-des-Rapides) propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission de l'aménagement du territoire se saisisse de la pétition numéro 632-20220602 concernant des projets de logements sociaux, communautaires et abordables à Laval.

QU'à cette fin, en vertu de l'article 64.6 du Règlement de l'Assemblée nationale, elle entende notamment les groupes suivants :

- la Table régionale des organismes communautaires autonomes en logement de Laval (TROCALL);
- le Groupe de ressources techniques Réseau 2000+;
- RUI PontViau.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 28, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instant avant de se réunir en séance de travail.

La secrétaire suppléante de la Commission,

La vice-présidente de la Commission

Original signé par

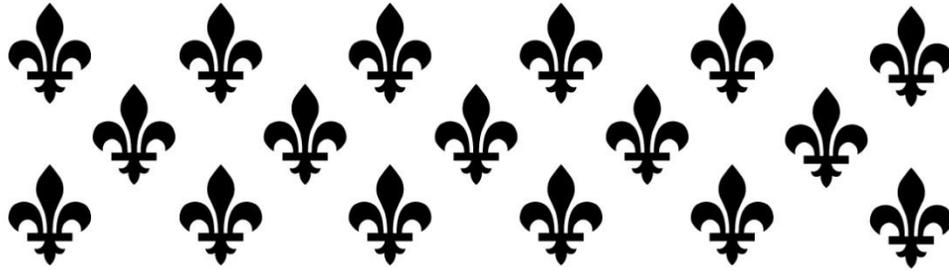
Original signé par

Carolyne Paquette

Joëlle Boutin

CP/ag

Québec, le 9 juin 2022



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Procès-verbal

de la séance de travail du 9 juin 2022

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 656-20220607 concernant l'interdiction des clauses prohibant les animaux de compagnie dans les logements

Séance de travail du jeudi 9 juin 2022

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 656-20220607 concernant l'interdiction des clauses prohibant les animaux de compagnie dans les logements

Membres présents :

- M. Fontecilla (Laurier-Dorion)
- M. Jacques (Mégantic)
- M. Provençal (Beauce-Nord)
- M. Skeete (Sainte-Rose)
- M. Tremblay (Dubuc), président de séance

Autres personnes présentes :

- M. Émile Bourdages-Perreault, chercheur, Service de recherche, Québec solidaire
- M^{me} Caroline Dussault, chercheur, Service de recherche, Coalition avenir Québec
- M. Jean-Frédéric Moreau, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 34, M. Tremblay (Dubuc) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à MM. Bourdages-Perreault et Moreau ainsi qu'à M^{me} Dussault d'assister à la séance.

À la demande de M. le président, M. Fontecilla (Laurier-Dorion), présente l'objet de la pétition.

M. Fontecilla (Laurier-Dorion) propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'aménagement du territoire se saisisse de la pétition numéro 656-20220607 concernant l'interdiction des clauses prohibant les animaux de compagnie dans les logements.

QUE dans le cadre de ce mandat, la Commission de l'aménagement du territoire tiennne des auditions afin d'entendre les représentants de la pétition et tout autre organisme qu'elle jugera pertinent. Le tout afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, identifier des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 43, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures, où elle entreprendra un autre mandat.

La secrétaire suppléante de la Commission,

La vice-présidente de la Commission,

Original signé par

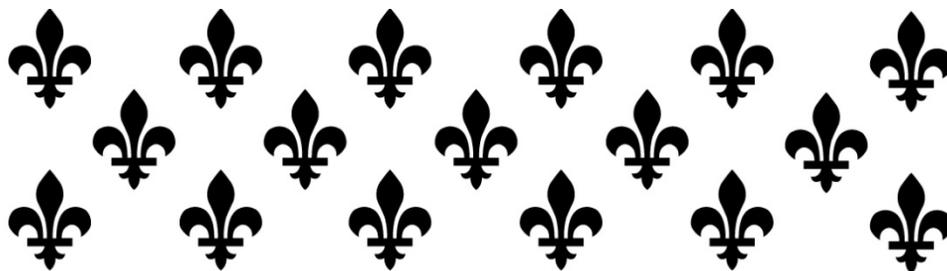
Original signé par

Carolyne Paquette

Joëlle Boutin

CP/jd

Québec, le 9 juin 2022



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 21 mars 2019

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant la production ou l'achat de droits d'un minimum de films québécois par les services en ligne de vidéo à la demande en diffusion continue

2019

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DE TRAVAIL DU JEUDI 21 MARS 2019	1
---	---

Séance de travail du jeudi 21 mars 2019

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant la production ou l'achat de droits d'un minimum de films québécois par les services en ligne de vidéo à la demande en diffusion continue

Membres présents :

- M. Tanguay (LaFontaine), président
- M. Asselin (Vanier-Les Rivières), vice-président

- M^{me} Dorion (Taschereau) en remplacement de M^{me} Labrie (Sherbrooke)
- M. Émond (Richelieu)
- M^{me} Grondin (Argenteuil)
- M. Lemieux (Saint-Jean)
- M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis)
- M^{me} Melançon (Verdun)
- M^{me} Perry Mélançon (Gaspé) en remplacement de M^{me} Hivon (Joliette)
- M. Poulin (Beauce-Sud)
- M^{me} Rizqy (Saint-Laurent)
- M. Skeete (Sainte-Rose)

Autres personnes présentes :

- M^{me} Natasha Barnes Crépeau, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
 - M. Benoît Bérubé, stagiaire, Fondation Jean-Charles-Bonenfant
 - M^{me} Sophie Chateauvert, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
 - M. Marc Danis, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec
 - M. Thomas Gaudreault, attaché politique, Service de recherche, Parti québécois
 - M. Jean-François Hughes, conseiller, Service de recherche, Québec solidaire
 - M. Xavier Mercier Méthé, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
 - M. Pierre Skilling, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
-

La Commission se réunit à la salle des Premiers-Ministres de l'édifice Pamphile-Le May.

À 13 h 58, M. Tanguay (LaFontaine) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau et Chateauvert, ainsi qu'à MM. Bérubé, Danis, Gaudreault et Hugues d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Dorion (Taschereau) de remplacer M^{me} Labrie (Sherbrooke) et à M^{me} Perry Mélançon (Gaspé) de remplacer M^{me} Hivon (Joliette).

M^{me} Dorion (Taschereau) présente sa proposition de mandat d'initiative.

M^{me} Dorion (Taschereau) présente la motion suivante :

QUE la Commission de la culture et de l'éducation se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur la production ou l'achat de droits d'un minimum de films québécois par les services en ligne de vidéo à la demande en diffusion continue.

QUE dans le cadre de ce mandat, la Commission de la culture et de l'éducation tiennne des auditions afin de dresser un portrait de la situation et de proposer des solutions concrètes à la problématique.

Après débat, la motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 14 h 30, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 26 mars 2019, après les affaires courantes, où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

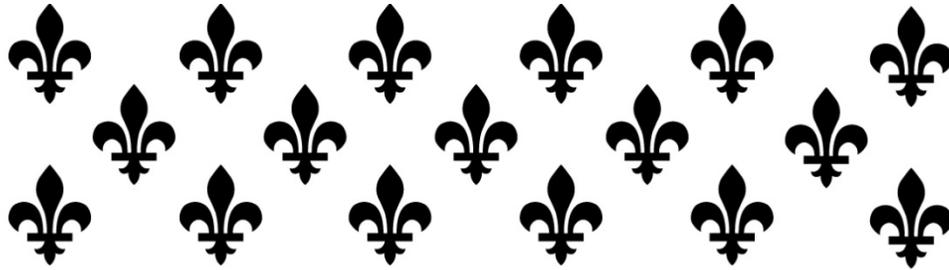
Original signé par

Louisette Cameron

Marc Tanguay

LC/jd

Québec, le 21 mars 2019



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 10 décembre 2020

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative sur la scolarisation des enfants autistes

2020

Séance de travail du jeudi 10 décembre 2020

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative sur la scolarisation des enfants autistes

Membres présents :

M^{me} Guillemette (Roberval), vice-présidente

M. Chassin (Saint-Jérôme)

M. Ciccone (Marquette) en remplacement de M^{me} Thériault (Anjou-Louis-Riel)

M. Émond (Richelieu)

M^{me} Foster (Charlevoix-Côte-de-Beaupré)

M^{me} Hivon (Joliette)

M^{me} IsaBelle (Huntingdon)

M^{me} Labrie (Sherbrooke)

M. Lemieux (Saint-Jean)

M^{me} Maccarone (Westmount-Saint-Louis) en remplacement de M^{me} St-Pierre (Acadie)

M. Poulin (Beauce-Sud)

M^{me} Rizqy (Saint-Laurent)

M. Skeete (Sainte-Rose)

M. Tanguay (LaFontaine) en remplacement de M^{me} Melançon (Verdun)

Autres personnes présentes :

M^{me} Justine Gravel, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Jules Racine St-Jacques, chef d'équipe, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Étienne Richer, attaché politique, Parti québécois

M^{me} Florence Thivierge, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 09, M^{me} Guillemette (Roberval) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Gravel et Thivierge et à M. Richer d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Ciccone (Marquette) de remplacer M^{me} Thériault (Anjou–Louis-Riel), à M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) de remplacer M^{me} St-Pierre (Acadie) et à M. Tanguay (LaFontaine) de remplacer M^{me} Melançon (Verdun).

M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) propose la motion suivante :

QUE la Commission de la culture et de l'éducation se saisisse d'un mandat d'initiative concernant la scolarisation des enfants autistes.

QUE la Commission de la culture et de l'éducation entende notamment les groupes suivants :

- Autisme Québec / Autisme Montréal;
- Le Réseau pour transformer les soins en autisme - Réseau RTSA;
- La Fédération québécoise de l'autisme;
- Autisme sans limites;
- L'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ);
- The Little Red Playhouse;
- La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ);
- Autism Speaks;
- Le Conseil supérieur de l'éducation (CSE);
- La Direction de la protection de la jeunesse (DPJ);
- Confédération des organismes des personnes handicapées du Québec (COPHAN);
- Le Réseau national d'expertise en troubles envahissants du développement;
- L'Association des médecins psychiatres du Québec (AMPQ);
- La Fédération des centres de services scolaires du Québec;
- L'Association des commissions scolaires anglophones du Québec;
- L'École À Pas de Géant, ainsi que toutes les personnes ou organismes qu'elle jugera nécessaire de convoquer.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Ciccone (Marquette), M^{me} Hivon (Joliette), M^{me} Labrie (Sherbrooke), M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis), M^{me} Rizqy (Saint-Laurent) et M. Tanguay (LaFontaine) - 6.

Contre : M. Chassin (Saint-Jérôme), M. Émond (Richelieu), M^{me} Foster (Charlevoix–Côte-de-Beaupré), M^{me} IsaBelle (Huntingdon), M. Lemieux (Saint-Jean), M. Poulin (Beauce-Sud) et M. Skeete (Sainte-Rose) - 7.

Abstention : M^{me} Guillemette (Roberval) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 13 h 41, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux jusqu'après les affaires courantes, où elle poursuivra un autre mandat.

Le secrétaire de la Commission,

La vice-présidente de la Commission,

Original signé par

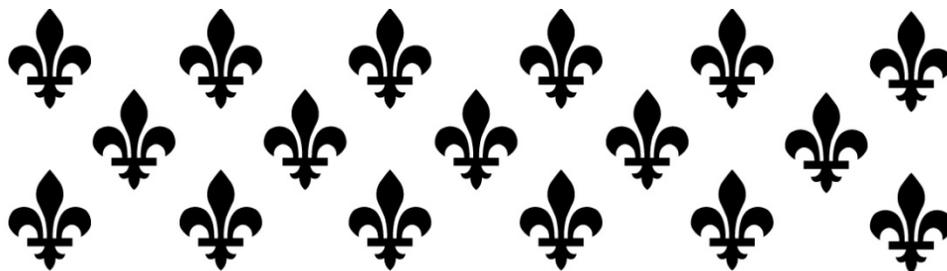
Original signé par

Olivier Champagne

Nancy Guillemette

OC/jd

Québec, le 10 décembre 2020



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 23 mars 2021

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant les perspectives d'avenir pour le milieu culturel qui est lourdement éprouvé par la pandémie de la COVID-19

2021

Séance de travail du mardi 23 mars 2021

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant les perspectives d'avenir pour le milieu culturel qui est lourdement éprouvé par la pandémie de la COVID-19

Membres présents :

M^{me} Guillemette (Roberval), vice-présidente

M. Émond (Richelieu)

M. Marissal (Rosemont) en remplacement de M^{me} Labrie (Sherbrooke)

M. Lemieux (Saint-Jean)

M^{me} St-Pierre (Acadie)

Autres personnes présentes :

M. Karl Filion, chercheur, Service de recherche, Parti libéral du Québec

M^{me} Justine Gravel, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Jean-François Hugues, conseiller, Service de recherche, Québec Solidaire

M. Xavier Mercier-Méthé, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Frédéric Pesenti, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 03, M^{me} Guillemette (Roberval) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Gravel ainsi qu'à MM. Filion, Hughes et Pesenti d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Marissal (Rosemont) de remplacer M^{me} Labrie (Sherbrooke).

M^{me} St-Pierre (Acadie) propose la motion suivante :

QUE, conformément aux dispositions de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission de la culture et de l'éducation se saisisse d'un mandat d'initiative concernant les perspectives d'avenir pour le milieu culturel qui est lourdement éprouvé par la pandémie de la COVID-19.

QUE la Commission entende notamment les groupes suivants :

- L'Union des artistes du Québec;
- La Guilde des musiciens;
- L'Association québécoise des techniciens et techniciennes de l'image et du son;
- L'Association québécoise de la production médiatique;
- L'Association des directeurs de théâtre;
- L'Union des écrivains du Québec;
- L'Association nationale des éditeurs du Québec;
- La Société des auteurs de radio, télévision et cinéma;
- L'Association des producteurs de cinéma et de télévision;
- Le Regroupement des événements majeurs internationaux;
- La Société des musées du Québec;
- L'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo;
- Le Regroupement national des arts du cirque;
- Le Regroupement des artisans de la musique;
- Le Regroupement des artistes en arts visuels.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. Conformément à l'entente entérinée par l'Assemblée le 9 mars 2021, M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Marissal (Rosemont), M^{me} Melançon (Verdun), M^{me} Rizqy (Saint-Laurent), M^{me} St-Pierre (Acadie) et M^{me} Thériault (Anjou–Louis-Riel) - 5.

Contre : M. Chassin (Saint-Jérôme), M. Émond (Richelieu), M^{me} Foster (Charlevoix–Côte-de-Beaupré), M^{me} IsaBelle (Huntingdon), M. Lemieux (Saint-Jean), M. Poulin (Beauce-Sud) et M. Skeete (Sainte-Rose) - 7.

Abstention : M^{me} Guillemette (Roberval) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 9 h 26, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

La vice-présidente de la Commission,

Original signé par

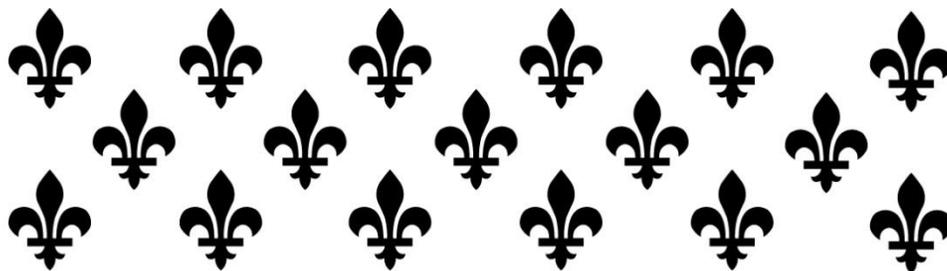
Original signé par

Olivier Champagne

Nancy Guillemette

OC/jd

Québec, le 23 mars 2021



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 14 septembre 2021

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2562-20210525 concernant la construction d'une troisième école primaire à L'Île-des-Sœurs

Séance de travail du mardi 14 septembre 2021

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2562-20210525 concernant la construction d'une troisième école primaire à L'Île-des-Sœurs

Membres présents :

M^{me} Thériault (Anjou–Louis-Riel), présidente

M^{me} David (Marguerite-Bourgeoys)

M^{me} Foster (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)

M^{me} Melançon (Verdun) en remplacement de M^{me} St-Pierre (Acadie)

M. Lemieux (Saint-Jean)

M. Poulin (Beauce-Sud)

Autres personnes présentes :

M^{me} Nadhya Dumais, responsable des commissions parlementaires, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Audrey Houle, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Xavier Mercier-Méthé, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Jennifer Pelletier, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Frédéric Pesenti, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M. Étienne Richer, conseiller politique, Cabinet du chef parlementaire du Parti Québécois

M^{me} Florence Thivierge, conseillère politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 35, M^{me} Thériault (Anjou–Louis-Riel) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Dumais, Pelletier et Thivierge, ainsi qu'à MM. Pesenti et Richer d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Melançon (Verdun) de remplacer M^{me} St-Pierre (Acadie).

Une discussion s'engage.

M^{me} Melançon (Verdun) propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission de la culture et de l'éducation se saisisse de la pétition n° 2562-20210525 concernant la construction d'une troisième école primaire à L'Île-des-Sœurs.

QU'à cette fin, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, elle entende les groupes suivants :

- Le Centre de services scolaire Marguerite Bourgeoys;
- M. Jean-François Parenteau, maire de Verdun;
- M^{me} Carolina Fernandez, instigatrice de la pétition.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Melançon (Verdun), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} David (Marguerite-Bourgeoys) et M^{me} Melançon (Verdun) - 2.

Contre : M^{me} Foster (Charlevoix-Côte-de-Beaupré), M. Lemieux (Saint-Jean) et M. Poulin (Beauce-Sud) - 3.

Abstention : M. Thériault (Anjou-Louis-Riel) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 12 h 05, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 21 septembre 2021, à 9 h 45, où elle entreprendra un autre mandat.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

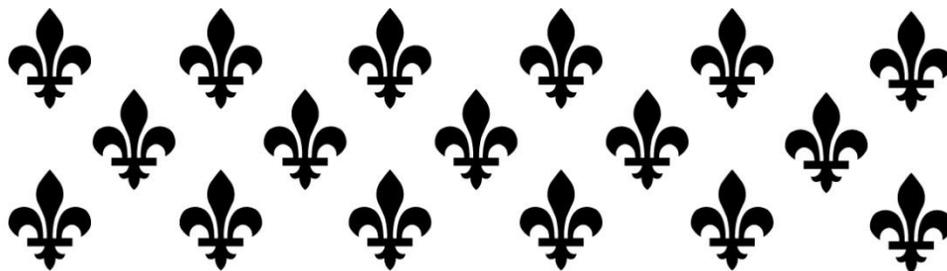
Original signé par

Olivier Champagne

Lise Thériault

OC/jd

Québec, le 14 septembre 2021



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 14 septembre 2021

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant la scolarisation des enfants autistes et handicapés

Séance de travail du mardi 14 septembre 2021

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant la scolarisation des enfants autistes et handicapés

Membres présents :

M^{me} Thériault (Anjou–Louis-Riel), présidente

M. Chassin (Saint-Jérôme)

M^{me} David (Marguerite-Bourgeoys)

M^{me} Foster (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)

M^{me} Labrie (Sherbrooke)

M. Lemieux (Saint-Jean)

M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) en remplacement de M^{me} Rizqy (Saint-Laurent)

Autres personnes présentes :

M^{me} Nadhya Dumais, responsable des commissions parlementaires, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Audrey Houle, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Xavier Mercier-Méthé, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Jennifer Pelletier, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Claudine Pelletier Paquin, attachée politique, Service de recherche, Québec Solidaire

M. Frédéric Pesenti, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M. Étienne Richer, conseiller politique, Cabinet du chef parlementaire du Parti Québécois

M^{me} Florence Thivierge, conseillère politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 30, M^{me} Thériault (Anjou–Louis-Riel) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Dumais, Pelletier, Pelletier Paquin et Thivierge, ainsi qu'à MM. Pesenti et Richer d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) de remplacer M^{me} Rizqy (Saint-Laurent).

M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) propose la motion suivante :

QUE, conformément aux dispositions de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission de la culture et de l'éducation se saisisse d'un mandat d'initiative sur la scolarisation des enfants autistes et handicapés.

QUE la Commission de la culture et de l'éducation entende notamment les groupes suivants :

- Autisme Québec/Autisme Montréal;
- Le Réseau pour transformer les soins en autisme — Réseau RTSA;
- La Fédération québécoise de l'autisme;
- Autisme sans limites;
- L'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ);
- The Little Red Playhouse;
- La Commission des droits de la personne et de la jeunesse (CDPDJ);
- Le Protecteur du citoyen;
- Autism Speaks;
- La Fédération des comités de parents du Québec;
- L'Association des pédiatres du Québec;
- Le Conseil supérieur de l'éducation (CSE);
- La Direction de la protection de la jeunesse (DPJ);
- La Confédération des organismes des personnes handicapées du Québec (COPHAN);
- Le Réseau national d'expertise en troubles envahissants du développement;
- L'Association de médecins psychiatres du Québec (AMPQ);
- La Fédération des centres de services scolaires du Québec;
- L'Association des commissions scolaires anglophones du Québec;
- La Société québécoise de la déficience intellectuelle;
- Mouvement PHAS;
- L'Étoile de Pacho;

- La Coalition de parents d'enfants à besoins particuliers du Québec (CPEBPQ);
- Intégration des adultes vivant avec un trouble du spectre de l'autisme.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Un débat s'engage.

À 11 h 02, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 11 h 30, où elle se réunira en séance de travail.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

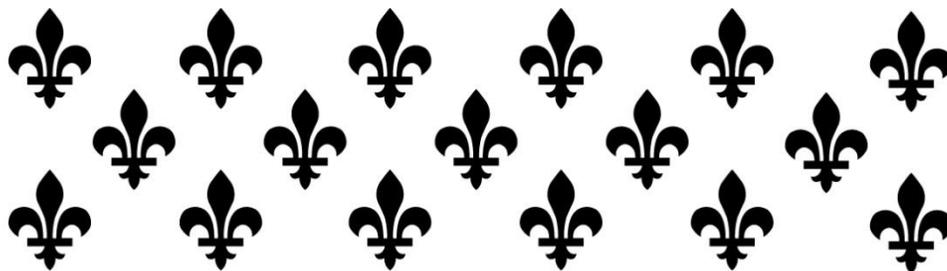
Original signé par

Olivier Champagne

Lise Thériault

OC/jd

Québec, le 14 septembre 2021



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 28 septembre 2021

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2734-20210915 concernant la désignation du Quartier chinois de Montréal en tant que site patrimonial

Séance de travail du mardi 28 septembre 2021

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2734-20210915 concernant la désignation du Quartier chinois de Montréal en tant que site patrimonial

Membres présents :

M^{me} Thériault (Anjou–Louis-Riel), présidente

M. Émond (Richelieu)

M. Lemieux (Saint-Jean)

M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) en remplacement de M^{me} David (Marguerite-Bourgeoys)

M^{me} Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) en remplacement de M^{me} Dorion (Taschereau)

M^{me} St-Pierre (Acadie)

Autres personnes présentes :

M^{me} Audrey Houle, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Xavier Mercier-Méthé, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Jean-Frédéric Moreau, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Isabelle Paquet, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Frédéric Pesenti, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 46, M^{me} Thériault (Anjou–Louis-Riel) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Paquet ainsi qu'à MM. Moreau et Pesenti d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) de remplacer M^{me} David (Marguerite-Bourgeoys) et à M^{me} Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) de remplacer M^{me} Dorion (Taschereau).

M^{me} St-Pierre (Acadie) propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission de la culture et de l'éducation se saisisse de la pétition n° 2734-20210915 concernant la désignation du Quartier chinois de Montréal en tant que site patrimonial.

QU'à cette fin, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, elle entende les groupes suivants :

- M. Jean-Philippe Riopel et M^{me} Élyse Lévesque;
- Le Groupe de travail sur le quartier chinois de Montréal;
- Héritage Montréal;
- L'Arrondissement Ville-Marie;
- Le Comité de travail sur la protection patrimoniale du quartier chinois.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis), M^{me} Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) et M^{me} St-Pierre (Acadie) - 3.

Contre : M. Émond (Richelieu) et M. Lemieux (Saint-Jean) - 2.

Abstention : M. Thériault (Anjou–Louis-Riel) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 9 h 14, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 9 h 45, où elle poursuivra un autre mandat.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

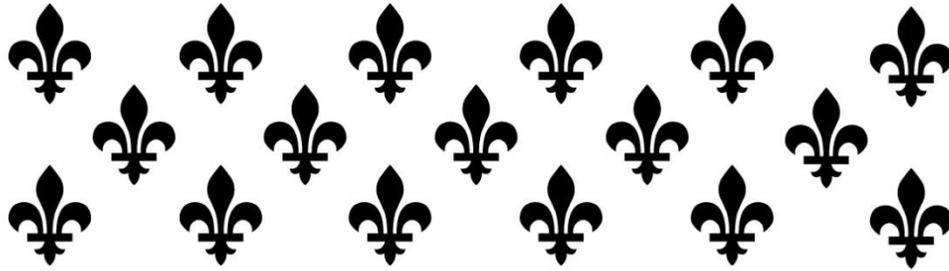
Original signé par

Olivier Champagne

Lise Thériault

OC/jd

Québec, le 28 septembre 2021



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 28 octobre 2021

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant la scolarisation des enfants autistes et handicapés (suite)

2021

Séance de travail du jeudi 28 octobre 2021

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant la scolarisation des enfants autistes et handicapés (suite)

Membres présents :

M^{me} Thériault (Anjou–Louis-Riel), présidente

M^{me} Guillemette (Roberval), vice-présidente

M. Émond (Richelieu)

M^{me} Foster (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)

M^{me} Labrie (Sherbrooke) en remplacement de M^{me} Dorion (Taschereau)

M. Poulin (Beauce-Sud)

M. Skeete (Sainte-Rose)

Autres députés présents :

M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis)

Autres personnes présentes :

M. Xavier Mercier-Méthé, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Jean-Frédéric Moreau, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Claudine Pelletier Paquin, attachée politique, Service de recherche, Québec Solidaire

M. Frédérik Pesenti, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M. Jules Racine St-Jacques, chef d'équipe, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Oscar Lescarbeau, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 14 h 14, M^{me} Thériault (Anjou–Louis-Riel) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Pelletier Paquin, ainsi qu'à MM. Pesenti, Moreau, Pesanti et Lescarbeau d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Labrie (Sherbrooke) de remplacer M^{me} Hivon (Joliette).

Il est convenu de permettre à M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) de participer à la séance.

Un débat s'engage sur la motion de M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) présentée lors de la séance de travail du 14 septembre 2021.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Labrie (Sherbrooke) et M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) - 2.

Contre : M. Émond (Richelieu), M^{me} Foster (Charlevoix–Côte-de-Beaupré), M^{me} Guillemette (Roberval), M. Poulin (Beauce-Sud) et M. Skeete (Sainte-Rose) - 5.

Abstention : M^{me} Thériault (Anjou–Louis-Riel) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 14 h 25, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

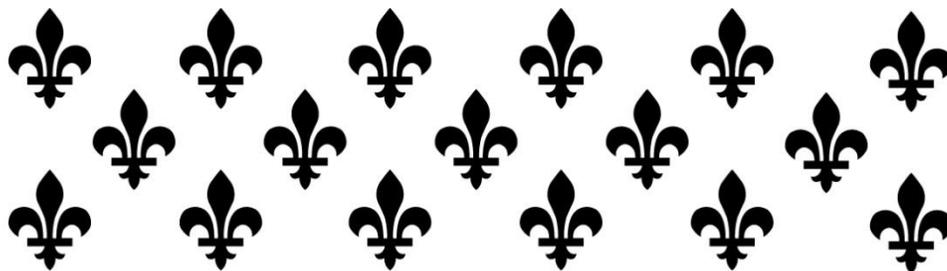
Original signé par

Louisette Cameron

Lise Thériault

LC/jd

Québec, le 28 octobre 2021



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 28 octobre 2021

Organisation des travaux

2021

Séance de travail du jeudi 28 octobre 2021

Objet : Organisation des travaux

Membres présents :

M^{me} Thériault (Anjou–Louis-Riel), présidente

M^{me} Guillemette (Roberval), vice-présidente

M. Chassin (Saint-Jérôme)

M. Émond (Richelieu)

M^{me} Foster (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)

M^{me} Labrie (Sherbrooke) en remplacement de M^{me} Dorion (Taschereau)

M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) en remplacement de M^{me} Rizqy (Saint-Laurent)

M. Poulin (Beauce-Sud)

M^{me} St-Pierre (Acadie)

Autres personnes présentes :

M. Xavier Mercier-Méthé, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Jean-Frédéric Moreau, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Frédéric Pesenti, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M. Jules Racine St-Jacques, chef d'équipe, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Oscar Lescarbeau, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 14 heures, M^{me} Thériault (Anjou–Louis-Riel) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à MM. Moreau, Pesanti et Lescarbeau d'assister à la séance.

1. Mot de la présidence

M^{me} la présidente dit quelques mots sur les effets de la prorogation.

2. Constitution du comité directeur

M^{me} la présidente indique qu'elle souhaite constituer un comité directeur afin d'assurer le bon fonctionnement de la Commission.

M^{me} Thériault (Anjou–Louis-Riel) propose la motion suivante :

QUE la Commission, conformément à l'article 4 des Règles de fonctionnement, constitue un comité directeur composé de la présidente, de la vice-présidente et de la secrétaire.

La motion est adoptée.

3. Motion pour les frais de repas

M^{me} la présidente indique que les frais liés aux repas pris lors des séances de travail et des réunions du comité directeur doivent être approuvés par la Commission.

M^{me} Thériault (Anjou–Louis-Riel) propose la motion suivante :

QUE les repas pris à l'occasion des réunions du comité directeur et des séances de travail soient payés à même le budget de la Commission.

La motion est adoptée.

4. Mot d'information – Mandats conférés par la loi et organismes soumis au pouvoir de surveillance de la Commission

4.1 Mandats conférés par la loi et effet de la prorogation sur le mandat conféré par la loi concernant l'audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire

M^{me} la présidente informe la Commission qu'une mise à jour de la liste des mandats conférés par la loi a été mise à jour et a été versée dans le site Greffier dans la section « Autre documentation ». Elle informe également la Commission des effets de la prorogation sur le mandat conféré par la loi concernant l'audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire.

Une discussion s'engage.

M^{me} Thériault (Anjou–Louis-Riel) propose la motion suivante :

QUE la Commission de la culture et de l'éducation poursuive le mandat conféré par la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire, soit l'audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire, au stade où il a été interrompu au moment de la prorogation de la première session, à la deuxième session de la Quarante-deuxième Législature.

La motion est adoptée.

La discussion se poursuit.

M^{me} Thériault (Anjou–Louis-Riel) propose la motion suivante :

QUE l'organisation de ce mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

La motion est adoptée.

4.2 Organismes soumis au pouvoir de surveillance de la Commission

M^{me} la présidente informe la Commission qu'une mise à jour de la liste des organismes soumis au pouvoir de surveillance de la Commission a été mise à jour et a été versée dans le site Greffier dans la section « Autre documentation ».

À 14 h 14, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instant avant de se réunir de nouveau en séance de travail.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

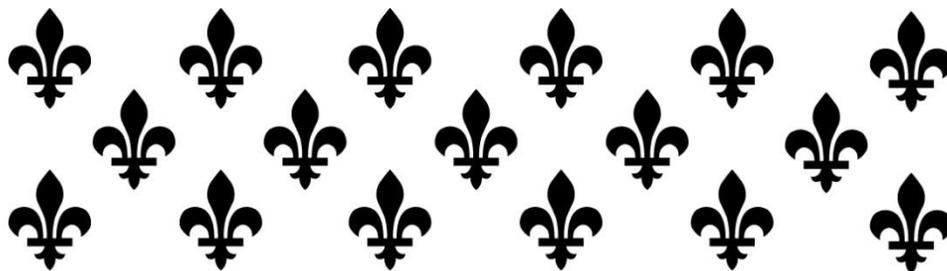
Original signé par

Louisette Cameron

Lise Thériault

LC/jd

Québec, le 28 octobre 2021



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 3 novembre 2021

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant le processus de nomination des dirigeants des sociétés d'État sous la responsabilité de la ministre de la Culture et des Communications

Séance de travail du mercredi 3 novembre 2021

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant le processus de nomination des dirigeants des sociétés d'État sous la responsabilité de la ministre de la Culture et des Communications

Membres présents :

M^{me} Guillemette (Roberval), vice-présidente

M. Chassin (Saint-Jérôme)

M. Émond (Richelieu)

M. Lemieux (Saint-Jean)

M. Skeete (Sainte-Rose)

M^{me} St-Pierre (Acadie)

Autres personnes présentes :

M. Karl Filion, chercheur, Service de recherche, Parti libéral du Québec

M. Félix Fortin-Lauzier, secrétaire de commission, Direction des commissions parlementaires

M. Mathieu LeBlanc, secrétaire de commission, Direction des commissions parlementaires

M. Jean-Frédéric Moreau, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Frédéric Pesenti, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 29, M^{me} Guillemette (Roberval) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à MM. Filion, Moreau et Pesenti d'assister à la séance.

M^{me} St-Pierre (Acadie) propose la motion suivante :

QUE la Commission de la culture et de l'éducation, conformément aux dispositions de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, se saisisse d'un mandat d'initiative concernant le processus de nomination des dirigeants des sociétés d'État sous la responsabilité de la ministre de la Culture et des Communications, dont le BAnQ et le Conservatoire de musique et d'art dramatique de Québec.

QUE la Commission de la culture et de l'éducation entende notamment les personnes suivantes :

- M^{me} Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications;
- M^{me} Nathalie Verge, sous-ministre au ministère de la Culture et des Communications;
- M^{me} Ginette Gaulin, présidente du conseil d'administration du BAnQ;
- M^{me} Monique F. Leroux, présidente du conseil d'administration du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} la présidente, M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : Pour : M^{me} St-Pierre (Acadie) - 1.

Contre : M. Chassin (Saint-Jérôme), M. Émond (Richelieu), M. Lemieux (Saint-Jean) et M. Skeete (Sainte-Rose) - 4.

Abstention : M^{me} Guillemette (Roberval) -1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 51, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 4 novembre 2021, à 13 heures, où elle se réunira en séance de travail.

La secrétaire suppléante de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

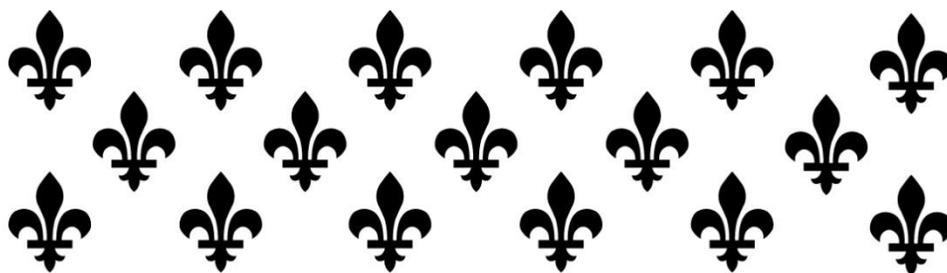
Original signé par

Carolyne Paquette

Lise Thériault

CP/jd

Québec, le 3 novembre 2021



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 4 novembre 2021

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant le manque de services professionnels pour les élèves et la privatisation croissante de ces services

Séance de travail du jeudi 4 novembre 2021

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant le manque de services professionnels pour les élèves et la privatisation croissante de ces services

Membres présents :

M^{me} Thériault (Anjou–Louis-Riel), présidente

M^{me} Guillemette (Roberval), vice-présidente

M. Émond (Richelieu)

M^{me} Foster (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)

M^{me} Hivon (Joliette)

M. Lemieux (Saint-Jean)

M^{me} Rizqy (Saint-Laurent)

M. Skeete (Sainte-Rose)

Autres personnes présentes :

M. Félix Fortin-Lauzier, secrétaire de commission, Direction des commissions parlementaires

M. Jean-Luc Jolivet, directeur adjoint, Cabinet du leader du troisième groupe d'opposition

M. Mathieu LeBlanc, secrétaire de commission, Direction des commissions parlementaires

M. Xavier Mercier-Méthé, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Jean-Frédéric Moreau, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Frédéric Pesenti, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Florence Thivierge, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 06, M^{me} Thériault (Anjou–Louis-Riel) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Thivierge ainsi qu'à MM. Jolivet, Moreau et Pesenti d'assister à la séance.

M^{me} Hivon (Joliette) propose la motion suivante :

QUE, conformément aux dispositions de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission de la culture et de l'éducation se saisisse d'un mandat d'initiative concernant le manque de services professionnels pour les élèves et la privatisation croissante de ces services.

QUE la Commission entende les groupes pertinents concernés par ce sujet.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Lemieux (Saint-Jean), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Hivon (Joliette) et M^{me} Rizzy (Saint-Laurent) - 2.

Contre : M. Émond (Richelieu), M^{me} Foster (Charlevoix-Côte-de-Beaupré), M^{me} Guillemette (Roberval), M. Lemieux (Saint-Jean) et M. Skeete (Sainte-Rose) - 5.

Abstention : M^{me} Thériault (Anjou-Louis-Riel) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 13 h 26, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire suppléante de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

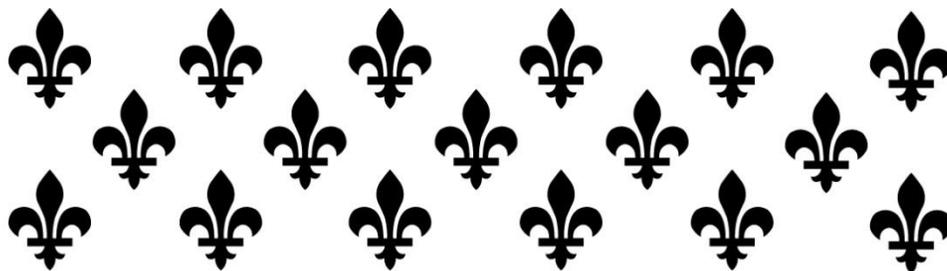
Original signé par

Stéphanie Pinault-Reid

Lise Thériault

SPR/jd

Québec, le 4 novembre 2021



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 17 février 2022

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 261-20220210 concernant l'interdiction de la pesée dans les cégeps

Séance de travail du jeudi 17 février 2022

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 261-20220210 concernant l'interdiction de la pesée dans les cégeps

Membres présents :

M^{me} Guillemette (Roberval), vice-présidente

M. Chassin (Saint-Jérôme)

M. Foster (Charlevoix-Côte-de-Beaupré)

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) en remplacement de M^{me}Dorion (Taschereau)

M. Lemieux (Saint-Jean)

M^{me} Melançon (Verdun) en remplacement de M^{me}David (Marguerite-Bourgeoys)

Autres personnes présentes :

M. Jean-Philippe Angers, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Nadhya Dumais, responsable des Commissions parlementaires, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M. Frédérik Pesenti, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 7 h 30, M^{me} Guillemette (Roberval) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Dumais, ainsi qu'à MM. Angers et Pesanti d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Melançon (Verdun) de remplacer M^{me} David (Marguerite-Bourgeoys) et à M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) de remplacer M^{me} Dorion (Taschereau).

M^{me} Melançon (Verdun) propose :

QUE la Commission de la culture et de l'éducation se saisisse de la pétition numéro 261-20220210 concernant l'interdiction de la pesée dans les cégeps.

QU'à cette fin, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, elle entend notamment les groupes suivants :

- La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ);
- La Fédération des cégeps;
- Anorexie et boulimie Québec;
- La Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN);
- La Fédération des enseignantes et enseignants du Québec (FEC-CSQ);

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Melançon (Verdun), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) et M^{me} Melançon (Verdun) - 2.

Contre : M. Chassin (Saint-Jérôme), M^{me} Foster (Charlevoix-Côte-de-Beaupré) et M. Lemieux (Saint-Jean) - 3.

Abstention : M^{me} Guillemette (Roberval) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 7 h 52, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

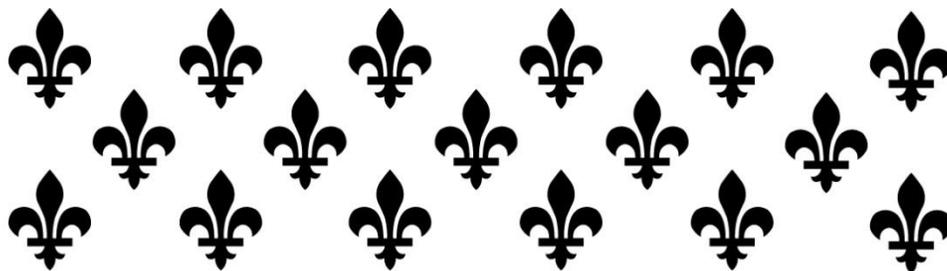
Original signé par

Louisette Cameron

Lise Thériault

LC/jd

Québec, le 17 février 2022



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 17 mars 2022

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 280-20220217 concernant la reconnaissance officielle du Tartan « Plaid du Québec »

Séance de travail du jeudi 17 mars 2022

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 280-20220217 concernant la reconnaissance officielle du Tartan « Plaid du Québec »

Membres présents :

M^{me} Guillemette (Roberval), vice-présidente

M. Allaire (Maskinongé)

M. Chassin (Saint-Jérôme)

M. Émond (Richelieu)

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) en remplacement de M^{me} Dorion (Taschereau)

M. Lemieux (Saint-Jean)

M^{me} St-Pierre (Acadie)

Autres personnes présentes :

M^{me} Karoline Boucher-Stanton, attachée politique, Cabinet de la leader du deuxième groupe d'opposition

M. Karl Filion, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Xavier Mercier Méthé, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Jean-Frédéric Moreau, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Frédéric Pesenti, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 30, M^{me} Guillemette (Roberval) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Boucher-Stanton, ainsi qu'à MM. Filion, Moreau et Pesenti d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) de remplacer M^{me} Dorion (Taschereau).

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) propose :

QUE la Commission de la culture et de l'éducation se saisisse de la pétition numéro 280-20220217 concernant la reconnaissance officielle du Tartan « Plaid du Québec ».

QUE dans le cadre de ce mandat, la Commission de la culture et de l'éducation tienne des auditions afin d'entendre les représentants de la pétition, le Quebec Women's Institute et Madame Linda Janes, la Société St. Andrews de Montreal et tout autre organisme qu'elle jugera pertinent. Le tout afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, identifie des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} St-Pierre (Acadie), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) et M^{me} St-Pierre (Acadie) - 2.

Contre : M. Allaire (Maskinongé), M. Chassin (Saint-Jérôme), M. Émond (Richelieu) et M. Lemieux (Saint-Jean) - 4.

Abstention : M^{me} Guillemette (Roberval) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 49, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire suppléante de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

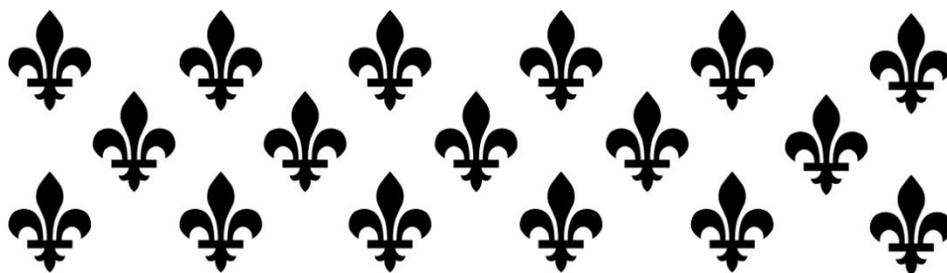
Original signé par

Ann-Philippe Cormier

Lise Thériault

APC/jd

Québec, le 17 mars 2022



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 30 mars 2022

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 393-20220316 concernant le maintien du projet d'agrandissement du Collège Dawson

2022

Séance de travail du mercredi 30 mars 2022

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 393-20220316 concernant le maintien du projet d'agrandissement du Collège Dawson

Membres présents :

- M. Allaire (Maskinongé)
- M. Birbaum (D'Arcy-McGee) en remplacement de M^{me} Rizqy (Saint-Laurent)
- M^{me} David (Marguerite-Bourgeoys)
- M. Émond (Richelieu)
- M^{me} Foster (Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
- M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) en remplacement de M^{me} Dorion (Taschereau)
- M. Lemieux (Saint-Jean)
- M^{me} Maccarone (Westmount-Saint-Louis) en remplacement de M^{me} St-Pierre (Acadie)
- M. Poulin (Beauce-Sud)

Autre député présent :

- M. Ciccone (Marquette), président de séance

Autres personnes présentes :

- M. Jean-Philippe Angers, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M. Guillaume Boivin, attaché politique et chercheur, Service de recherche, Québec solidaire
- M. Xavier Mercier Méthé, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Jean-Frédéric Moreau, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M. Frédérik Pesenti, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 03, M. Ciccone (Marquette) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à MM. Anger, Boivin, Moreau et Pesenti d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) de remplacer M^{me} Dorion (Taschereau), à M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) de remplacer M^{me} St-Pierre (Acadie) et à M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) de remplacer M^{me} Rizqy (Saint-Laurent).

M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) propose la motion suivante :

QUE la Commission de la culture et de l'éducation, en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, se saisisse de la pétition numéro 393-20220316 concernant le maintien du projet d'agrandissement du Collège Dawson.

QUE la Commission, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende notamment les groupes suivants :

- Le Collège Dawson;
- L'Association étudiante de Dawson (AÉD) / The Dawson Student Union (DSU);
- La Fédération des cégeps;
- La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ);
- FNEEQ-CSN.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Un débat s'engage.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Birnbaum (D'Arcy-McGee), M^{me} David (Marguerite-Bourgeoys) et M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) - 3.

Contre : M. Allaire (Maskinongé), M. Émond (Richelieu), M^{me} Foster (Charlevoix–Côte-de-Beaupré), M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) et M. Lemieux (Saint-Jean) - 5.

Abstention : Aucune.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 33, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instants avant de se réunir à nouveau en séance de travail.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

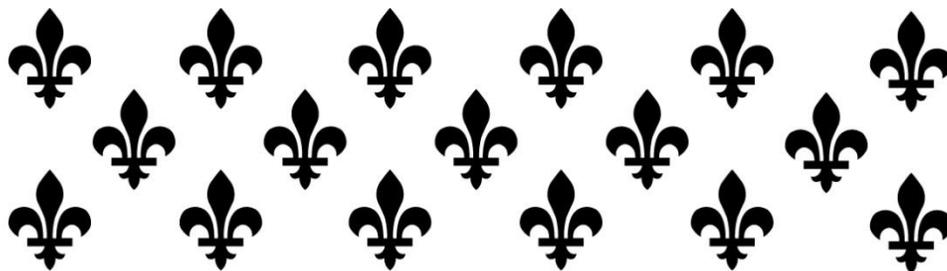
Original signé par

Louisette Cameron

Lise Thériault

LC/jd

Québec, le 30 mars 2022



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 30 mars 2022

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 394-20220316 concernant l'ajout du programme « Techniques de travail social » dans la liste des programmes admissibles aux bourses Perspective Québec

Séance de travail du mercredi 30 mars 2022

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 394-20220316 concernant l'ajout du programme « Techniques de travail social » dans la liste des programmes admissibles aux bourses Perspective Québec

Membres présents :

- M. Allaire (Maskinongé)
- M. Birbaum (D'Arcy-McGee) en remplacement de M^{me} Rizqy (Saint-Laurent)
- M^{me} David (Marguerite-Bourgeoys)
- M. Émond (Richelieu)
- M^{me} Foster (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)
- M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) en remplacement de M^{me} Dorion (Taschereau)
- M. Lemieux (Saint-Jean)
- M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) en remplacement de M^{me} St-Pierre (Acadie)
- M. Poulin (Beauce-Sud)

Autre député présent :

- M. Ciccone (Marquette), président de séance

Autres personnes présentes :

- M. Jean-Philippe Angers, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M. Guillaume Boivin, attaché politique et chercheur, Service de recherche, Québec solidaire
- M. Xavier Mercier Méthé, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Jean-Frédéric Moreau, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M. Frédérik Pesenti, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 36, M. Ciccone (Marquette) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à MM. Anger, Boivin, Moreau et Pesenti d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) de remplacer M^{me} Dorion (Taschereau), à M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) de remplacer M^{me} St-Pierre (Acadie) et à M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) de remplacer M^{me} Rizqy (Saint-Laurent).

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) propose la motion suivante :

QUE la Commission de la culture et de l'éducation se saisisse de la pétition numéro 394-20220316 concernant l'ajout du programme « Techniques de travail social » à la liste des programmes admissibles aux Bourses Perspective Québec;

QUE dans le cadre de ce mandat, cette Commission tienne des auditions afin d'entendre les représentants du Regroupement des Enseignantes et Enseignants en Techniques de Travail Social (REECETSQ) et tout autre organisme qu'elle jugera pertinent. Le tout afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, identifier des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 54, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes, où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

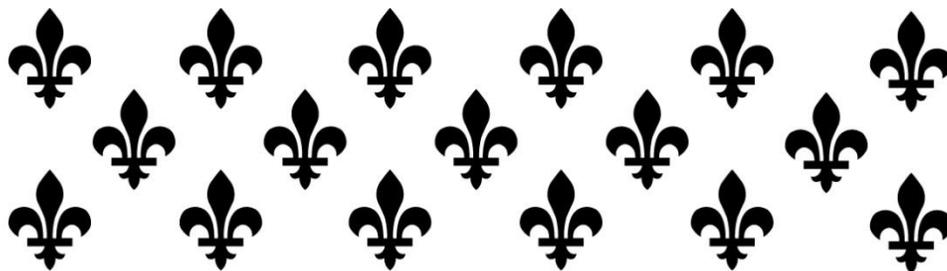
Original signé par

Louisette Cameron

Lise Thériault

LC/jd

Québec, le 30 mars 2022



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 8 juin 2022

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 593-20220525 concernant l'augmentation du financement du transport scolaire

2022

Séance de travail du mercredi 8 juin 2022

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 593-20220525 concernant l'augmentation du financement du transport scolaire

Membres présents :

M^{me} Thériault (Anjou–Louis-Riel), présidente

M^{me} Guillemette (Roberval), vice-présidente

M. Allaire (Maskinongé)

M. Lemieux (Saint-Jean)

M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda–Témiscamingue) en remplacement de
M^{me} Dorion (Taschereau)

M^{me} Rizqy (Saint-Laurent)

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes-Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du
gouvernement

M^{me} Rebecca Breton, attaché politique et recherchiste, Service de recherche, Québec
solidaire

M^{me} Victoria Than, stagiaire, Fondation Jean-Charles-Bonenfant

M^{me} Florence Thivierge, attachée politique, Service de recherche et des communications,
Parti libéral du Québec

M^{me} Magdalane Vanasse-Corbeil, attachée politique, Service de recherche, Coalition
avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 31, M^{me} Thériault (Anjou–Louis-Riel) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes-Crépeau, Breton, Than, Thivierge et Vanasse-Corbeil d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda–Témiscamingue) de remplacer M^{me} Dorion (Taschereau).

Il est convenu de permettre la prise d'images au cours de la séance.

M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda–Témiscamingue) propose la motion suivante :

QUE la Commission de la culture et de l'éducation se saisisse de la pétition numéro 593-20220525 concernant l'augmentation du financement du transport scolaire.

QUE dans le cadre de ce mandat, la Commission de la culture et de l'éducation tienne des auditions afin d'entendre les représentants de la pétition et tout autre organisme qu'elle jugera pertinent. Le tout afin de dresser un état de situation et, le cas échéant, identifier des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda–Témiscamingue), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda–Témiscamingue) et M^{me} Rizqy (Saint-Laurent) - 2.

Contre : M. Allaire (Maskinongé), M^{me} Guillemette (Roberval) et M. Lemieux (Saint-Jean) - 3.

Abstention : M^{me} Thériault (Anjou–Louis-Riel) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 56, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire suppléante de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

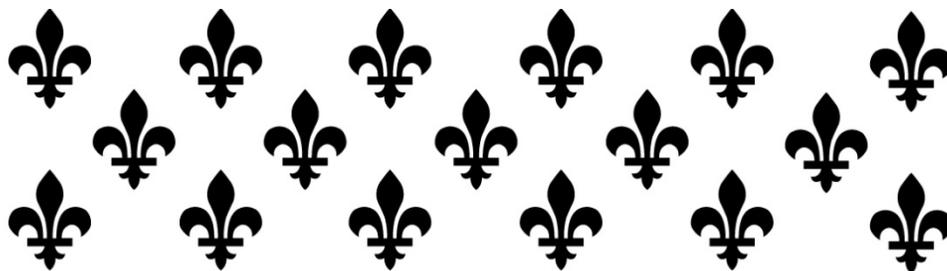
Original signé par

Carolyne Paquette

Lise Thériault

CP/jd

Québec, le 8 juin 2022



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Procès-verbal

de la séance de travail du 23 mars 2021

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2351-20210310 concernant la révision des critères d'admissibilité à la bonification du RQAP afin que tous les prestataires puissent bénéficier de l'aide supplémentaire

Séance de travail du mardi 23 mars 2021

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2351-20210310 concernant la révision des critères d'admissibilité à la bonification du RQAP afin que tous les prestataires puissent bénéficier de l'aide supplémentaire

Membres présents :

M^{me} IsaBelle (Huntingdon), présidente

M. Rousselle (Vimont), vice-président

M^{me} Boutin (Jean-Talon)

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de travail et de solidarité sociale

Autres personnes présentes :

M^{me} Karoline Boucher-Stanton, attachée politique, Service de la recherche, Québec solidaire

M. Julien Garon, attaché politique, Service de la recherche, Coalition avenir Québec

M. Oscar Lescarbeau, attaché politique, Service de la recherche, Parti libéral du Québec

M. Jean-Frédéric Moreau, conseiller politique, Cabinet du leader du gouvernement

M^{me} Jennifer Pelletier, conseillère politique, Cabinet du leader du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 9 heures, M^{me} IsaBelle (Huntingdon) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Boucher-Stanton et Pelletier, ainsi qu'à MM. Garon, Lescarbeau et Moreau d'assister à la séance.

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) présente la pétition.

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'économie et du travail se saisisse de la pétition 2351-20210310 visant la révision des critères d'admissibilité à la bonification du RQAP.

QUE dans le cadre de ce mandat, la Commission de l'économie et du travail tienne des auditions afin d'entendre les représentants de la pétition et tout autre organisme qu'elle jugera pertinent. Le tout afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, identifier des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est mise aux voix. Conformément à l'entente entérinée par l'Assemblée le 9 mars 2021, M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Derraji (Nelligan), M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), M. Leitão (Robert-Baldwin), M^{me} Robitaille (Bourassa-Sauvé) et M. Rousselle (Vimont) - 5.

Contre : M. Bélanger (Orford), M^{me} Boutin (Jean-Talon), M^{me} Chassé (Châteauguay), M^{me} Dansereau (Verchères), M. Jacques (Mégantic) et M^{me} Jeannotte (Labelle) - 6.

Abstention : M^{me} IsaBelle (Huntingdon) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 9 h 24, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

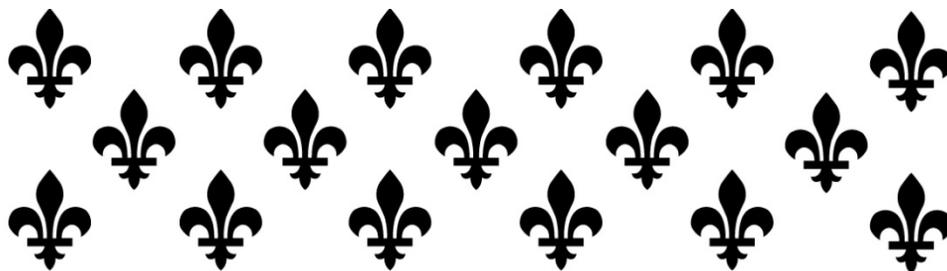
Original signé par

Ann-Philippe Cormier

Claire IsaBelle

APC/jg

Québec, le 23 mars 2021



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Procès-verbal

de la séance de travail du 20 avril 2021

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant le soutien au milieu communautaire québécois dans le contexte de la crise sanitaire et à la lumière de la situation urgente vécue par les plus vulnérables de la société

Séance de travail du mardi 20 avril 2021

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant le soutien au milieu communautaire québécois dans le contexte de la crise sanitaire et à la lumière de la situation urgente vécue par les plus vulnérables de la société

Membres présents :

M^{me} IsaBelle (Huntingdon), présidente

M^{me} Jeannotte (Labelle)

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve)

M^{me} Robitaille (Bourassa-Sauvé)

Autres personnes présentes :

M. Félix Bélanger, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Karl Fillion, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Frédéric Pesenti, attaché politique, Service de la recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Magdalane Vanasse-Corbeil, attachée politique, Service de la recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 47, M^{me} IsaBelle (Huntingdon) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Vanasse-Corbeil, ainsi qu'à MM. Fillion et Pesenti d'assister à la séance.

M^{me} Robitaille (Bourassa-Sauvé) propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'économie et du travail se saisisse d'un mandat d'initiative concernant le soutien au milieu communautaire québécois

dans le contexte de la crise sanitaire et à la lumière de la situation urgente vécue par les plus vulnérables de la société.

QUE la Commission de l'économie et du travail entende notamment les groupes suivants :

- La Table nationale de corporations de développement communautaire (TNCDC);
- Hoodstock;
- La Coalition des tables régionales d'organismes communautaires (CTROC);
- Le Collectif pour un Québec sans pauvreté;
- Le Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM);
- Le Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ);
- Café jeunesse;
- Entre parents;
- M^{me} Isabelle Heck, (UQAM);
- M^{me} Lourdes Rodriguez Del Barrio (Université de Montréal).

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. Conformément à l'entente entérinée par l'Assemblée le 9 mars 2021, M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Derraji (Nelligan), M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), M. Leitão (Robert-Baldwin), M^{me} Robitaille (Bourassa-Sauvé) et M. Rousselle (Vimont) - 5.

Contre : M. Bélanger (Orford), M^{me} Boutin (Jean-Talon), M^{me} Chassé (Châteauguay), M^{me} Dansereau (Verchères), M. Jacques (Mégantic) et M^{me} Jeannotte (Labelle) - 6.

Abstention : M^{me} IsaBelle (Huntingdon) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 9 h 18, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 9 h 30, où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire par intérim de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

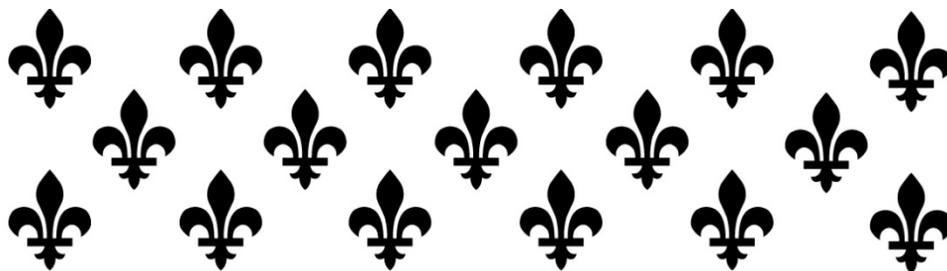
Original signé par

Louisette Cameron

Claire IsaBelle

LC/jg

Québec, le 20 avril 2021



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Procès-verbal

de la séance de travail du 22 avril 2021

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant l'accessibilité des personnes handicapées aux commerces de proximité

Séance de travail du jeudi 22 avril 2021

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant l'accessibilité des personnes handicapées aux commerces de proximité

Membres présents :

M^{me} IsaBelle (Huntingdon), présidente

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) en remplacement de M^{me} Richard (Duplessis)

M. Derraji (Nelligan)

M^{me} Jeannotte (Labelle)

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve)

Autres personnes présentes :

M. Karl Bertrand, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M. Joey Chartrand, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M. Mathias Fiset Doyon, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Florence Thivierge, attachée politique, Service de recherche et des communications,
Parti libéral du Québec

M. Félix Bélanger, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de
l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 16, M^{me} IsaBelle (Huntingdon) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) de remplacer M^{me} Richard (Duplessis).

Il est convenu de permettre à M^{me} Thivierge, ainsi qu'à MM. Bertrand, Chartrand et Fiset Doyon d'assister à la séance.

M. Derraji (Nelligan) présente sa proposition de mandat d'initiative.
Une discussion s'engage.

M. Derraji (Nelligan) propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'économie et du travail se saisisse d'un mandat d'initiative concernant l'accessibilité des personnes handicapées aux commerces de proximité.

QUE la Commission de l'économie et du travail entende notamment les groupes suivants :

- M^{me} Linda Gauthier, présidente du RAPLIQ ;
- M^{me} Isabelle Ducharme, présidente de Kéroul ;
- M. Jean-Michel Bernier, président du ROP03.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission

Après débat, la motion est mise aux voix. Conformément à l'entente entérinée par l'Assemblée le 9 mars 2021, M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Derraji (Nelligan), M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), M. Leitão (Robert-Baldwin), M^{me} Robitaille (Bourassa-Sauvé) et M. Rousselle (Vimont) - 6.

Contre : M. Bélanger (Orford), M^{me} Boutin (Jean-Talon), M^{me} Chassé (Châteauguay), M^{me} Dansereau (Verchères), M. Jacques (Mégantic) et M^{me} Jeannotte (Labelle) - 6.

Abstention : M^{me} IsaBelle (Huntingdon) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 13 h 36, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 heures, où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire par intérim de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

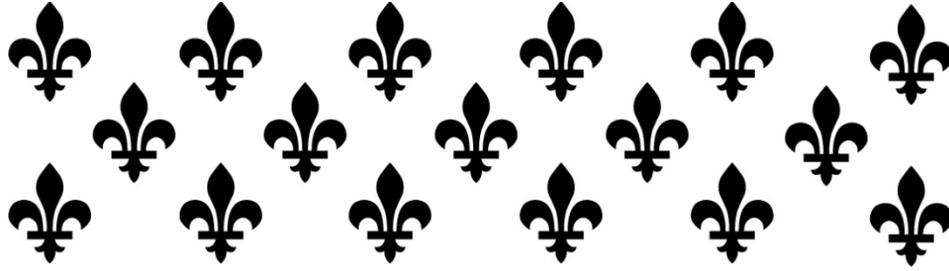
Original signé par

Louisette Cameron

Claire IsaBelle

LC/jg

Québec, le 22 avril 2021



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Procès-verbal

de la séance de travail du 28 septembre 2021

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2710-20210914 concernant le maintien du projet de l'usine Nemaska Lithium sur l'actuel site de Shawinigan

2021

Séance de travail du mardi 28 septembre 2021

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2710-20210914 concernant le maintien du projet de l'usine Nemaska Lithium sur l'actuel site de Shawinigan

Membres présents :

M^{me} IsaBelle (Huntingdon), présidente

M^{me} Boutin (Jean-Talon)

M^{me} Dansereau (Verchères)

M. Derraji (Nelligan)

M^{me} Ghazal (Mercier) en remplacement de M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve)

M^{me} Jeannotte (Labelle)

Autres personnes présentes :

M. Alexis Castonguay Laplante, chercheur, Service de recherche de la Coalition avenir Québec

M. Jean-François Hughes, attaché politique, Service de recherche du parti de Québec solidaire

M^{me} Jennifer Pelletier, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Marc-Antoine Rioux, attaché politique, Service de recherche et des communications du parti libéral du Québec

M. Jules Racine St-Jacques, chef d'équipe, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 45, M^{me} IsaBelle (Huntingdon) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Pelletier, ainsi qu'à MM. Castonguay Laplante, Hughes et Rioux d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Ghazal (Mercier) de remplacer M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve).

M. Derraji (Nelligan) propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'économie et du travail, en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, se saisisse de la pétition concernant le maintien du projet de l'usine Nemaska Lithium sur l'actuel site de Shawinigan (numéro 2710-20210914);

QU'à cette fin, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, elle entende les groupes suivants :

- M. Guy Bourassa, ancien PDG de Nemaska lithium;
- Le Centre National en Électrochimie et en Technologie Environnementales;
- M. Michel Angers, maire de Shawinigan.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Derraji (Nelligan) et M^{me} Ghazal (Mercier) - 2.

Contre : M^{me} Boutin (Jean-Talon), M^{me} Dansereau (Verchères) et M^{me} Jeannotte (Labelle) - 3.

Abstention : M^{me} IsaBelle (Huntingdon) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 9 h 11, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 9 h 45, où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire suppléante de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

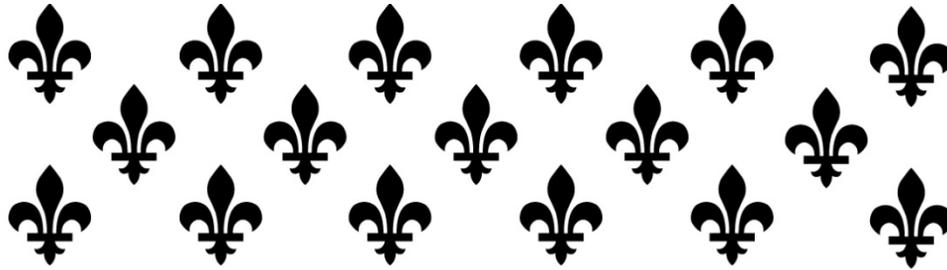
Original signé par

Mériem Lahouiou

Claire IsaBelle

ML/jg

Québec, le 28 septembre 2021



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Procès-verbal

de la séance de travail du 4 novembre 2021

Organisation des travaux de la Commission et statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative relativement au processus de la vente de North American Lithium à Sayona Mining

2021

Séance de travail du jeudi 4 novembre 2021

Objet : Organisation des travaux de la Commission et statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative relativement au processus de la vente de North American Lithium à Sayona Mining

Membres présents :

M^{me} IsaBelle (Huntingdon), présidente

M^{me} Boutin (Jean-Talon)

M. Derraji (Nelligan)

M. Jacques (Mégantic)

M^{me} Jeannotte (Labelle)

M^{me} Perry Mélançon (Gaspé) en remplacement de M^{me} Richard (Duplessis)

Autres personnes présentes :

M. Jean-Sébastien Barr, attaché politique, Service de recherche du Parti québécois

M. Félix Bélanger, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Vincent Desmarais, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Caroline Dussault, attachée politique, Service de recherche de la Coalition avenir Québec

M^{me} Carolyne Paquette, cheffe d'équipe, Direction des commissions parlementaires

M. Marc-Antoine Rioux, chercheur, Service de recherche et des communications du Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 06, M^{me} IsaBelle (Huntingdon) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Perry Mélançon (Gaspé) de remplacer M^{me} Richard (Duplessis).

Il est convenu de permettre à M^{me} Dussault, ainsi qu'à MM. Barr, Desmarais et Rioux d'assister à la séance.

1. Mot de la présidence

M^{me} la présidente rappelle l'objet de la séance de travail, présente l'ordre du jour et dit quelques mots sur les effets de la prorogation.

2. Constitution du comité directeur

M^{me} la présidente indique qu'elle souhaite constituer un comité directeur afin d'assurer le bon fonctionnement de la Commission.

M^{me} IsaBelle (Huntingdon) propose la motion suivante :

QUE la Commission, conformément à l'article 4 des Règles de fonctionnement, constitue un comité directeur composé de la présidente, des vice-présidents et du secrétaire.

La motion est adoptée.

3. Motion pour les frais de repas

M^{me} la présidente indique que les frais liés aux repas pris lors des séances de travail et des réunions du comité directeur doivent être approuvés par la Commission.

M^{me} IsaBelle (Huntingdon) propose la motion suivante :

QUE les repas pris à l'occasion des réunions du comité directeur et des séances de travail soient payés à même le budget de la Commission rétroactivement au 2 novembre 2021.

La motion est adoptée.

4. Possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative relativement au processus de la vente de North American Lithium à Sayona Mining

M^{me} Perry Mélançon (Gaspé) propose la motion suivante :

Conformément aux dispositions de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, je fais motion afin que la Commission de l'économie et du travail se saisisse d'un mandat d'initiative concernant le processus de la vente de North American Lithium à Sayona Mining.

QUE la Commission de l'économie et du travail entende les groupes pertinents concernés par ce sujet.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Perry Mélançon (Gaspé), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Derraji (Nelligan) et M^{me} Perry Mélançon (Gaspé) - 2.

Contre : M^{me} Boutin (Jean-Talon), M. Jacques (Mégantic) et M^{me} Jeannotte (Labelle) - 3.

Abstention : M^{me} IsaBelle (Huntingdon) - 1.

La motion est rejetée.

À 8 h 36, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire par intérim de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

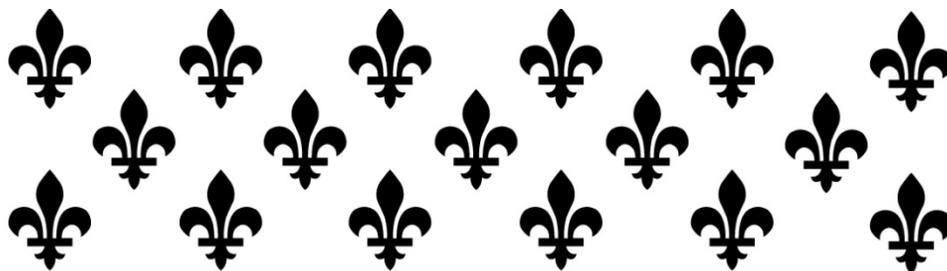
Original signé par

Philippe Brassard

Claire IsaBelle

PB/jg

Québec, le 4 novembre 2021



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Procès-verbal

de la séance de travail du 9 février 2022

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 162-20211202 concernant le rétablissement de l'équité entre les distilleries et les autres producteurs d'alcool

2022

Séance de travail du mercredi 9 février 2022

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition n° 162-20211202 concernant le rétablissement de l'équité entre les distilleries et les autres producteurs d'alcool

Membres présents :

M^{me} IsaBelle (Huntingdon), présidente

M^{me} Boutin (Jean-Talon)

M. Jacques (Mégantic)

M^{me} Jeannotte (Labelle)

M. Leitão (Robert-Baldwin) en remplacement de M. Benjamin (Viau)

M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) en remplacement de M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve)

M^{me} Perry Mélançon (Gaspé) en remplacement de M^{me} Richard (Duplessis)

Autres personnes présentes :

M. Jean-Sébastien Barr, attaché politique, Service de recherche, Parti québécois

M. Félix Bélanger, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Karoline Boucher-Stanton, attachée politique, Cabinet de la leader, Québec solidaire

M. Émile Bourdages-Perreault, attaché politique, Service de recherche, Québec solidaire

M. Vincent Desmarais, attaché politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Caroline Dussault, attachée politique, Service de la recherche, Coalition avenir Québec

M. Marc-Antoine Rioux, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 01, M^{me} IsaBelle (Huntingdon) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M. Leiãto (Robert-Baldwin) de remplacer M. Benjamin (Viau), à M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda–Témiscamingue) de remplacer M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) et à M^{me} Perry Mélançon (Gaspé) de remplacer M^{me} Richard (Duplessis).

Il est convenu de permettre à M^{mes} Boucher-Stanton et Dussault ainsi qu'à MM. Barr, Bourdages-Perreault, Desmarais et Rioux d'assister à la séance.

M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda–Témiscamingue) propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'Économie et du travail se saisisse de la pétition no 162-20211202 sur le rétablissement de l'équité entre les distilleries et les autres producteurs d'alcool.

QUE dans le cadre de ce mandat, la Commission de l'Économie et du travail tienne des auditions afin d'entendre les représentants de la pétition et tout autre organisme qu'elle jugera pertinent. Le tout afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, identifier des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 19, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instants avant de se réunir de nouveau en séance de travail.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

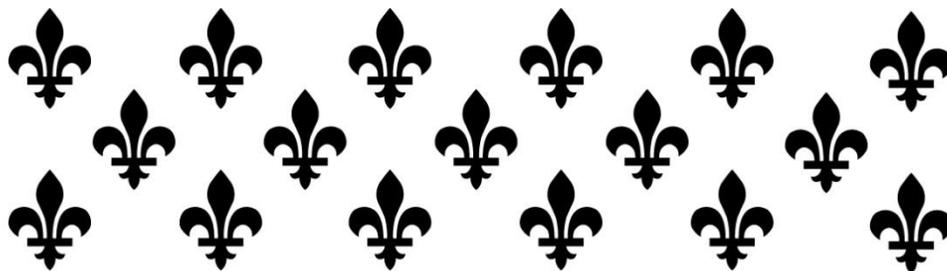
Original signé par

Ann-Philippe Cormier

Claire IsaBelle

APC/jg

Québec, le 9 février 2022



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Procès-verbal

de la séance de travail du 9 février 2022

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant la gestion du Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (PACTE)

2022

Séance de travail du mercredi 9 février 2022

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant la gestion du Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (PACTE)

Membres présents :

M^{me} IsaBelle (Huntingdon), présidente

M^{me} Boutin (Jean-Talon)

M^{me} Ghazal (Mercier) en remplacement de M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve)

M. Jacques (Mégantic)

M^{me} Jeannotte (Labelle)

M^{me} Perry Mélançon (Gaspé) en remplacement de M^{me} Richard (Duplessis)

M. Tanguay (LaFontaine)

Autres personnes présentes :

M. Jean-Sébastien Barr, attaché politique, Service de recherche, Parti québécois

M. Félix Bélanger, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Vincent Desmarais, attaché politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Caroline Dussault, attachée politique, Service de la recherche, Coalition avenir Québec

M. Marc-Antoine Rioux, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 32, M^{me} IsaBelle (Huntingdon) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Ghazal (Mercier) de remplacer M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) et à M^{me} Perry Mélançon (Gaspé) de remplacer M^{me} Richard (Duplessis).

Il est convenu de permettre à M^{me} Dussault ainsi qu'à MM. Barr, Desmarais et Rioux d'assister à la séance.

M. Tanguay (LaFontaine) propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'économie et du travail se saisisse d'un mandat d'initiative concernant l'octroi par le Ministre de l'Économie et de l'Innovation de prêts totalisant 68 millions de dollars à des entreprises sans respecter tous les critères publics du programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (PACTE).

QUE la Commission de l'économie et du travail dans le cadre de son mandat entende notamment le Ministre de l'Économie et de l'Innovation, M. Pierre Fitzgibbon, M. David Bahan, sous-ministre au Ministère de l'Économie et de l'Innovation ainsi que tout autre personne dont l'apport serait susceptible d'apporter des précisions quant à ces prêts.

QUE l'organisation du mandat soit confiée comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 50, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

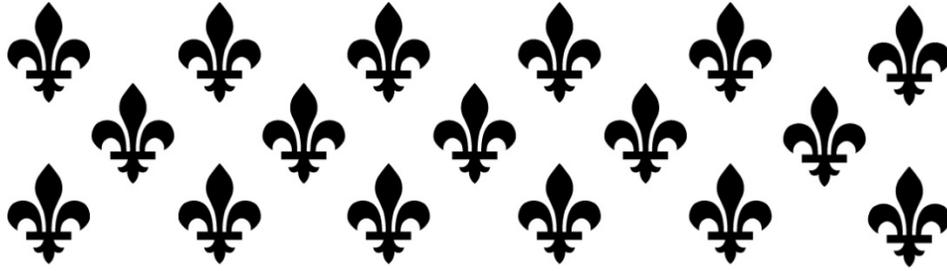
Original signé par

Ann-Philippe Cormier

Claire IsaBelle

APC/jg

Québec, le 9 février 2022



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Procès-verbal

de la séance de travail du 28 août 2019

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur la fuite de données personnelles des membres de Desjardins

Séance de travail du mercredi 28 août 2019

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur la fuite des données personnelles des membres de Desjardins

Membres présents :

- M. Simard (Montmorency), président

- M. Bachand (Richmond) en remplacement de M. Allaire (Maskinongé)
- M. Barrette (La Pinière)
- M. Campeau (Bourget) en remplacement de M. Bélanger (Orford)
- M. Chassin (Saint-Jérôme)
- M. Émond (Richelieu)
- M^{me} Foster (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)
- M. Leitão (Robert-Baldwin)
- M. Marissal (Rosemont)
- M. Ouellet (René-Lévesque)
- M^{me} Rizqy (Saint-Laurent) en remplacement de M. Derraji (Nelligan)
- M. Tardif (Rivière-du-Loup–Témiscouata) en remplacement M. Reid (Beauharnois)
- M^{me} Thériault (Anjou–Louis-Riel) en remplacement de M. Fortin (Pontiac)

Autres personnes présentes :

- M. Guillaume Boivin, attaché politique-rechercheur, Service de recherche, Québec solidaire
- M. Jacques Gagnon, directeur de la Bibliothèque, Direction de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Julien Garon, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec
- M^{me} Dany Hallé, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle
- M. Jean-Luc Jolivet, attaché politique, Cabinet du chef du troisième groupe d'opposition
- M^{me} Anne-Sophie Leclerc, attachée politique – adjointe au directeur, Cabinet du leader du deuxième groupe d'opposition
- M^{me} Anaïs Pelletier, chercheuse, Service de recherche, Coalition avenir Québec
- M. Étienne Richer, attaché politique, Service de recherche, Parti québécois

M^{me} Marie-Ève Thérien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. François White, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 30, M. Simard (Montmorency) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Hallé, Huot-Gallien, Leclerc, Pelletier et Thérien ainsi qu'à MM. Boivin, Garon, Jolivet, Richer et White d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Bachand (Richmond) de remplacer M. Allaire (Maskinongé), à M. Campeau (Bourget) de remplacer M. Bélanger (Orford), à M^{me} Rizqy (Saint-Laurent) de remplacer M. Derraji (Nelligan), à M. Tardif (Rivière-du-Loup-Témiscouata) de remplacer M. Reid (Beauharnois) et à M^{me} Thériault (Anjou-Louis-Riel) de remplacer M. Fortin (Pontiac).

M. Ouellet (René-Lévesque) explique l'objet de sa demande.

Une discussion s'engage.

M. Ouellet (René-Lévesque) propose la motion suivante :

QUE, conformément aux dispositions de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission des finances publiques se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur « La protection des données des Québécois détenues par les institutions publiques et privées ».

QU'à cette occasion, cette même commission entende :

- le Mouvement Desjardins;
- Capital One;
- l'Association des banquiers canadiens;
- Équifax;
- TransUnion;

- l’Autorité des marchés financiers (AMF);
- M. Benoît Boivin, secrétaire associé et dirigeant principal de l’information, Secrétariat du Conseil du trésor;
- Revenu Québec;
- l’Office de protection du consommateur;
- Option Consommateur;
- la Sûreté du Québec;
- le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS);
- le Conseil canadien de l’identité et de l’authentification numérique (DIACC);
- MS Solutions;
- ARS Solutions;
- le Centre d’étude en droit économique (CEDE);
- M. Jean-Denis Garon, département des sciences économiques, Université du Québec à Montréal;
- M. Benoit Dupont, directeur scientifique du Réseau intégré sur la cybersécurité (SERENE-RISC), Université de Montréal, et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en sécurité, identité et technologie;
- M. Michel Carlos, spécialiste en lutte contre la fraude;
- M. Steve Waterhouse, expert en sécurité informatique;
- M. Paul Laurier, président, Vigiteck, et ex-enquêteur à la Sûreté du Québec;
- tout autre groupe que la Commission jugera pertinent d’inviter.

Le président informe les membres que la Commission sera convoquée de nouveau en séance de travail afin de débattre de la motion proposée.

À 9 heures, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

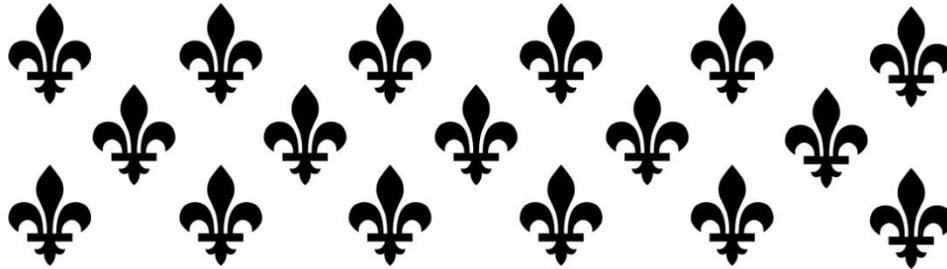
Original signé par

Stéphanie Pinault-Reid

Jean-François Simard

SPR/sed

Québec, le 28 août 2019



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Procès-verbal

de la séance de travail du 10 décembre 2020

Statuer sur la possibilité que la Commission de se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur la lutte contre le crime organisé chez Loto-Québec

2020

Séance du jeudi 10 décembre 2020

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission de se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur la lutte contre le crime organisé chez Loto-Québec

Membres présents :

- M. Simard (Montmorency), président

- M. Asselin (Vanier-Les Rivières)
- M. Chassin (Saint-Jérôme)
- M. Émond (Richelieu)
- M^{me} Foster (Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
- M. Marissal (Rosemont)
- M. M. Reid (Beauharnois)
- M. Rousselle (Vimont) en remplacement de M. Barrette (La Pinière)
- M. Thouin (Rousseau)

Autres personnes présentes :

- M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M. Félix Bélanger, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Guillaume Boivin, attaché politique, Service de recherche, Québec Solidaire
- M. Joey Chartrand, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec
- M. Mathieu LeBlanc, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Oscar Lescarbeau, attaché politique, Service de la recherche, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 14 h 36, M. Simard (Montmorency) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Barnes Crépeau ainsi qu'à MM. Boivin, Chartrand et Lescarbeau d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Rousselle (Vimont) de remplacer M. Barrette (La Pinière).

M. Marissal (Rosemont) propose la motion suivante :

QUE la Commission des finances publiques se saisisse d'un mandat d'initiative visant à étudier l'enjeu de la lutte contre le crime organisé au sein de notre société d'État, Loto-Québec.

QUE dans le cadre de ce mandat, la Commission des finances publiques tienne des auditions afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, identifie des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés. Pour ce faire, que la Commission entende notamment le groupe suivant : Loto-Québec.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Marissal (Rosemont), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Marissal (Rosemont) et M. Rousselle (Vimont) - 2.

Contre : M. Asselin (Vanier-Les Rivières), M. Chassin (Saint-Jérôme), M. Émond (Richelieu), M^{me} Foster (Charlevoix-Côte-de-Beaupré), M. Reid (Beauharnois) et M. Thouin (Rousseau) - 6.

Abstention : M. Simard (Montmorency) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 14 h 55, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

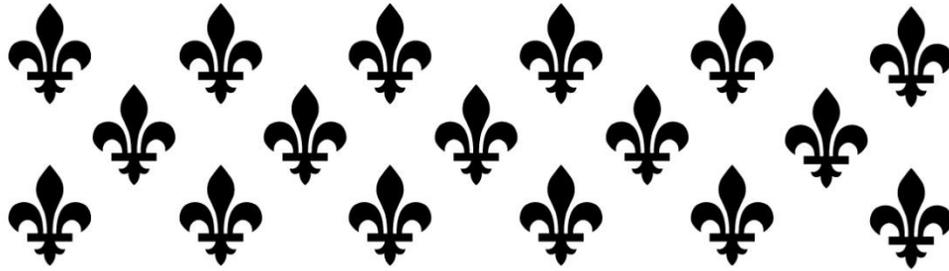
Original signé par

Olivier Champagne

Jean-François Simard

OC/kz

Québec, le 10 décembre 2020



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Procès-verbal

de la séance de travail du 11 mars 2021

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2260-20210204 concernant les critères de crédits d'impôt pour le maintien à domicile des aînés

2021

Séance de travail du jeudi 11 mars 2021

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2260-20210204 concernant les critères de crédits d'impôt pour le maintien à domicile des aînés

Membres présents :

M. Simard (Montmorency), président

M. Barrette (La Pinière)

M^{me} Foster (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)

M. Marissal (Rosemont)

M^{me} Perry Mélançon (Gaspé) en remplacement de M. Ouellet (René-Lévesque)

M. Reid (Beauharnois)

Autres personnes présentes :

M. Guillaume Boivin, attachée politique – chercheuse, Service de recherche, Québec Solidaire

M. Joey Chartrand, attaché politique, Service de recherche, Coalition Avenir Québec

M. Jean-Frédéric Moreau, attaché politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Nicolas Nadeau-Fredette, attaché politique, Service de recherche, Parti Québécois

M^{me} Jennifer Pelletier, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Florence Thivierge, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 12, M. Simard (Montmorency) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Pelletier et Thivierge ainsi qu'à MM. Boivin, Chartrand, Moreau et Nadeau-Fredette d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Perry Mélançon (Gaspé) de remplacer M. Ouellet (René-Lévesque).

M^{me} Perry Mélançon (Gaspé) présente l'objet de la pétition.

M^{me} Perry Mélançon (Gaspé) propose la motion suivante :

QUE la Commission des finances publiques, conformément aux articles 64.3 et 64.4 du Règlement, se saisisse de la pétition n° 2260-20210204 concernant l'accessibilité au crédit d'impôt pour le maintien à domicile des aînés.

QU'à cette fin, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, elle entende les deux groupes suivants :

- le Réseau FADOQ;
- le Regroupement des comités de logement et associations de locataires du Québec.

Après débat, la motion est mise aux voix. Conformément à l'entente entérinée par l'Assemblée le 9 mars 2021, M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Barrette (La Pinière), M. Fortin (Pontiac), M. Leitão (Robert-Baldwin), M. Marissal (Rosemont), M^{me} Melançon (Verdun) et M^{me} Perry Mélançon (Gaspé) - 6.

Contre : M. Asselin (Vanier-Les Rivières), M. Chassin (Saint-Jérôme), M. Émond (Richelieu), M^{me} Foster (Charlevoix-Côte-de-Beaupré), M. Reid (Beauharnois) et M. Thouin (Rousseau) - 6.

Abstention : M. Simard (Montmorency) - 1.

La motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 13 h 45, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 heures, où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Sabine Mekki

Jean-François Simard

SM/kz

Québec, le 11 mars 2021



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Procès-verbal

de la séance de travail du 14 septembre 2021

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2548-20210511 concernant le changement des modalités encadrant les acquisitions gouvernementales afin de favoriser l'achat local

Séance de travail du mardi 14 septembre 2021

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission de se saisisse de la pétition numéro 2548-20210511 concernant le changement des modalités encadrant les acquisitions gouvernementales afin de favoriser l'achat local

Membres présents :

- M. Simard (Montmorency), président

- M. Barrette (La Pinière)
- M. Chassin (Saint-Jérôme)
- M^{me} Ghazal (Mercier) en remplacement de M. Marissal (Rosemont)
- M. Reid (Beauharnois)

Autres personnes présentes :

- M. Jean-Philippe Angers, attaché politique, Service de recherche et des communications du Parti libéral
- M. Émile Bourdages-Perreault, attachée politique – recherchiste, Service de recherche du parti Québec solidaire
- M. Alexis Castonguay Laplante, recherchiste, Service de recherche de la Coalition avenir Québec
- M^{me} Audrey Houle, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Xavier Mercier Méthé, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Jean-Frédéric Moreau, attaché politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau.

À 9 h 34, M. Simard (Montmorency) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à MM. Angers, Bourdages-Perreault, Castonguay Laplante et Moreau d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Ghazal (Mercier) de remplacer M. Marissal (Rosemont).

M^{me} Ghazal (Mercier) présente l'objet de la pétition numéro 2548-20210511 concernant le changement des modalités encadrant les acquisitions gouvernementales afin de favoriser l'achat local.

Une discussion s'engage.

M^{me} Ghazal (Mercier) propose la motion suivante :

QUE la Commission des finances publiques se saisisse de la pétition n° 2548-20210511 sur le changement des modalités encadrant les acquisitions gouvernementales afin de favoriser l'achat local.

QUE dans le cadre de ce mandat, la Commission des finances publiques tienne des auditions afin d'entendre les représentants de la pétition et tout autre organisme qu'elle jugera pertinent. Le tout afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, identifier des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Ghazal (Mercier), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Barrette (La Pinière) et M^{me} Ghazal (Mercier) - 2.

Contre : M. Chassin (Saint-Jérôme) et M. Reid (Beauharnois) - 2.

Abstention : M. Simard (Montmorency) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 10 heures, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

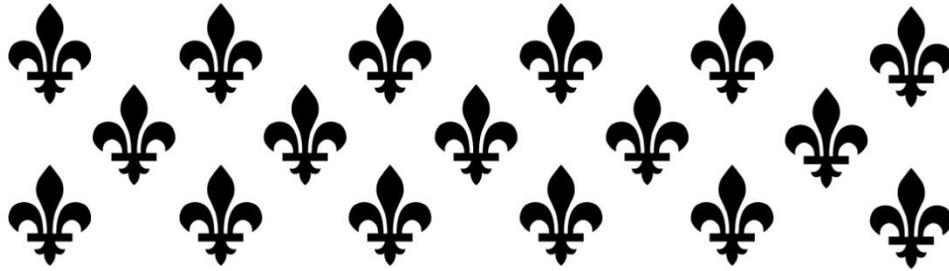
Original signé par

Stéphanie Pinault-Reid

Jean-François Simard

SPR/cv

Québec, le 14 septembre 2021



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Procès-verbal

de la séance de travail du 6 octobre 2021

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2780-20210923 concernant l'opposition au passeport vaccinal obligatoire

2021

Séance de travail du mercredi 6 octobre 2021

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2780-20210923 concernant l'opposition au passeport vaccinal obligatoire

Membres présents :

M. Bachand (Richmond), président

M^{me} D'Amours (Mirabel)

M^{me} Lavallée (Repentigny)

M. Lemieux (Saint-Jean)

M. Lévesque (Chapleau)

M. Marissal (Rosemont) en remplacement de M. Zanetti (Jean-Lesage)

M. Martel (Nicolet-Bécancour)

M. Ouellette (Chomedey)

M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger) en remplacement de M^{me} Weil (Notre-Dame-de-Grâce)

Autre députée présente :

M^{me} Samson (Iberville)

Autres personnes présentes :

M^{me} Karoline Boucher-Stanton, attachée politique, Cabinet de la leader du deuxième groupe d'opposition

M. Émile Bourdages-Perreault, attaché politique, Service de recherche, Québec solidaire

M^{me} Nadhya Dumais, responsable des commissions parlementaires, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Audrey Houle, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Jean-Frédéric Moreau, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Florence Thivierge, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Magdalane Vanasse-Corbeil, attachée politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 15, M. Bachand (Richmond) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Boucher-Stanton, Dumais, Thivierge et Vanasse-Corbeil ainsi qu'à MM. Bourdages-Perreault et Moreau d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Samson (Iberville) d'assister à la séance et de présenter une motion.

Il est convenu de permettre à M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger) de remplacer M^{me} Weil (Notre-Dame-de-Grâce) et à M. Marissal (Rosemont) de remplacer M. Zanetti (Jean-Lesage)

Une discussion s'engage.

M^{me} Samson (Iberville) propose la motion suivante :

« QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission des institutions se saisisse de la pétition de 118 624 signataires concernant l'opposition au passeport vaccinal (n° 2780-20210923).

QU'à cette fin, en vertu de l'article 64.4 du Règlement, elle entende les groupes suivants :

- la Ligue des droits et liberté ;
- l'Association canadienne des libertés civiles ;
- le Barreau du Québec ;
- l'Association des restaurateurs du Québec ;
- M^e Hans Mercier, avocat qui intente un recours judiciaire contre le passeport vaccinal ;
- M. Jocelyn Maclure, professeur de philosophie et président de la Commission d'éthique en science et technologie du Québec.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission des institutions. »

Après débat, la motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 21, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 7 octobre 2021, après les affaires courantes, où elle se réunira en séance de travail.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Astrid Martin

André Bachand

AM/mcb

Québec, le 6 octobre 2021



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Procès-verbal

de la séance de travail du 7 octobre 2021

Organiser les travaux de la Commission dans le cadre du mandat conféré par le Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale

2021

Séance de travail du jeudi 7 octobre 2021

Objet : Organiser les travaux de la Commission dans le cadre du mandat conféré par le Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale

Membres présents :

- M. Bachand (Richmond), président
- M. Benjamin (Viau), vice-président

- M. Allaire (Maskinongé) en remplacement de M. Lévesque (Chapleau)
- M^{me} Blais (Abitibi-Ouest) en remplacement de M^{me} Lachance (Bellechasse)
- M^{me} D'Amours (Mirabel)
- M. Lamothe (Ungava)
- M^{me} Lavallée (Repentigny)
- M. Lemieux (Saint-Jean)
- M. Marissal (Rosemont) en remplacement de M. Zanetti (Jean-Lesage)
- M. Martel (Nicolet-Bécancour)
- M. Ouellet (René-Lévesque) en remplacement de M^{me} Hivon (Joliette)
- M. Ouellette (Chomedey)
- M. Tanguay (LaFontaine)
- M^{me} Weil (Notre-Dame-de-Grâce)

Autres personnes présentes :

- M. Guillaume Boivin, attaché politique, Service de recherche, Québec solidaire
- M^{me} Nadhya Dumais, responsable des commissions parlementaires, Cabinet du whip en chef du gouvernement
- M. Karl Fillion, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M. Jean-Luc Jolivet, directeur adjoint, Cabinet du leader du troisième groupe d'opposition
- M^{me} Audrey Houle, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle
- M. Xavier Mercier-Méthé, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Jean-Frédéric Moreau, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Julianne Toupin, stagiaire, Fondation Jean-Charles-Bonenfant

M^{me} Magdalane Vanasse-Corbeil, attachée politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 21, M. Bachand (Richmond) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire annonce les remplacements.

Il est convenu de permettre à M. Allaire (Maskinongé) de remplacer M. Lévesque (Chapleau) et à M^{me} Blais (Abitibi-Ouest) de remplacer M^{me} Lachance (Bellechasse).

Il est convenu de permettre à M^{mes} Dumais, Huot-Gallien, Toupin et Vanasse-Corbeil ainsi qu'à MM. Boivin, Fillion, Jolivet et Moreau d'assister à la séance.

M. le président fait un bref résumé de l'historique du mandat.

Il est convenu que la Commission entreprenne l'étude du mandat.

M. Tanguay (LaFontaine) propose la motion suivante :

QUE la Commission des institutions, conformément au mandat qui lui est confié par l'article 114 du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale, procède à l'étude du *Rapport sur la mise en œuvre du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale*.

QUE la Commission des institutions, dans le cadre de l'étude du *Rapport sur la mise en œuvre du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale*, procède à des consultations particulières et tiennent des auditions publiques et qu'à cette fin elle entende dans un premier temps la Commissaire à l'éthique et à la déontologie, M^e Ariane Mignolet.

QUE la durée maximale de l'exposé de la Commissaire à l'éthique et à la déontologie, M^e Ariane Mignolet, soit de 20 minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 2 h 40.

QUE suivant cette audition, la Commission se réunisse afin de faire le bilan de cette audition publique.

Après débat, la motion est rejetée.

À 12 h 22, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 19 octobre 2021, à 9h 45, où elle entreprendra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

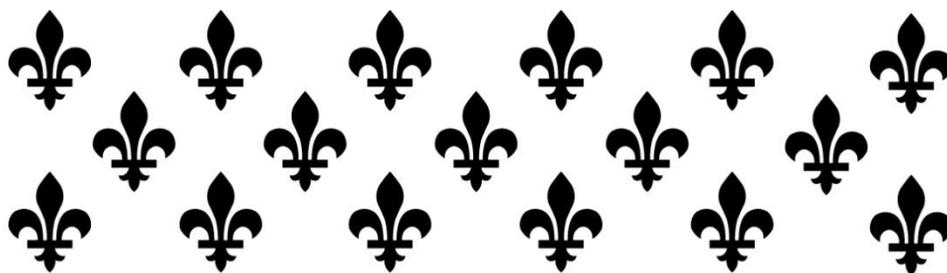
Original signé par

Astrid Martin

André Bachand

AM/mcb

Québec, le 7 octobre 2021



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Procès-verbal

de la séance de travail du 4 novembre 2021

Organisation des travaux de la Commission

2021

Séance de travail du jeudi 4 novembre 2021

Objet : Organisation des travaux de la Commission

Membres présents :

M. Benjamin (Viau), vice-président

M^{me} D'Amours (Mirabel)

M^{me} Lachance (Bellechasse)

M. Lamothe (Ungava)

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) en remplacement de M. Zanetti (Jean-Lesage)

M. Lemieux (Saint-Jean)

M. Lévesque (Chapleau)

M. Ouellette (Chomedey)

M. Tanguay (LaFontaine)

Autres personnes présentes :

M. Karl Fillion, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Félix Fortin-Lauzier, secrétaire de commission, Direction des commissions parlementaires

M^{me} Audrey Houle, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Mathieu LeBlanc, secrétaire de commission, Direction des commissions parlementaires

M. Jean-Frédéric Moreau, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Magdalane Vanasse-Corbeil, attachée politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 19, M. Benjamin (Viau) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Vanasse-Corbeil, ainsi qu'à MM. Fillion et Moreau d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) de remplacer M. Zanetti (Jean-Lesage).

1. Mot de la présidence

M. le président explique les effets de la prorogation.

2. Constitution du comité directeur

M. le président indique qu'il souhaite constituer un comité directeur afin d'assurer le bon fonctionnement de la Commission.

M. Benjamin (Viau) propose la motion suivante :

QUE la Commission, conformément à l'article 4 des Règles de fonctionnement, constitue un comité directeur composé du président, du vice-président ainsi que de la secrétaire.

La motion est adoptée.

3. Motion pour les frais de repas

M. le président indique que les frais liés aux repas pris lors des séances de travail et des réunions du comité directeur doivent être approuvés par la Commission.

M. Benjamin (Viau) propose la motion suivante :

QUE les repas pris à l'occasion des réunions du comité directeur et des séances de travail soient payés à même le budget de la Commission.

La motion est adoptée.

4. Reconduction de mandats

M. le président informe la Commission qu'une mise à jour de la liste des mandats conférés a été mise à jour et a été versée dans le site Greffier dans la section « Autre

documentation ». Il informe également la Commission des effets de la prorogation sur le mandat conféré par la loi concernant l'étude du Rapport sur la mise en œuvre du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale.

Il est convenu de poursuivre l'étude du Rapport sur la mise en œuvre du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale.

Une discussion s'engage.

À 8 h 23, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instants avant de se réunir de nouveau en séance de travail.

La secrétaire de la Commission,

Le vice-président de la Commission,

Original signé par

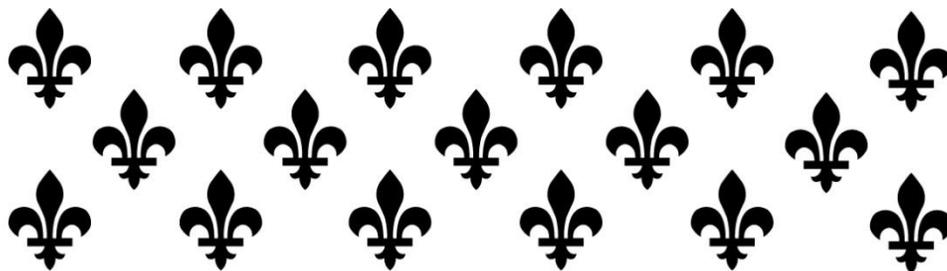
Original signé par

Astrid Martin

Frantz Benjamin

AM/mcb

Québec, le 4 novembre 2021



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Procès-verbal

de la séance de travail du 4 novembre 2021

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant l'accessibilité à la justice

2021

Séance de travail du jeudi 4 novembre 2021

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant l'accessibilité à la justice

Membres présents :

- M. Benjamin (Viau), vice-président

- M^{me} D'Amours (Mirabel)
- M^{me} Lachance (Bellechasse)
- M. Lamothe (Ungava)
- M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) en remplacement de M. Zanetti (Jean-Lesage)
- M. Lemieux (Saint-Jean)
- M. Lévesque (Chapleau)
- M. Ouellette (Chomedey)
- M. Tanguay (LaFontaine)

Autres personnes présentes :

- M. Guillaume Boivin, attaché politique, Service de recherche, Québec Solidaire
- M. Karl Fillion, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M. Félix Fortin-Lauzier, secrétaire de commission, Direction des commissions parlementaires
- M^{me} Audrey Houle, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Mathieu LeBlanc, secrétaire de commission, Direction des commissions parlementaires
- M. Jean-Frédéric Moreau, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M^{me} Magdalane Vanasse-Corbeil, attachée politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 23, M. Benjamin (Viau) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Vanasse-Corbeil, ainsi qu'à MM. Boivin, Fillion et Moreau d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) de remplacer M. Zanetti (Jean-Lesage).

M. Tanguay (Lafontaine) propose la motion suivante :

« QUE la Commission des institutions se saisisse d'un mandat d'initiative concernant l'accessibilité à la justice.

QUE la Commission des institutions entende notamment les groupes suivants :

- Le Barreau du Québec;
- La Commission des services juridiques;
- Les Centres de justice de proximité, et;
- Juripop.

QUE l'organisation du mandat soit confiée aux membres de la Commission. »

Après débat, la motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 43, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le vice-président de la Commission,

Original signé par

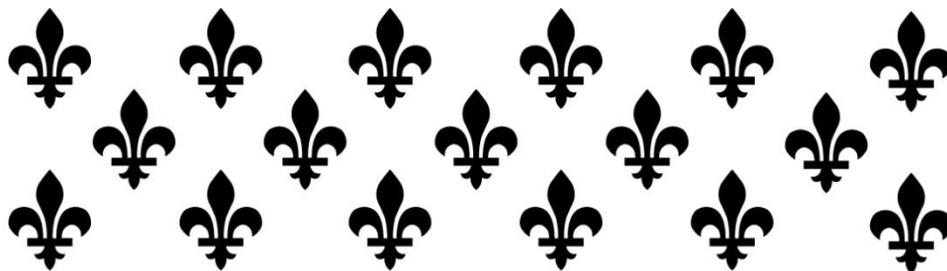
Original signé par

Astrid Martin

Frantz Benjamin

AM/mcb

Québec, le 4 novembre 2021



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Procès-verbal

de la séance de travail du 2 février 2022

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 107-20211124 concernant le retrait de certains articles au projet de loi n° 2, Loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et modifiant le Code civil en matière de droits de la personnalité et d'état civil

Séance de travail du mercredi 2 février 2022

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 107-20211124 concernant le retrait de certains articles au projet de loi n° 2, Loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et modifiant le Code civil en matière de droits de la personnalité et d'état civil

Membres présents :

- M. Bachand (Richmond), président

- M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) en remplacement de M. Zanetti (Jean-Lesage)
- M. Lemieux (Saint-Jean)
- M. Lévesque (Chapleau)
- M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) en remplacement de M^{me} Weil (Notre-Dame-de-Grâce)
- M. Ouellette (Chomedey)
- M. Thouin (Rousseau)

Autres personnes présentes :

- M^{me} Karoline Boucher-Stanton, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
- M^{me} Audrey Houle, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Oscar Lescarbeau, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M. Jean-Frédéric Moreau, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M^{me} Cybel Richer, recherchiste, Service de recherche, Québec solidaire
- M^{me} Magdalane Vanasse-Corbeil, attachée politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 30, M. Bachand (Richmond) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Boucher-Stanton, Richer et Vanasse-Corbeil ainsi qu'à MM Lescarbeau et Moreau d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) de remplacer M^{me} Weil (Notre-Dame-de-Grâce) et à M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) de remplacer M. Zanetti (Jean-Lesage).

Une discussion s'engage.

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission des institutions se saisisse de la pétition visant le retrait des articles 23, 24, 26, 30, 33, 41, 42, 43 et 247 du projet de loi n° 2, Loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et modifiant le Code civil en matière de droits de la personnalité et d'état civil.

QU'à cette fin, en vertu de l'article 64.4 du Règlement, elle entende les représentants de la pétition et tout autre organisme qu'elle jugera pertinent. Le tout afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, identifier des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) et M. Ouellette (Chomedey) - 3.

Contre : M. Lemieux (Saint-Jean), M. Lévesque (Chapleau) et M. Thouin (Rousseau) - 3.

Abstention : M. Bachand (Richmond) - 1.

La motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 57, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

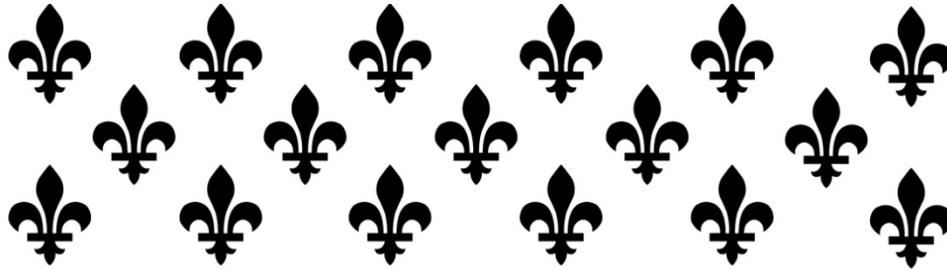
Original signé par

Carolyne Paquette

André Bachand

CP/mcb

Québec, le 2 février 2022



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Procès-verbal

de la séance de travail du 16 février 2022

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 249-20220203 concernant la réforme du droit de la famille et le maintien des droits des grands-parents

2022

Séance de travail du mercredi 16 février 2022

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 249-20220203 concernant la réforme du droit de la famille et le maintien des droits des grands-parents

Membres présents :

M. Bachand (Richmond), président

M^{me} Jeannotte (Labelle)

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) en remplacement de M. Zanetti (Jean-Lesage)

M. Lemieux (Saint-Jean)

M. Lévesque (Chapleau)

M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) en remplacement de M^{me} Weil (Notre-Dame-de-Grâce)

M. Thouin (Rousseau)

Autres personnes présentes :

M. Guillaume Boivin, attaché politique, Service de recherche, Québec Solidaire

M^{me} Karoline Boucher-Stanton, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition

M. Karl Fillion, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Félix Fortin-Lauzier, secrétaire de commission, Direction des commissions parlementaires

M^{me} Audrey Houle, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Jean-Frédéric Moreau, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Magdalane Vanasse-Corbeil, attachée politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 31, M. Bachand (Richmond) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Vanasse-Corbeil et Boucher-Stanton ainsi qu'à MM. Boivin, Fillion et Moreau d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Maccarone (Westmount-Saint-Louis) de remplacer M^{me} Weil (Notre-Dame-de-Grâce) et à M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) de remplacer M. Zanetti (Jean-Lesage).

À la demande de M. le président, M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) présente l'objet de la pétition.

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) propose la motion suivante :

QUE la Commission des institutions se saisisse de la pétition 249-20220203 concernant la réforme du droit de la famille et le maintien des droits des grands-parents.

QUE dans le cadre de ce mandat, la Commission des institutions tienne des auditions afin d'entendre les représentants de l'Association des grands-parents du Québec et tout autre organisme qu'elle jugera pertinent. Le tout afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, identifier des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 57, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes, où elle entreprendra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

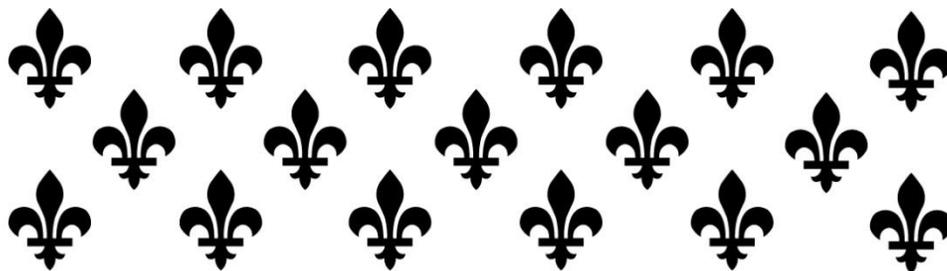
Original signé par

Astrid Martin

André Bachand

AM/mcb

Québec, le 16 février 2022



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Procès-verbal

de la séance de travail du 15 mars 2022

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 269-20220215 concernant la modification de l'article 1074.2 du Code civil du Québec relativement à l'indemnisation des sinistres en copropriété

2022

Séance de travail du mardi 15 mars 2022

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 269-20220215 concernant la modification de l'article 1074.2 du Code civil du Québec relativement à l'indemnisation des sinistres en copropriété

Membres présents :

M. Bachand (Richmond), président

M^{me} Jeannotte (Labelle)

M. Lemieux (Saint-Jean)

M^{me} Nichols (Vaudreuil) en remplacement de M^{me} Weil (Notre-Dame-de-Grâce)

M. Ouellette (Chomedey)

M. Thouin (Rousseau)

Autres personnes présentes :

M. Jean-Philippe Carlos, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Caroline Dussault, attachée politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Audrey Houle, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Philippe Mercier, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Jean-Frédéric Moreau, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 12 h 39, M. Bachand (Richmond) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Dussault ainsi qu'à MM. Mercier et Moreau d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Nichols (Vaudreuil) de remplacer M^{me} Weil (Notre-Dame-de-Grâce).

M^{me} Nichols (Vaudreuil) propose la motion suivante :

QUE la Commission des institutions, en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, se saisisse de la pétition concernant la modification de l'article 1074.2 du Code civil du Québec relativement à l'indemnisation des sinistres en copropriété (numéro 269-20220215).

QU'à cette fin, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, la Commission entende notamment les groupes suivants :

- le Regroupement des gestionnaires et copropriétaires du Québec (RGCQ);
- l'Association des syndicats de copropriétés du Québec (ASCQ);
- l'Association québécoise des gestionnaires de copropriétés du Québec (AQGC);
- M^e Yves Joli-Cœur, avocat émérite spécialiste en copropriété;
- M^e Élise Beauchênes de SolutionCondo;
- le Barreau du Québec;
- la Chambre des notaires du Québec.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Un débat s'engage.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

Après débat, la motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 13 h 02, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Astrid Martin

André Bachand

AM/mcb

Québec, le 15 mars 2022



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Procès-verbal

de la séance de travail du 13 avril 2022

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative pour faire la lumière sur un procès secret

2022

Séance de travail du mercredi 13 avril 2022

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur un procès secret

Membres présents :

M. Bachand (Richmond), président

M. Barrette (LaPinière)

M^{me} Hivon (Joliette)

M^{me} Jeannotte (Labelle)

M^{me} Lachance (Bellechasse)

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) en remplacement de M. Zanetti (Jean-Lesage)

M. Lemieux (Saint-Jean)

M. Ouellette (Chomedey)

M. Thouin (Rousseau)

Autres personnes présentes :

M. Nicolas Beaulieu, stagiaire, bureau du député d'Hochelaga-Maisonneuve

M. Guillaume Boivin, chercheur, Service de recherche, Québec solidaire

M. Karl Fillion, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Anik Gosselin, chercheur, Service de recherche, Parti québécois

M^{me} Audrey Houle, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Jean-Luc Jolivet, directeur adjoint, Cabinet du leader parlementaire du troisième groupe d'opposition

M. Jean-Frédéric Moreau, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Jules Racine St-Jacques, chef d'équipe, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Magdalane Vanasse-Corbeil, chercheur, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 31, M. Bachand (Richmond) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Gosselin et Vanasse-Corbeil, ainsi qu'à MM. Beaulieu, Boivin, Fillion, Jolivet et Moreau d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) de remplacer M. Zanetti (Jean-Lesage).

M^{me} Hivon (Joliette) présente sa proposition de mandat d'initiative.

M^{me} Hivon (Joliette) propose la motion suivante :

QUE la Commission des institutions se saisisse d'un mandat d'initiative pour faire la lumière sur un procès secret et qu'elle entende les groupes suivants :

- le ministre de la Justice du Québec;
- la sous-ministre de la Justice du Québec;
- la sous-ministre associée des services de justice, des registres et de la transformation;
- le Barreau du Québec;
- l'Association des avocats de la défense;
- le Conseil de la magistrature;
- et toute autre personne que la Commission jugera utile.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Hivon (Joliette), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Barrette (La Pinière), M^{me} Hivon (Joliette), M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) et M. Ouellette (Chomedey) - 4.

Contre : M^{me} Jeannotte (Labelle), M^{me} Lachance (Bellechasse), M. Lemieux (Saint-Jean) et M. Thouin (Rousseau) - 4.

Abstention : M. Bachand (Richmond) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 57, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

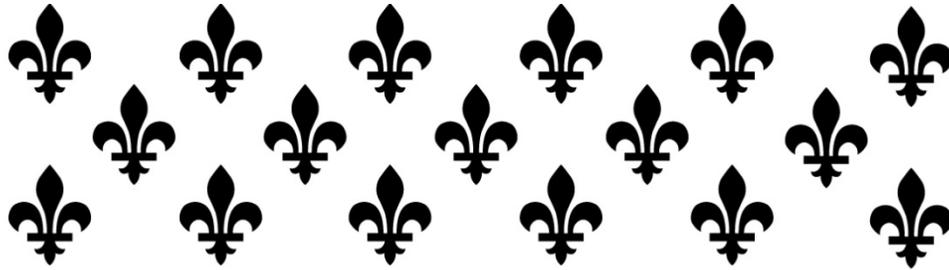
Original signé par

Dominic Garant

André Bachand

DG/mcb

Québec, le 13 avril 2022



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Procès-verbal

de la séance de travail du 26 mai 2022

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 511-20220427 concernant un moratoire sur le projet d'implantation d'un portefeuille numérique québécois

2022

Séance de travail du jeudi 26 mai 2022

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 511-20220427 concernant un moratoire sur le projet d'implantation d'un portefeuille numérique québécois

Membres présents :

M. Bachand (Richmond), président

M^{me} Jeannotte (Labelle)

M. Kelley (Jacques-Cartier) en remplacement de M. Barrette (La Pinière)

M. Lemieux (Saint-Jean)

M. Thouin (Rousseau)

Autres personnes présentes :

M^{me} Jolyanne Gagné, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Julien Garon, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Audrey Houle, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Jean-Frédéric Moreau, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 34, M. Bachand (Richmond) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Gagné, ainsi qu'à MM. Garon et Moreau d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Kelley (Jacques-Cartier) de remplacer M. Barrette (La Pinière).

À la demande de M. le président, M. Kelley (Jacques-Cartier) présente l'objet de la pétition.

M. Kelley (Jacques-Cartier) propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission des institutions se saisisse de la pétition concernant un moratoire sur le projet d'implantation d'un portefeuille numérique québécois (n° 511-20220427).

QUE l'organisation du mandat soit confiée aux membres de la Commission.

Après débat, la motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 40, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au vendredi 27 mai 2022, à 10 heures, où elle entreprendra un mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

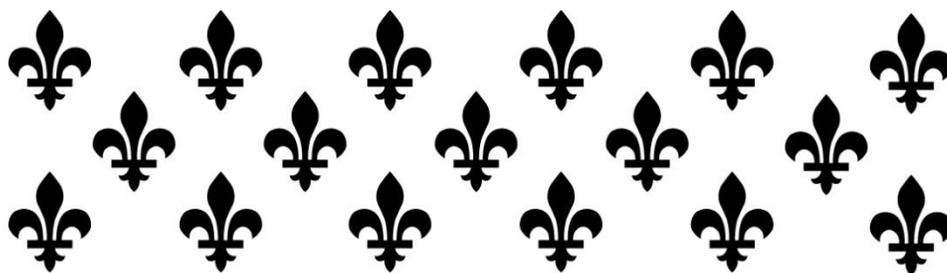
Original signé par

Astrid Martin

André Bachand

AM/mcb

Québec, le 26 mai 2022



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des relations avec les citoyens

Procès-verbal

de la séance de travail du 12 novembre 2020

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2064-20201104 concernant l'implantation d'une Maison des aînés à Rémigny

Séance de travail du jeudi 12 novembre 2020

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2064-20201104 concernant l'implantation d'une Maison des aînés à Rémigny

Membres présents :

M^{me} Lecours (Les Plaines), présidente

M^{me} Sauvé (Fabre), vice-présidente

M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) en remplacement de M^{me} Dorion (Taschereau)

M^{me} Picard (Soulanges)

M. Poulin (Beauce-Sud)

M. Provençal (Beauce-Nord) en remplacement de M^{me} Lachance (Bellechasse)

M^{me} Samson (Iberville)

Autres personnes présentes :

M^{me} Justine Gravel, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement, Coalition avenir Québec

M. Émile Bourdages-Perreault, attaché politique, Québec solidaire

M^{me} Florence Thivierge, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Magdalane Vanasse-Corbeil, attachée politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 05, M^{me} Lecours (Les Plaines) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Gravel, Thivierge et Vanasse-Corbeil ainsi qu'à M. Bourdages-Perreault d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) de remplacer M^{me} Dorion (Taschereau) et à M. Provençal (Beauce-Nord) de remplacer M^{me} Lachance (Bellechasse).

M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda–Témiscamingue) propose la motion suivante :

QUE la Commission des Relations avec les citoyens se saisisse de la pétition 2064-20201104 visant l'appui à un projet de Maison des aînés à Rémigny.

QUE dans le cadre de ce mandat, la Commission des Relations avec les citoyens tienne des auditions afin d'entendre les représentants de la pétition et tout autre organisme qu'elle jugera pertinent. Le tout afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, identifier des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda–Témiscamingue), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda–Témiscamingue) et M^{me} Sauvé (Fabre) - 2.

Contre : M^{me} Picard (Soulanges), M. Poulin (Beauce-Sud), M. Provençal (Beauce-Nord) et M^{me} Samson (Iberville) - 4.

Abstention : M^{me} Lecours (Les Plaines) - 1.

La motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 13 h 27, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures, où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

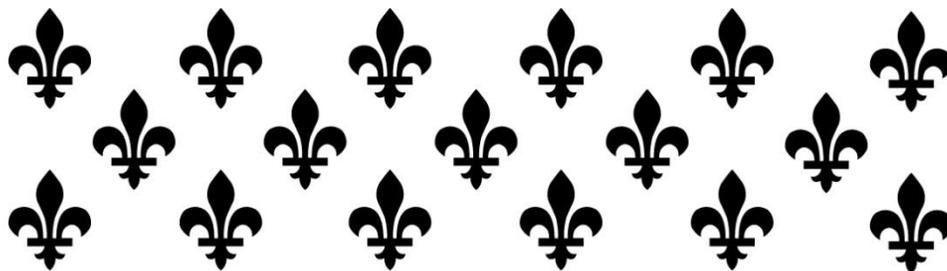
Original signé par

Sabine Mekki

Lucie Lecours

SM/nt

Québec, le 12 novembre 2020



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des relations avec les citoyens

Procès-verbal

de la séance de travail du 3 décembre 2020

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2089-20201112 concernant une réforme du système de soutien aux personnes âgées, handicapées et aux proches aidants

Séance de travail du jeudi 3 décembre 2020

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2089-20201112 concernant une réforme du système de soutien aux personnes âgées, handicapées et aux proches aidants

Membres présents :

M^{me} Sauvé (Fabre), vice-présidente

M^{me} Blais (Abitibi-Ouest)

M^{me} Labrie (Sherbrooke) en remplacement de M^{me} Dorion (Taschereau)

M^{me} Lachance (Bellechasse)

M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis)

M. Poulin (Beauce-Sud)

Autre député présent :

M. Polo (Laval-des-Rapides), président de séance

Autres personnes présentes :

M^{me} Justine Gravel, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Pierre Skilling, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Florence Thivierge, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Magdalane Vanasse-Corbeil, attachée politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 35, M. Polo (Laval-des-Rapides) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Gravel, Thivierge et Vanasse-Corbeil d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Labrie (Sherbrooke) de remplacer M^{me} Dorion (Taschereau).

M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) propose la motion suivante :

QU'EN vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission des relations avec les citoyens se saisisse de la pétition concernant la réforme du système de soutien aux personnes âgées, handicapées et aux proches aidants (2089-20201112).

QU'à cette fin, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, elle entende les groupes suivants :

- M. Jonathan Marchand
- Le Regroupement des aidants naturels du Québec
- L'Étoile de Pacho
- La Fédération québécoise de l'autisme
- L'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)
- La Société québécoise de la déficience intellectuelle
- L'APPUI
- Autisme Québec – Autisme Montréal
- Parents pour toujours
- Parents jusqu'au bout
- La Confédération des organismes des personnes handicapées du Québec
- L'Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées

QUE l'organisation du mandat soit confiée aux membres de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Labrie (Sherbrooke), M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) et M^{me} Sauvé (Fabre) - 3.

Contre : M^{me} Blais (Abitibi-Ouest), M^{me} Lachance (Bellechasse) et M. Poulin (Beauce-Sud) - 3.

Abstention : Aucune.

La motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 13 h 50, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 10 décembre 2020, à 14 h 30, où elle se réunira en séance de travail.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

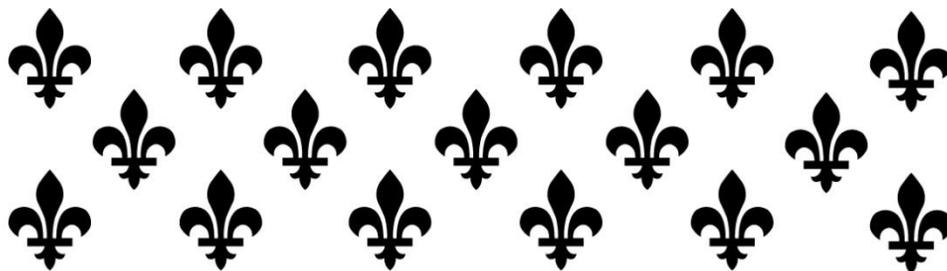
Original signé par

Sabine Mekki

Lucie Lecours

SM/nt

Québec, le 3 décembre 2020



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des relations avec les citoyens

Procès-verbal

de la séance de travail du 10 décembre 2020

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur la régularisation des personnes immigrantes à statut précaire

Séance de travail du jeudi 10 décembre 2020

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur la régularisation des personnes immigrantes à statut précaire

Membres présents :

M^{me} Lecours (Les Plaines), présidente

M. Barrette (La Pinière)

M^{me} Blais (Abitibi-Ouest)

M. Fontecilla (Laurier-Dorion) en remplacement de M^{me} Dorion (Taschereau)

M^{me} Perry Mélançon (Gaspé)

M^{me} Picard (Soulanges)

M. Poulin (Beauce-Sud)

Autres participants (par ordre d'intervention) :

M^{me} Justine Gravel, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Marc-Antoine Rioux, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Pierre Skilling, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. François Thériault, attaché politique, Québec solidaire

M^{me} Magdalane Vanasse-Corbeil, attachée politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 14 h 36, M^{me} Lecours (Les Plaines) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Gravel et Vanasse-Corbeil ainsi qu'à MM. Rioux et Thériault d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Fontecilla (Laurier-Dorion) de remplacer M^{me} Dorion (Taschereau).

M. Fontecilla (Laurier-Dorion) propose la motion suivante :

QUE la Commission des relations avec les citoyens se saisisse d'un mandat d'initiative visant à étudier l'enjeu de la régularisation des personnes immigrantes à statut précaire qui ont travaillé durant la pandémie comme travailleurs et travailleuses essentiels.

QUE dans le cadre de ce mandat, la Commission des relations avec les citoyens tienne des auditions publiques afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, identifie des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Barrette (La Pinière), M. Fontecilla (Laurier-Dorion) et M^{me} Perry Mélançon (Gaspé) - 3.

Contre : M^{me} Blais (Abitibi-Ouest), M^{me} Picard (Soulanges) et M. Poulin (Beauce-Sud) - 3.

Abstention : M^{me} Lecours (Les Plaines) - 1.

La motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 14 h 55, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

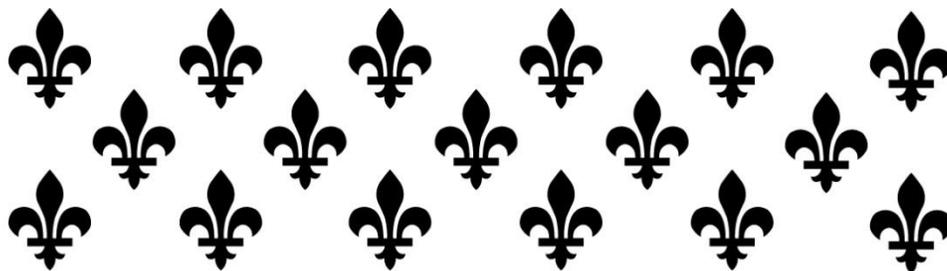
Original signé par

Sabine Mekki

Lucie Lecours

SM/nt

Québec, le 10 décembre 2020



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des relations avec les citoyens

Procès-verbal

de la séance de travail du 18 mars 2021

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2258-20210204 concernant la protection des personnes âgées contre les abus financiers en résidence privée pour aînés

Séance de travail du jeudi 18 mars 2021

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2258-20210204 concernant la protection des personnes âgées contre les abus financiers en résidence privée pour aînés

Membres présents :

M^{me} D'Amours (Mirabel), présidente

M^{me} Sauvé (Fabre), vice-présidente

M^{me} Dorion (Taschereau)

M. Gaudreault (Jonquière) en remplacement de M^{me} Perry Mélançon (Gaspé)

M. Poulin (Beauce-Sud)

Autres personnes présentes :

M^{me} Justine Gravel, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Jean-François Hughes, conseiller, Service de recherche, Québec solidaire

M^{me} Florence Thivierge, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Magdalane Vanasse-Corbeil, attachée politique, Service de recherche, Coalition Avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 09, M^{me} D'Amours (Mirabel) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Gravel, Thivierge et Vanasse-Corbeil, ainsi qu'à M. Hugues d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Gaudreault (Jonquière) de remplacer M^{me} Perry Mélançon (Gaspé).

À la demande de M^{me} la présidente, M. Gaudreault (Jonquière) présente l'objet de la pétition.

M. Gaudreault (Jonquière) propose la motion suivante :

Que la Commission des relations avec les citoyens, conformément aux articles 64.3 et 64.4 du Règlement, se saisisse de la pétition numéro 2258-20210204 concernant la protection des personnes âgées contre les abus financiers en résidence privée pour aînés.

Qu'à cette fin, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, elle entende les intervenants intéressés.

Après débat, la motion est mise aux voix. M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Dorion (Taschereau), M. Gaudreault (Jonquière), M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis), M^{me} Robitaille (Bourassa-Sauvé), M^{me} Sauvé (Fabre) et M^{me} St-Pierre (Acadie) - 6.

Contre : M^{me} Blais (Abitibi-Ouest), M^{me} Dansereau (Verchères), M^{me} Lachance (Bellechasse), M^{me} Picard (Soulanges), M. Poulin (Beauce-Sud) et M^{me} Samson (Iberville) - 6.

Abstention : M^{me} D'Amours (Mirabel) - 1.

La motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 13 h 28, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

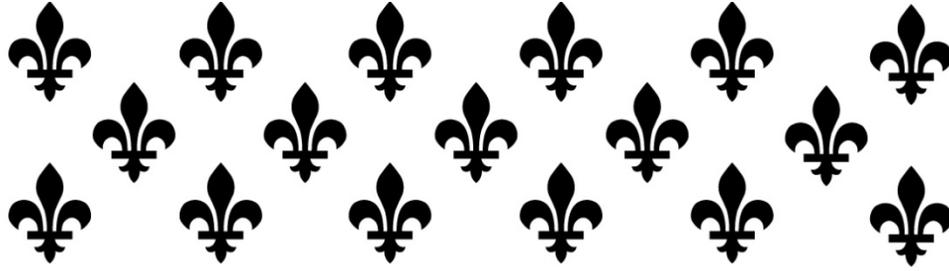
Original signé par

Astrid Martin

Sylvie D'Amours

AM/mcb

Québec, le 18 mars 2021



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des relations avec les citoyens

Procès-verbal

de la séance de travail du 13 avril 2021

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2387-20210323 concernant la mise en place de mesures visant à améliorer les conditions sociales et économiques des résidents de l'arrondissement de Montréal-Nord

Séance de travail du mardi 13 avril 2021

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2387-20210323 concernant la mise en place de mesures visant à améliorer les conditions sociales et économiques des résidents de l'arrondissement de Montréal-Nord

Membres présents :

M^{me} D'Amours (Mirabel), présidente

M^{me} Picard (Soulanges)

M^{me} Robitaille (Bourassa-Sauvé)

Autres personnes présentes :

M. Karl Filion, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Mathieu Houle-Courcelles, agent de recherche, Service de recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Jennifer Pelletier, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Frédéric Pesenti, attaché politique, Service de recherche, Coalition Avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 03, M^{me} D'Amours (Mirabel) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Pelletier ainsi qu'à MM. Filion et Pesenti, d'assister à la séance.

M^{me} Robitaille (Bourassa-Sauvé) propose la motion suivante :

QUE la Commission des relations avec les citoyens, conformément aux articles 64.3 et 64.4 du Règlement, se saisisse de la pétition numéro 2387-20210323 concernant la mise en place de mesures visant à améliorer

les conditions sociales et économiques des résidents de l'arrondissement de Montréal-Nord.

QU'à cette fin, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, elle entend notamment les groupes suivants :

- Mamans contre la violence;
- Parole d'excluEs;
- Hoodstock;
- Itinéraire pour tous.

QUE l'organisation du mandat soit confiée aux membres de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. Conformément à l'entente entérinée par l'Assemblée le 13 avril 2021, M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis), M^{me} Robitaille (Bourassa-Sauvé), M^{me} Sauvé (Fabre) et M^{me} St-Pierre (Acadie) - 4.

Contre : M^{me} Blais (Abitibi-Ouest), M^{me} Dansereau (Verchères), M^{me} Lachance (Bellechasse), M^{me} Picard (Soulanges), M. Poulin (Beauce-Sud) et M^{me} Samson (Iberville) - 6.

Abstention : M^{me} D'Amours (Mirabel) - 1.

La motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 9 h 24, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire suppléante de la Commission,

La vice-présidente de la Commission,

Original signé par

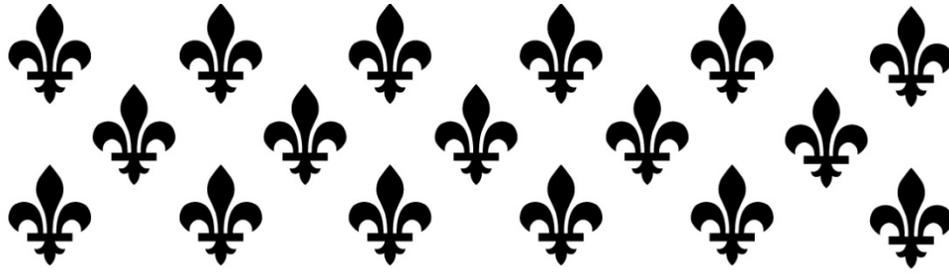
Original signé par

Carolyne Paquette

Monique Sauvé

CP/mcb

Québec, le 13 avril 2021



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des relations avec les citoyens

Procès-verbal

de la séance de travail du 27 mai 2021

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant l'accessibilité aux services de garde éducatifs à l'enfance pour les enfants handicapés ou sous le spectre de l'autisme ainsi qu'aux mesures disponibles pour ces enfants

Séance de travail du jeudi 27 mai 2021

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant l'accessibilité aux services de garde éducatifs à l'enfance pour les enfants handicapés ou sous le spectre de l'autisme ainsi qu'aux mesures disponibles pour ces enfants

Membres présents :

M^{me} Hivon (Joliette) en remplacement de M^{me} Perry Mélançon (Gaspé)
M^{me} Labrie (Sherbrooke) en remplacement de M^{me} Dorion (Taschereau)
M^{me} Lachance (Bellechasse)
M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis)
M. Tremblay (Dubuc), président de séance, en remplacement de M^{me} Blais (Abitibi-Ouest)

Autres personnes présentes :

M^{me} Jennifer Pelletier, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
M^{me} Florence Thivierge, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
M. Jules Racine St-Jacques, chef d'équipe, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M. Julien Garon, attaché politique, Service de la recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 17, M. Tremblay (Dubuc) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M. Garon et à M^{mes} Pelletier et Thivierge d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Tremblay (Dubuc) de remplacer M^{me} Blais (Abitibi-Ouest), à M^{me} Labrie (Sherbrooke) de remplacer M^{me} Dorion (Taschereau) et à M^{me} Hivon (Joliette) de remplacer M^{me} Perry Mélançon (Gaspé).

M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) propose la motion suivante :

QUE conformément aux dispositions de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, je fais motion afin que la Commission des relations avec les citoyens se saisisse d'un mandat d'initiative concernant l'accessibilité aux services de garde éducatifs à l'enfance pour les enfants handicapés ou sous le spectre de l'autisme ainsi qu'aux mesures disponibles pour ces enfants.

QUE la Commission des relations avec les citoyens entende notamment les groupes suivants :

- la Fédération québécoise de l'autisme;
- la Commission des droits de la personne et de la jeunesse (CDPDJ);
- l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPE);
- Autisme Québec/Autisme Montréal;
- le Protecteur du citoyen;
- l'Association québécoise des garderies privées du Québec (AGPQ);
- et la Coalition des garderies privées non subventionnées.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. Conformément à l'entente entérinée par l'Assemblée le 25 mai 2021, M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Hivon (Joliette), M^{me} Labrie (Sherbrooke), M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis), M^{me} Robitaille (Bourassa-Sauvé), M^{me} Sauvé (Fabre) et M^{me} St-Pierre (Acadie) - 6.

Contre : M^{me} D'Amours (Mirabel), M^{me} Dansereau (Verchères), M^{me} Lachance (Bellechasse), M^{me} Picard (Soulanges), M. Poulin (Beauce-Sud) et M^{me} Samson (Iberville) - 6.

Abstention : M. Tremblay (Dubuc) - 1.

La motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 13 h 42, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instants avant de poursuivre un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

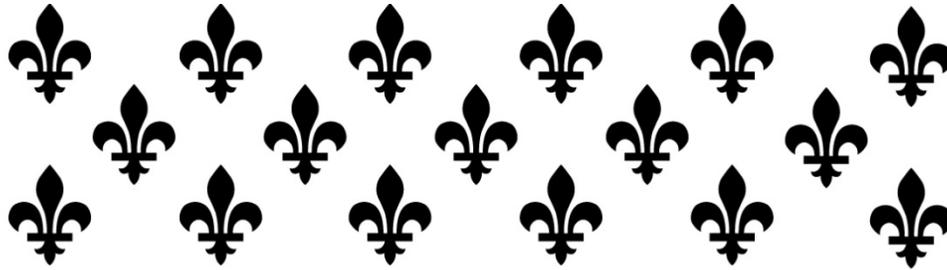
Original signé par

Astrid Martin

Sylvie D'Amours

AM/col

Québec, le 27 mai 2021



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des relations avec les citoyens

Procès-verbal

de la séance de travail du 14 septembre 2021

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2625-20210610 concernant la pénurie de places en services de garde éducatifs à l'enfance

Séance de travail du mardi 14 septembre 2021

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2625-20210610 concernant la pénurie de places en services de garde éducatifs à l'enfance

Membres présents :

M^{me} D'Amours (Mirabel), présidente

M^{me} Labrie (Sherbrooke) en remplacement de M^{me} Dorion (Taschereau)

M^{me} Lachance (Bellechasse)

M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis)

M^{me} Picard (Soulanges)

M. Tanguay (LaFontaine) en remplacement de M^{me} Robitaille (Bourassa-Sauvé)

Autres personnes présentes :

M. Julien Caron, attaché politique, Service de recherche de la Coalition avenir Québec

M. Olivier Champagne, secrétaire de commission et coordonnateur à la procédure, Direction des commissions parlementaires

M^{me} Audrey Houle, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Xavier Mercier Méthé, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Jennifer Pelletier, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Claudine Pelletier Paquin, attaché politique – recherchiste, Service de recherche de Québec solidaire

M. Étienne Richer, attaché politique, Service de recherche du Parti québécois

M^{me} Florence Thivierge, attachée politique, Service de recherche et des communications du Parti libéral

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 08, M^{me} D'Amours (Mirabel) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Pelletier, Pelletier Paquin et Thivierge, ainsi qu'à MM. Garon et Richer d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Labrie (Sherbrooke) de remplacer M^{me} Dorion (Taschereau) et à M. Tanguay (Lafontaine) de remplacer M^{me} Robitaille (Bourassa-Sauvé).

M. Tanguay (Lafontaine) propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission des relations avec les citoyens se saisisse de la pétition concernant la pénurie de places en services de garde éducatifs à l'enfance (n°2625-20210610).

QU'à cette fin, en vertu de l'article 64.4 du Règlement, elle entende M^{me} Labrie à la place au travail.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Tanguay (LaFontaine), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Labrie (Sherbrooke), M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) et M. Tanguay (LaFontaine) - 3.

Contre : M^{me} Lachance (Bellechasse) et M^{me} Picard (Soulanges) - 2.

Abstention : M^{me} D'Amours (Mirabel) - 1.

La motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 11 h 31, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire suppléante de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

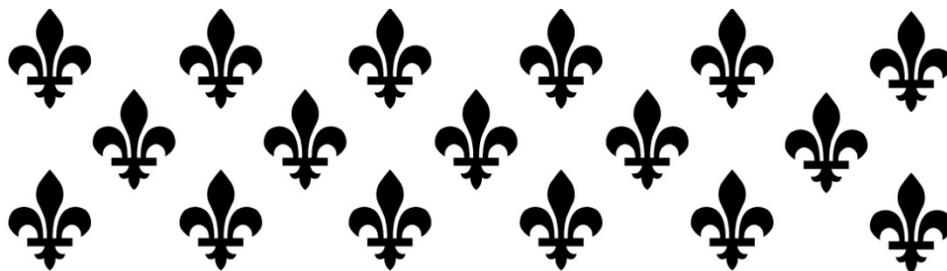
Original signé par

Stéphanie Pinault-Reid

Sylvie D'Amours

SP/col

Québec, le 14 septembre 2021



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des relations avec les citoyens

Procès-verbal

de la séance de travail du 29 septembre 2021

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéros 2738-20210916 et 2739-20210916 concernant l'implication des comités de résidents dans l'évaluation des résidences privées pour aînés (RPA)

Séance de travail du mercredi 29 septembre 2021

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéros 2738-20210916 et 2739-20210916 concernant l'implication des comités de résidents dans l'évaluation des résidences privées pour aînés (RPA)

Membres présents :

M^{me} D'Amours (Mirabel), présidente

M^{me} Sauvé (Fabre), vice-présidente

M^{me} Lachance (Bellechasse)

M. Lévesque (Chapleau)

M^{me} Picard (Soulanges)

M^{me} Richard (Duplessis) en remplacement de M^{me} Perry Mélançon (Gaspé)

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Nadhya Dumais, responsable des commissions parlementaires, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M^{me} Audrey Houle, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Jean-Luc Jolivet, directeur adjoint, Cabinet du leader du troisième groupe d'opposition

M^{me} Florence Thivierge, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 15, M^{me} D'Amours (Mirabel) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau, Dumais et Thivierge ainsi qu'à M. Jolivet d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Richard (Duplessis) de remplacer M^{me} Perry Mélançon (Gaspé).

M^{me} Richard (Duplessis) propose la motion suivante :

QUE la Commission des relations avec les citoyens, conformément aux articles 64.3 et 64.4 du Règlement, se saisisse des pétitions numéros 2738-20210916 et 2739-20210916 concernant l'implication des comités de résidents dans l'évaluation des résidences privées pour aînés (RPA).

QU'à cette fin, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, elle entende les groupes suivants :

- le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ);
- et la FADOQ.

Après débat, la motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 33, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux jusqu'après les affaires courantes, où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

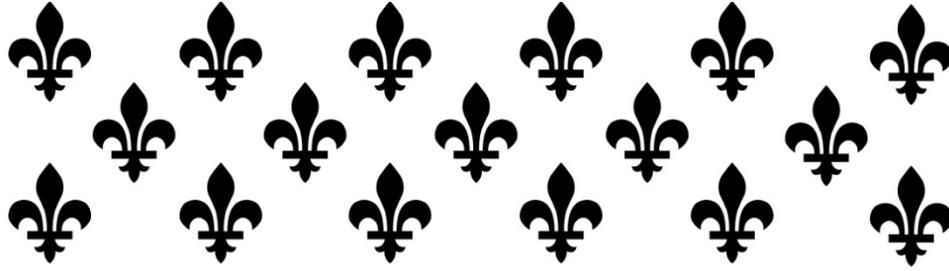
Original signé par

Astrid Martin

Sylvie D'Amours

AM/col

Québec, le 29 septembre 2021



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des relations avec les citoyens

Procès-verbal

de la séance de travail du 31 mars 2022

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 400-20220317 concernant la subvention de toutes les places en service de garde au Québec

2022

Séance de travail du jeudi 31 mars 2022

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 400-20220317 concernant la subvention de toutes les places en service de garde au Québec

Membres présents :

M^{me} D'Amours (Mirabel), présidente

M^{me} Labrie (Sherbrooke)

M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis)

M^{me} Picard (Soulanges)

M. Polo (Laval-des-Rapides)

M. Poulin (Beauce-Sud)

Autres personnes présentes :

M. Vincent Desmarais, attaché politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Julien Garon, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Audrey Houle, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Florence Thivierge, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 32, M^{me} D'Amours (Mirabel) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Thivierge, ainsi qu'à MM. Desmarais et Garon d'assister à la séance.

M. Polo (Laval-des-Rapides) propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission des relations avec les citoyens se saisisse de la pétition concernant la subvention de toutes les places en service de garde au Québec (n°400-20220317).

QUE la Commission, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, entende notamment les groupes suivants :

- M^{me} Rima Fatayiri, propriétaire de la Garderie Jenna et instigatrice de la pétition;
- la Coalition des garderies privées non subventionnées du Québec;
- le Regroupement des parents utilisateurs de garderies non subventionnées;
- le Rassemblement des garderies privées du Québec;
- l'Association des garderies privées du Québec;
- l'Association des garderies non subventionnées en installation;
- Ma place au travail.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Labrie (Sherbrooke), M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) et M. Polo (Laval-des-Rapides) - 3.

Contre : M^{me} Picard (Soulanges) et M. Poulin (Beauce-Sud) - 2.

Abstention : M^{me} D'Amours (Mirabel) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 55, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

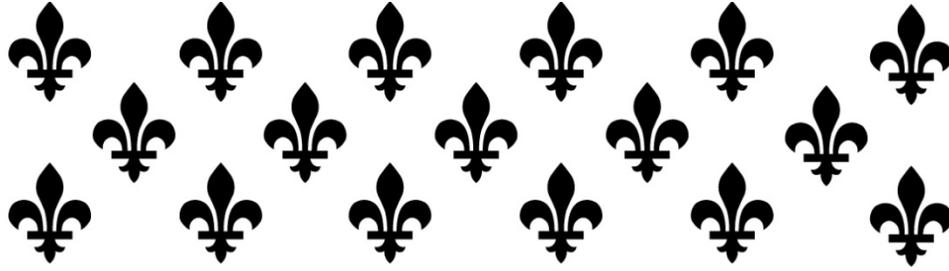
Original signé par

Mathieu LeBlanc

Sylvie D'Amours

ML/col

Québec, le 31 mars 2022



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des relations avec les citoyens

Procès-verbal

de la séance de travail du 25 mai 2022

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 482-20220413 concernant la révision des formulaires et des critères d'admissibilité pour les demandes de supplément pour enfant handicapé

Séance de travail du mercredi 25 mai 2022

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 482-20220413 concernant la révision des formulaires et des critères d'admissibilité pour les demandes de supplément pour enfant handicapé

Membres présents :

M^{me} D'Amours (Mirabel), présidente

M^{me} Lachance (Bellechasse)

M. Lévesque (Chapleau)

M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis)

M^{me} Picard (Soulanges)

Autres personnes présentes :

M. Vincent Desmarais, attaché politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Audrey Houle, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Frédéric Pesenti, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Florence Thivierge, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 32, M^{me} D'Amours (Mirabel) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Thivierge, ainsi qu'à MM. Desmarais et Pesenti d'assister à la séance.

M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission des relations avec les citoyens se saisisse de la pétition concernant la révision

des formulaires et des critères d'admissibilité pour les demandes de supplément pour enfant handicapé (n°482-20220413).

QUE l'organisation du mandat soit confiée aux membres de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) - 1.

Contre : M^{me} Lachance (Bellechasse), M. Lévesque (Chapleau) et M^{me} Picard (Soulanges) - 3.

Abstention : M^{me} D'Amours (Mirabel) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 53, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

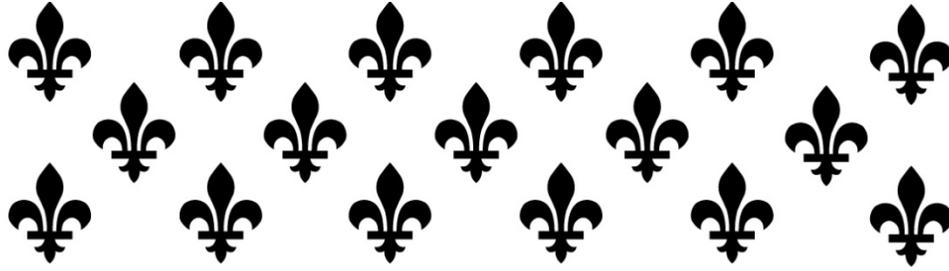
Original signé par

Mathieu LeBlanc

Sylvie D'Amours

ML/col

Québec, le 25 mai 2022



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des relations avec les citoyens

Procès-verbal

de la séance de travail du 9 juin 2022

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéros 601-20220526 et 618-20220531 concernant le respect des droits des locataires des résidences privées pour aînés

Séance de travail du jeudi 9 juin 2022

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions numéros 601-20220526 et 618-20220531 concernant le respect des droits des locataires des résidences privées pour aînés

Membres présents :

M^{me} D'Amours (Mirabel), présidente

M. Ciccone (Marquette) en remplacement de M. Birnbaum (D'Arcy-McGee)

M^{me} Ghazal (Mercier) en remplacement de M^{me} Labrie (Sherbrooke)

M^{me} Lachance (Bellechasse)

M. Lévesque (Chapleau)

M^{me} Picard (Soulanges)

Autres personnes présentes :

M. Vincent Desmarais, attaché politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Philippe Mercier, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Magdalane Vanasse-Corbeil, attachée politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 32, M^{me} D'Amours (Mirabel) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Vanasse-Corbeil, ainsi qu'à MM. Desmarais et Mercier d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Ciccone (Marquette) de remplacer M. Birnbaum (D'Arcy-McGee), ainsi qu'à M^{me} Ghazal (Mercier) de remplacer M^{me} Labrie (Sherbrooke).

À la demande de M^{me} la présidente, M^{me} Ghazal (Mercier) présente l'objet de la pétition.

M^{me} Ghazal (Mercier) propose la motion suivante :

QUE la Commission des relations avec les citoyens se saisisse des pétitions numéros 601-20220526 et 618-20220531 concernant le respect des droits des locataires des résidences privées pour aînés.

QUE dans le cadre de ce mandat, la Commission des relations avec les citoyens tiennne des auditions afin d'entendre les représentants de la pétition et tout autre organisme qu'elle jugera pertinent.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Ghazal (Mercier), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Ciccone (Marquette) et M^{me} Ghazal (Mercier) - 2.

Contre : M^{me} Lachance (Bellechasse), M. Lévesque (Chapleau) et M^{me} Picard (Soulanges) - 3.

Abstention : M^{me} D'Amours (Mirabel) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 55, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

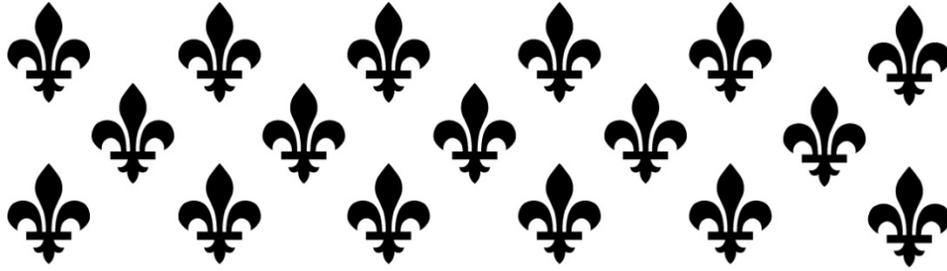
Original signé par

Mathieu LeBlanc

Sylvie D'Amours

ML/col

Québec, le 9 juin 2022



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

**Commission de la santé et des services
sociaux**

Procès-verbal

de la séance de travail du 19 septembre 2019

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse
d'un mandat d'initiative concernant les impacts des
appareils numériques sur la santé des jeunes

Séance de travail du jeudi 19 septembre 2019

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant les impacts des appareils numériques sur la santé des jeunes

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M. Benjamin (Viau)

M. Ciccone (Marquette)

M. Fortin (Pontiac)

M. Gaudreault (Jonquière) en remplacement de M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)

M^{me} Guillemette (Roberval)

M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac)

M. Lévesque (Chapleau)

M^{me} Picard (Soulanges)

M. Thouin (Rousseau)

M. Tremblay (Dubuc)

M. Zanetti (Jean-Lesage)

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Joey Chartrand, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Alexandra Nadeau, attachée politique, Service de recherche, Parti québécois

M^{me} Alexandra Régis, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Pierre Skilling, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. François Thériault, attaché politique, Service de recherche, Québec solidaire

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 33, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau, Dumais et Régis, ainsi qu'à MM. Chartrand et Thériault d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Gaudreault (Jonquière) de remplacer M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine).

Il est convenu d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour : état de situation concernant le mandat d'initiative portant sur la consommation de psychostimulants chez les enfants et les jeunes.

1. Changement du comité de candidature chargé de proposer à la ministre de la Santé et des Services sociaux une liste de personnes qu'il juge aptes à être nommées à titre de Commissaire à la santé et au bien-être, en application de l'article 4 de la Loi sur le Commissaire à la santé et au bien-être

M. Le président rappelle le mandat confié à la Commission conformément à l'article 4 de la Loi sur le Commissaire à la santé et au bien-être.

M. le président informe les membres de la Commission que M. Ciccone (Marquette) remplace, depuis le 13 août 2019, M^{me} David (Marguerite-Bourgeoys) au sein du Comité de candidature.

Il est convenu d'entériner ce changement.

Les membres désignés par la Commission sont donc les suivants :

- M. Ciccone (Marquette)
- M. Fortin (Pontiac)
- M. Gaudreault (Jonquière)
- M^{me} Guillemette (Roberval)
- M. Lévesque (Chapleau)
- M^{me} Picard (Soulanges)
- M. Tremblay (Dubuc)

2. Statuer sur la demande de mandat d'initiative

À la demande de M. le président, M. Fortin (Pontiac) présente sa proposition de mandat d'initiative.

M. Fortin (Pontiac) propose la motion suivante :

« QUE la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse d'un mandat d'initiative concernant les impacts des appareils numériques sur la santé des jeunes.

QUE la Commission de la santé et des services sociaux entende notamment les groupes suivants :

- La Société canadienne de physiologie de l'exercice;
- L'Institut de la statistique du Québec;
- L'équipe de recherche sur la sécurité et la violence dans les écoles québécoises;
- Les chercheurs Patricia Conrod et Elroy Boers, de l'Université de Montréal et du CHU Sainte-Justine ;
- Le Directeur national de santé publique;
- La Chaire de recherche sur la jeunesse;
- Jeunesse j'écoute;
- Le mouvement Jeunes et santé mentale;
- les représentants du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;
- les représentants du ministère de la Santé et des Services sociaux.

QUE l'organisation du mandat soit confiée aux membres de la Commission. »

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Fortin (Pontiac), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Benjamin (Viau), M. Ciccone (Marquette), M. Fortin (Pontiac), M. Gaudreault (Jonquière) et M. Zanetti (Jean-Lesage) - 5.

Contre : M^{me} Guillemette (Roberval), M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac), M. Lévesque (Chapleau), M^{me} Picard (Soulanges), M. Thouin (Rousseau) et M. Tremblay (Dubuc) - 6.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

3. État de situation concernant le mandat d'initiative portant sur la consommation de psychostimulants chez les enfants et les jeunes

Après discussion, il est convenu que M^{me} la secrétaire transmettra, par courriel, aux membres de la Commission un état de situation sur l'organisation du mandat d'initiative portant sur la consommation de psychostimulants chez les enfants et les jeunes.

À 9 heures, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux.

La secrétaire par intérim de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

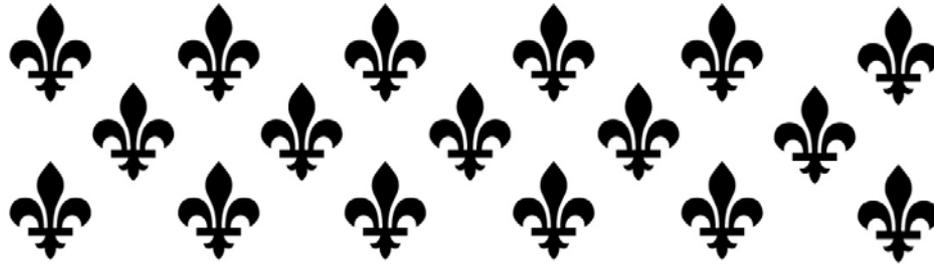
Original signé par

Sabine Mekki

Luc Provençal

SM/vb

Québec, le 19 septembre 2019



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

**Commission de la santé et des services
sociaux**

Procès-verbal

de la séance de travail du 23 septembre 2020

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse
d'un mandat d'initiative portant sur la vente ou le don des
données de la RAMQ à des compagnies pharmaceutiques

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DE TRAVAIL DU MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2020..... 1

ANNEXE

I. Documents déposés

Séance de travail du mercredi 23 septembre 2020

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur la vente ou le don des données de la RAMQ à des compagnies pharmaceutiques

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)

M^{me} Blais (Abitibi-Ouest)

M^{me} Guillemette (Roberval)

M. Lafrenière (Vachon)

M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac)

M^{me} Montpetit (Maurice-Richard)

M^{me} Picard (Soulanges)

M. Tremblay (Dubuc)

M. Zanetti (Jean-Lesage)

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle

M^{me} Anne-Sophie Leclerc, attachée politique, adjointe au directeur, Cabinet du leader du deuxième groupe d'opposition

M. Pierre Skilling, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. François Thériault, attaché politique, Service de recherche, Québec solidaire

M^{me} Magdalane Vanasse-Corbeil, attachée politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 03, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Natasha Barnes Crépeau, Huot-Gallien, Leclerc et Vanasse-Corbeil ainsi qu'à MM. Dyotte et Thériault d'assister à la séance.

M. Zanetti (Jean-Lesage) propose la motion suivante :

QUE la Commission de la Santé et des Services sociaux se saisisse d'un mandat d'initiative visant à traiter de l'enjeu du partage de données de la Régie de l'assurance maladie du Québec à des compagnies pharmaceutiques.

QUE dans le cadre de ce mandat, la Commission de la Santé et des Services sociaux tienne des auditions afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, identifie des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Que soient invités en consultations particulières, notamment, les organismes et individus suivants :

- Protectrice du citoyen
- Régie de l'assurance maladie du Québec
- Commission d'accès à l'information
- Ligue des droits et libertés
- Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
- Collège des médecins
- Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec
- Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS)
- Confédération des syndicats nationaux (CSN)
- Association des gestionnaires d'information de la santé du Québec (AGISQ)
- Pierre Schallum, président de REED
- Marc-André Gagnon, professeur en politique publique, expert en politique pharmaceutique à l'Université Carleton d'Ottawa.
- Marie-Ève Bouthillier, Bureau de l'éthique clinique, Réseau des chercheurs en éthique clinique
- M^e Jean-Pierre Ménard, Ménard Martin Avocats, spécialisé en droit de la santé
- Annick Bérard, Professeure titulaire, Faculté de pharmacie, Université de Montréal

- Anne-Sophie Letellier, codirectrice des communications pour Crypto-Québec

Un débat s'engage.

Avec la permission de M. le président, M. Zanetti (Jean-Lesage) dépose le document coté CSSS-054 (annexe 1).

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Montpetit (Maurice-Richard), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M^{me} Montpetit (Maurice-Richard) et M. Zanetti (Jean-Lesage) – 3.

Contre : M^{me} Blais (Abitibi-Ouest), M^{me} Guillemette (Roberval), M. Lafrenière (Vachon), M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac), M^{me} Picard (Soulanges) et M. Tremblay (Dubuc) – 6.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) – 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 25, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Sabine Mekki

Luc Provençal

SM/sed

Québec, le 23 septembre 2020

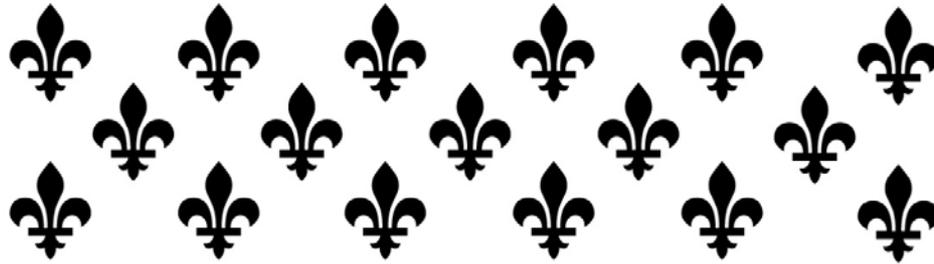
ANNEXE I

Documents déposés

Documents déposés

Auteurs multiples. Lettres d'appui à la demande de mandat d'initiative concernant la vente ou le don des données de la RAMQ à des compagnies pharmaceutiques

CSSS-054



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

**Commission de la santé et des services
sociaux**

Procès-verbal

de la séance de travail du 29 septembre 2020

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1531-20200526 concernant l'élargissement de la couverture de la RAMQ pour les traitements et services offerts aux enfants handicapés

Séance de travail du mardi 29 septembre 2020

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 1531-20200526 concernant l'élargissement de la couverture de la RAMQ pour les traitements et services offerts aux enfants handicapés

Membres présents :

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)
M^{me} Jeannotte (Labelle), présidente de séance, en remplacement de M. Provençal (Beauce-Nord)
M^{me} Labrie (Sherbrooke) en remplacement de M. Zanetti (Jean-Lesage)
M. Lafrenière (Vachon)
M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) en remplacement de M. Ciccone (Marquette)
M^{me} Picard (Soulanges)
M. Tremblay (Dubuc)

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
M. Joey Chartrand, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec
M. Pierre Skilling, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M^{me} Florence Thivierge, conseillère politique, Service de recherche de l'opposition officielle

La Commission se réunit à la salle des Premiers-Ministres de l'édifice Pamphile-Le May.

À 11 h 34, M^{me} Jeannotte (Labelle) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau et Thivierge, ainsi qu'à M. Chartrand d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Jeannotte (Labelle) de remplacer M. Provençal (Beauce-Nord), à M^{me} Labrie (Sherbrooke) de remplacer M. Zanetti (Jean-Lesage) et à M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) de remplacer M. Ciccone (Marquette).

M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse de la pétition concernant l'élargissement de la couverture de la RAMQ pour les traitements et services offerts aux enfants handicapés (n° 1531-20200526).

QU'à cette fin, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, elle entende les groupes suivants :

- La Fédération québécoise de l'autisme;
- Autisme Québec;
- Autisme Montréal;
- Autism Speaks;
- Société québécoise de déficience intellectuelle;
- L'Office des personnes handicapées du Québec;
- La Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN);
- L'Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées (AQRIPH);
- Le Protecteur du citoyen;
- La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ);
- D^{re} Suzanne Lamarre, MD, FRCPC, DLFAPA (Mtl Neuro);
- M^{me} Ariane Hébert, psychologue;
- M^{me} Sharon McCarry, The Little Red Playhouse;
- M^{me} Nathalie Garcin, psychologue, Clinique Spectrum.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Lafrenière (Vachon), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M^{me} Labrie (Sherbrooke) et M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) – 3.

Contre : M. Lafrenière (Vachon), M^{me} Picard (Soulanges) et M. Tremblay (Dubuc) – 3.

Abstention : M^{me} Jeannotte (Labelle) – 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 11 h 51, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au vendredi 2 octobre 2020 à 10 heures, où elle entreprendra un autre mandat.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

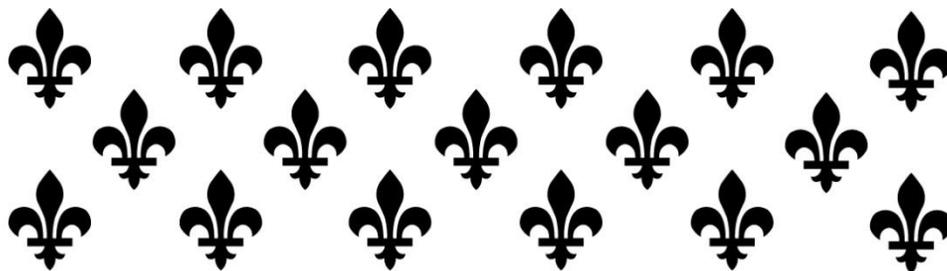
Original signé par

Olivier Champagne

Luc Provençal

OC/sed

Québec, le 29 septembre 2020



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 26 novembre 2020

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse
d'un mandat d'initiative sur l'accessibilité et la prestation
des services en santé mentale

Séance de travail du jeudi 26 novembre 2020

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative sur l'accessibilité et la prestation des services en santé mentale

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)

M^{me} Blais (Abitibi-Ouest)

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) en remplacement de M^{me} Sauvé (Fabre)

M^{me} Guillemette (Roberval)

M^{me} Labrie (Sherbrooke) en remplacement de M. Zanetti (Jean-Lesage)

M^{me} Lavallée (Repentigny)

M^{me} Picard (Soulanges)

M. Tremblay (Dubuc)

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Robert Dyotte, attachée politique, Service de recherche, Parti libéral du Québec

M. Jean-Luc Jolivet, directeur adjoint, Cabinet du leader du troisième groupe d'opposition

M. Jean-Frédéric Moreau, attaché politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Alexandra Nadeau, attaché politique, Service de recherche, Parti québécois

M. Frédéric Pesenti, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M. Pierre Skilling, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Magdalane Vanasse-Corbeil, attachée politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 14 h 30, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau, Nadeau et Vanasse-Corbeil ainsi qu'à MM. Dyotte, Jolivet, Moreau et Pesenti d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) de remplacer M^{me} Sauvé (Fabre) et à M^{me} Labrie (Sherbrooke) de remplacer M. Zanetti (Jean-Lesage).

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) propose la motion suivante :

QUE la Commission de la santé et des services sociaux, conformément à l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, se saisisse d'un mandat d'initiative visant à tenir des auditions sur l'accessibilité et la prestation des services en santé mentale.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Birnbaum (D'Arcy McGee), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) et M^{me} Lachance (Bellechasse) - 3.

Contre : M^{me} Blais (Abitibi-Ouest), M^{me} Guillemette (Roberval), M^{me} Lavallée (Repentigny), M^{me} Picard (Soulanges) et M. Tremblay (Dubuc) - 5.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

La motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 14 h 56, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux jusqu'au vendredi 27 novembre 2020 à 10 heures où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

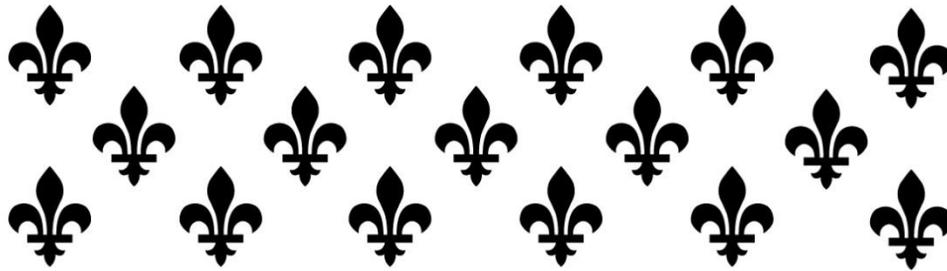
Original signé par

Carolyne Paquette

Luc Provençal

CP/mcb

Québec, le 26 novembre 2020



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 3 décembre 2020

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative afin de tenir des auditions publiques sur les soins à domicile

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DE TRAVAIL DU JEUDI 3 DÉCEMBRE 2020..... 1

ANNEXE

I. Documents déposés

Séance de travail du jeudi 3 décembre 2020

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative afin de tenir des auditions publiques sur les soins à domicile

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M^{me} Blais (Abitibi-Ouest)

M^{me} Guillemette (Roberval)

M. LeBel (Rimouski) en remplacement de M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)

M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac)

M. Nadeau-Dubois (Gouin) en remplacement de M. Zanetti (Jean-Lesage)

M^{me} Picard (Soulanges)

M^{me} Sauvé (Fabre)

M. Tremblay (Dubuc)

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Félix Bélanger, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Anne-Sophie Desprez, attachée politique, Service de recherche, Parti québécois

M. Jean-Luc Jolivet, directeur adjoint, Cabinet du leader du troisième groupe d'opposition

M. Pierre Skilling, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Florence Thivierge, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Magdalane Vanasse-Corbeil, attachée politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 18 h 07, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau, Desprez, Thivierge et Vanasse-Corbeil et à M. Jolivet d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Nadeau-Dubois (Gouin) de remplacer M. Zanetti (Jean-Lesage) et à M. LeBel (Rimouski) de remplacer M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine).

M. LeBel (Rimouski) propose la motion suivante :

QUE la Commission de la santé et des services sociaux, conformément à l'article 149 du Règlement, se saisisse d'un mandat d'initiative visant à tenir des auditions sur les soins à domicile.

Un débat s'engage.

Avec la permission de M. le président, M. LeBel (Rimouski) dépose les documents cotés CSSS-058 et CSS-059 (annexe I).

Le débat se poursuit.

Avec la permission de M. le président, M. LeBel (Rimouski) dépose le document coté CSSS-060 (annexe I).

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. LeBel (Rimouski), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. LeBel (Rimouski), M. Nadeau-Dubois (Gouin) et Mme Sauvé (Fabre) - 3.

Contre : Mme Blais (Abitibi-Ouest), Mme Guillemette (Roberval), Mme Lecours (Lotbinière-Frontenac), Mme Picard (Soulanges) et M. Tremblay (Dubuc) - 5.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

La motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 18 h 25, M. le président lève la séance et la Commission suspend ajourne ses travaux au mardi 8 décembre 2020, à 10 heures, où elle entreprendra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Sabine Mekki

Luc Provençal

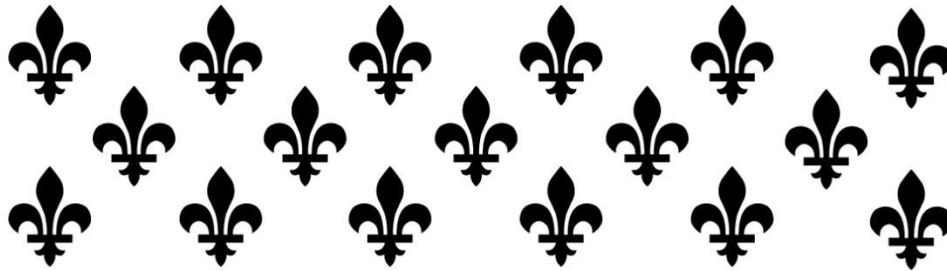
SM/mcb

Québec, le 3 décembre 2020

ANNEXE I

Documents déposés

Regroupement activiste pour l'inclusion Québec. Lettre d'appui à la demande du député de Rimouski, Monsieur Harold Lebel, concernant la tenue d'auditions sur les soins à domicile.	CSSS-058
Réseau international sur le Processus de production du handicap. Lettre d'appui afin de tenir des auditions sur les soins et les services de soutien à domicile, en particulier pour les personnes en situation de handicap.	CSSS-059
Observatoire québécois des inégalités. Bien vieillir au Québec – Portrait des inégalités entre générations et entre personnes âgées – Rapport synthèse.	CSSS-060



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 10 décembre 2020

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2118-20201126 concernant l'adoption d'un programme de couverture publique universelle de la psychothérapie

Séance de travail du jeudi 10 décembre 2020

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2118-20201126 concernant l'adoption d'un programme de couverture publique universelle de la psychothérapie

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M^{me} Blais (Abitibi-Ouest)

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) en remplacement de M. Ciccone (Marquette)

M^{me} Picard (Soulanges)

M. Tremblay (Dubuc)

Autres personnes présentes :

M. Félix Bélanger, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Robert Dyotte, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Jean-Frédéric Moreau, attaché politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Pierre Skilling, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 08, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à MM. Dyotte et Moreau d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) de remplacer M. Ciccone (Marquette).

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) propose la motion suivante :

QUE, en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse de la pétition concernant l'adoption d'un programme de couverture publique universelle de la psychothérapie (n° 211820201126).

QU'à cette fin, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, elle entende les groupes suivants :

- D^r. Martin Drapeau, Université McGill;
- M^{me} Micheline Lapalme, coordonnatrice scientifique, INESSSS;
- M. Éric Latimer, Institut Douglas et Université McGill, itinérance;
- M^{me} Lourdès Rodriguez Del Barrio, Université de Montréal, spécialiste du partenariat avec les patients;
- M. Jean-Rémi Provost, Groupe REVIVRE, outils virtuels, anxiété et dépression;
- M^{me} Christine Groulx, Présidente de l'Ordre des psychologues du Québec;
- M^{me} Sylvie Constantineau, Présidente de la Fédération des familles et amis de la personne atteinte de maladie mentale.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Birnbaum (D'Arcy-McGee, M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) - 1.

Contre : M^{me} Blais (Abitibi-Ouest), M^{me} Picard (Soulanges) et M. Tremblay (Dubuc) - 3.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

La motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 13 h 25, M. le président lève la séance et la Commission suspend ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

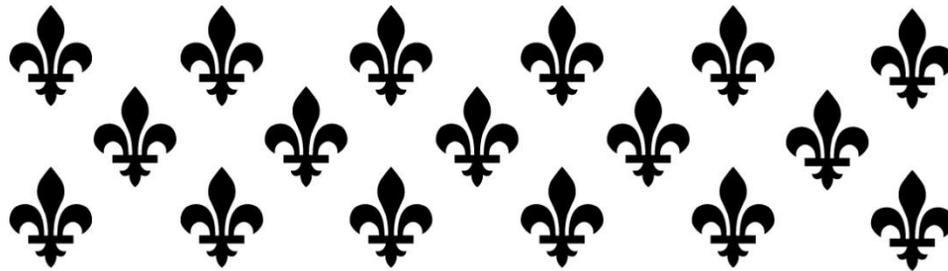
Original signé par

Sabine Mekki

Luc Provençal

SM/mcb

Québec, le 10 décembre 2020



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 9 mars 2021

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2080-20201111 concernant la mise en place d'une commission d'enquête publique et indépendante sur la gestion de la pandémie de la Covid-19 dans les CHSLD et les RPA

2021

Séance de travail du mardi 9 mars 2021

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2080-20201111 concernant la mise en place d'une commission d'enquête publique et indépendante sur la gestion de la pandémie de la Covid-19 dans les CHSLD et les RPA

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M^{me} Guillemette (Roberval)

M^{me} Montpetit (Maurice-Richard)

M. Nadeau-Dubois (Gouin)

M^{me} Picard (Soulanges)

M^{me} Richard (Duplessis) en remplacement de M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Lauréanne Dussault-Desrochers, attachée politique, Cabinet de la cheffe du deuxième groupe d'opposition

M. Karl Filion, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Sandrine Jouis, stagiaire, Fondation Jean-Charles-Bonenfant

M. Nicolas Nadeau-Fréchette, attaché politique, Service de recherche, Parti québécois

M^{me} Stéphanie Pinault-Reid, secrétaire de commission, Direction des commissions parlementaires

M^{me} Magdalane Vanasse-Corbeil, attachée politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Justine Vézina, page, Direction de la séance et de la procédure parlementaire

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 01, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau, Dussault-Desrochers, Jouis et Vanasse-Corbeil, ainsi qu'à MM. Filion et Nadeau-Fréchette d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Richard (Duplessis) de remplacer M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine).

M^{me} Montpetit (Maurice-Richard) présente la pétition.

M^{me} Montpetit (Maurice-Richard) propose la motion suivante :

« Qu'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse de la pétition concernant la mise en place d'une Commission d'enquête publique et indépendante sur la gestion de la pandémie de la Covid-19 dans les CHSLD et les RPA (n° 2080-20201111).

Que l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission. »

Après débat, la motion est mise aux voix. Conformément à l'entente entérinée par l'Assemblée le 9 mars 2021, M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Charbonneau (Mille-Îles), M. Ciccone (Marquette), M^{me} Montpetit (Maurice-Richard), M. Nadeau-Dubois (Gouin), M^{me} Richard (Duplessis) et M^{me} Sauvée (Fabre) - 6.

Contre : M^{me} Blais (Abitibi-Ouest), M^{me} Guillemette (Roberval), M^{me} Lavallée (Repentigny), M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac), M^{me} Picard (Soulanges) et M. Tremblay (Dubuc) - 6.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

La motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 9 h 25, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

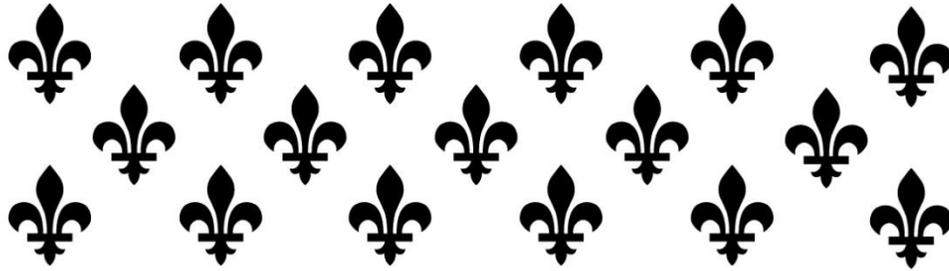
Original signé par

Mériem Lahouiou

Luc Provençal

ML/mcb

Québec, le 9 mars 2021



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 16 mars 2021

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2253-20210203 concernant le financement favorisant le soutien à domicile dans le cadre des soins de longue durée

2021

Séance de travail du mardi 16 mars 2021

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2253-20210203 concernant le financement favorisant le soutien à domicile dans le cadre des soins de longue durée

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M^{me} Guillemette (Roberval)

M^{me} Labrie (Sherbrooke) en remplacement de M. Nadeau-Dubois (Gouin)

M^{me} Sauvé (Fabre)

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Anne Leblanc, stagiaire, Fondation Jean-Charles-Bonenfant

M^{me} Anne-Sophie Leclerc, attachée politique, Cabinet du leader du deuxième groupe d'opposition

M^{me} Carolyne Paquette, chef d'équipe, Direction des commissions parlementaires

M^{me} Florence Thivierge, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Magdalane Vanasse-Corbeil, attachée politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 30, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau, Leblanc, Leclerc, Thivierge et Vanasse-Corbeil d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Labrie (Sherbrooke) de remplacer M. Nadeau-Dubois (Gouin).

M^{me} Labrie (Sherbrooke) présente la pétition.

M^{me} Labrie (Sherbrooke) propose la motion suivante :

« Que la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse de la pétition 2253-20210203 visant le financement favorisant le soutien à domicile dans le cadre des soins de longue durée.

Que dans le cadre de ce mandat, la Commission de la santé et des services sociaux tienne des auditions afin d'entendre les représentants de la pétition et tout autre organisme qu'elle jugera pertinent. Le tout afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, identifie des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés. »

Après débat, la motion est mise aux voix. Conformément à l'entente entérinée par l'Assemblée le 9 mars 2021, M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Charbonneau (Mille-Îles), M. Ciccone (Marquette), M^{me} Labrie (Sherbrooke), M^{me} Montpetit (Maurice-Richard) et M^{me} Sauv  (Fabre) - 5.

Contre : M^{me} Blais (Abitibi-Ouest), M^{me} Guillemette (Roberval), M^{me} Lavall e (Repentigny), M^{me} Lecours (Lotbini re-Frontenac), M^{me} Picard (Soulanges) et M. Tremblay (Dubuc) - 6.

Abstention : M. Proven al (Beauce-Nord) - 1.

La motion est rejet e n'ayant pas obtenu la majorit  des voix de chaque groupe parlementaire.

  8 h 52, M. le pr sident l ve la s ance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 18 mars 2021,   13 h 30, o  elle se r unira en s ance de travail.

La secr taire de la Commission,

Le pr sident de la Commission,

Original sign  par

Original sign  par

M riem Lahouiou

Luc Proven al

ML/mcb

Qu bec, le 16 mars 2021



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 18 mars 2021

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2251-20210203 concernant l'octroi de ressources supplémentaires pour les services de santé de la MRC d'Avignon

2021

Séance de travail du jeudi 18 mars 2021

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2251-20210203 concernant l'octroi de ressources supplémentaires pour les services de santé de la MRC d'Avignon

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M^{me} Guillemette (Roberval)

M. Roy (Bonaventure) en remplacement de M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)

M^{me} Sauvé (Fabre)

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Louisette Cameron, secrétaire de commission, Direction des commissions parlementaires

M. Vincent Rochette, agent de liaison, Parti québécois

M^{me} Florence Thivierge, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Magdalane Vanasse-Corbeil, attachée politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 32, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau, Thivierge et Vanasse-Corbeil, ainsi qu'à M. Rochette d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Roy (Bonaventure) de remplacer M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine).

M. Roy (Bonaventure) propose la motion suivante :

« Que la Commission de la santé et des services sociaux, conformément à l'article 64.3 et 64.4 du Règlement, se saisisse de la pétition numéro 2251-20210203 concernant l'octroi de ressources supplémentaires pour les services de santé de la MRC d'Avignon.

Qu'à cette fin, en vertu de l'article 64.4 du Règlement, elle entende :

- Les mairesses et maires de la MRC d'Avignon
- Syndicat des infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes de l'Est du Québec (SIIIEQ). »

Après débat, la motion est mise aux voix. Conformément à l'entente entérinée par l'Assemblée le 9 mars 2021, M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Charbonneau (Mille-Îles), M. Ciccone (Marquette), M^{me} Montpetit (Maurice-Richard), M. Roy (Bonaventure) et M^{me} Sauvé (Fabre) - 5.

Contre : M^{me} Blais (Abitibi-Ouest), M^{me} Guillemette (Roberval), M^{me} Lavallée (Repentigny), M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac), M^{me} Picard (Soulanges) et M. Tremblay (Dubuc) - 6.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

La motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 13 h 47, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 23 mars 2021, à 9 heures, où elle se réunira en séance de travail.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

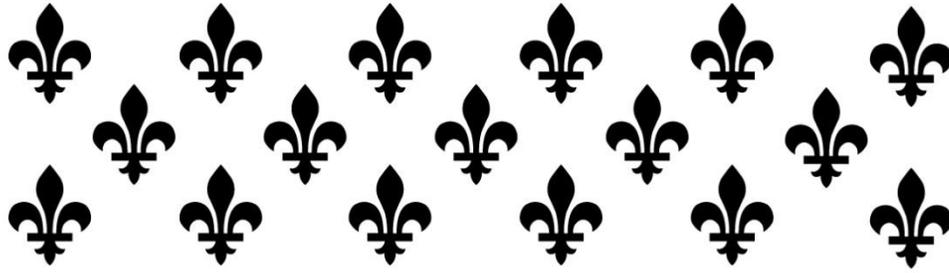
Original signé par

Mériem Lahouiou

Luc Provençal

ML/mcb

Québec, le 18 mars 2021



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 23 mars 2021

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2350-20210310 concernant le remboursement des appareils et des accessoires nécessaires aux traitements pour l'apnée du sommeil

2021

Séance de travail du mardi 23 mars 2021

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2350-20210310 concernant le remboursement des appareils et des accessoires nécessaires aux traitements pour l'apnée du sommeil

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)

M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac)

M^{me} Montpetit (Maurice-Richard)

M^{me} Picard (Soulanges)

M. Zanetti (Jean-Lesage) en remplacement de M. Nadeau-Dubois (Gouin)

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Dominic Garant, secrétaire de commission, Direction des commissions parlementaires

M. Jean-Luc Jolivet, directeur adjoint, Cabinet du leader du troisième groupe d'opposition

M. François Thériault, attaché politique, Service de recherche, Québec solidaire

M^{me} Florence Thivierge, attachée politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Magdalane Vanasse-Corbeil, attachée politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 01, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau, Thivierge et Vanasse-Corbeil, ainsi qu'à MM. Jolivet et Thériault d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Zanetti (Jean-Lesage) de remplacer M. Nadeau-Dubois (Gouin).

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) présente la pétition.

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) propose la motion suivante :

« Que la Commission de la santé et des services sociaux, conformément aux articles 64.3 et 64.4 du Règlement, se saisisse de la pétition numéro 2350-20210310 concernant le remboursement des appareils et des accessoires nécessaires aux traitements pour l'apnée du sommeil

Qu'à cette fin, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, elle entende les groupes suivants :

- Association pulmonaire du Québec
- La Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)
- L'Institut nationale d'excellence en santé et en services sociaux (INESS)
- Et toutes personnes concernées. »

Après débat, la motion est mise aux voix. Conformément à l'entente entérinée par l'Assemblée le 9 mars 2021, M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M^{me} Charbonneau (Mille-Îles), M. Ciccone (Marquette), M^{me} Montpetit (Maurice-Richard), M^{me} Sauvé (Fabre) et M. Zanetti (Jean-Lesage) - 6.

Contre : M^{me} Blais (Abitibi-Ouest), M^{me} Guillemette (Roberval), M^{me} Lavallée (Repentigny), M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac), M^{me} Picard (Soulanges) et M. Tremblay (Dubuc) - 6.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

La motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 9 h 17, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 25 mars 2021, à 13 heures, où elle se réunira en séance de travail.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

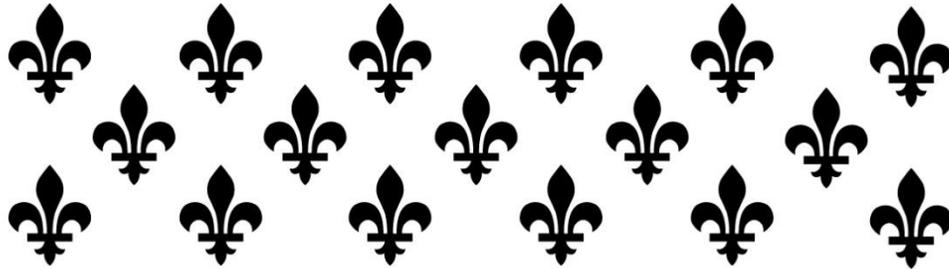
Original signé par

Mériem Lahouiou

Luc Provençal

ML/mcb

Québec, le 23 mars 2021



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 25 mars 2021

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'autosuffisance médicale du Québec et la pertinence de créer Pharma-Québec

2021

Séance de travail du jeudi 25 mars 2021

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'autosuffisance médicale du Québec et la pertinence de créer Pharma-Québec

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)

M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac)

M^{me} Montpetit (Maurice-Richard)

M. Nadeau-Dubois (Gouin)

M^{me} Picard (Soulanges)

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Karl Filion, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Mathieu Houle-Courcelles, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Anne-Sophie Leclerc, attachée politique, Cabinet du leader du deuxième groupe d'opposition

M. François Thériault, attaché politique, Service de recherche, Québec solidaire

M^{me} Magdalane Vanasse-Corbeil, attachée politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 07, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau, Leclerc et Vanasse-Corbeil, ainsi qu'à MM. Filion et Thériault d'assister à la séance.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

À la demande de M. le président, M. Nadeau-Dubois (Gouin) présente sa proposition de mandat d'initiative.

M. Nadeau-Dubois (Gouin) propose la motion suivante :

QUE la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'autosuffisance médicale et vaccinale du Québec.

QUE dans le cadre de ce mandat, la Commission de la santé et des services sociaux tienne des auditions afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, identifie des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est mise aux voix. Conformément à l'entente entérinée par l'Assemblée le 9 mars 2021, M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M^{me} Charbonneau (Mille-Îles), M. Ciccone (Marquette), M^{me} Montpetit (Maurice-Richard), M. Nadeau-Dubois (Gouin) et M^{me} Sauvé (Fabre) - 6.

Contre : M^{me} Blais (Abitibi-Ouest), M^{me} Guillemette (Roberval), M^{me} Lavallée (Repentigny), M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac), M^{me} Picard (Soulanges) et M. Tremblay (Dubuc) - 6.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

La motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 13 h 29, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

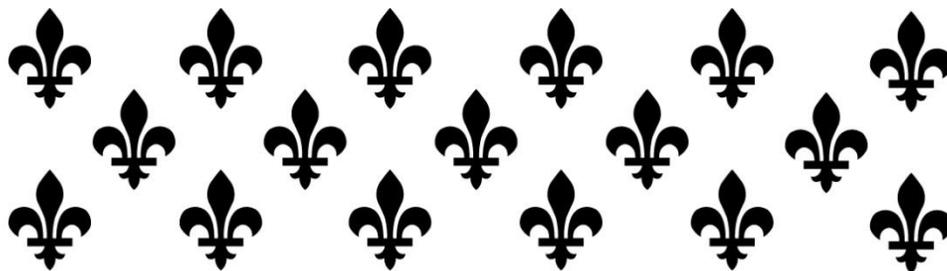
Original signé par

Mériem Lahouiou

Luc Provençal

ML/mcb

Québec, le 25 mars 2021



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

des séances de travail du 27 mai et 9 juin 2021

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse
d'un mandat d'initiative portant sur le passeport vaccinal

2021

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE DE TRAVAIL DU JEUDI 27 MAI 2021	1
DEUXIÈME SÉANCE DE TRAVAIL DU MERCREDI 9 JUIN 2021	3

Première séance de travail du jeudi 27 mai 2021

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur le passeport vaccinal

Membres présents :

- M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)
- M. Bussière (Gatineau), président de séance, en remplacement de M^{me} Blais (Abitibi-Ouest)
- M^{me} Montpetit (Maurice-Richard)
- M. Nadeau-Dubois (Gouin)
- M^{me} Picard (Soulanges)

Autres personnes présentes :

- M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M. Joey Chartrand, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec
- M. Vincent Desmarais, attaché politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M^{me} Lauréanne Dussault-Desrochers, attachée politique, Service de recherche, Québec solidaire
- M. Karl Filion, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M. Mathieu Houle-Courcelles, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M^{me} Sandrine Jouis, boursière, Fondation Jean-Charles-Bonenfant
- M^{me} Stéphanie Pinault-Reid, secrétaire de commission, Direction des commissions parlementaires

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 07, M. Bussière (Gatineau) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau, Dussault-Desrochers et Jouis, ainsi qu'à MM. Chartrand, Desmarais et Filion d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Bussière (Gatineau) de remplacer M^{me} Blais (Abitibi-Ouest).

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

À la demande de M. le président, M. Nadeau-Dubois (Gouin) présente sa proposition de mandat d'initiative.

M. Nadeau-Dubois (Gouin) propose la motion suivante :

QUE la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'utilisation potentielle d'un passeport vaccinal;

QU'elle étudie son utilité, ses bénéfices, ses risques potentiels et, le cas échéant, les conditions de son acceptabilité sociale ainsi que l'encadrement à mettre en place;

QUE dans le cadre de ce mandat, la Commission tienne des auditions afin d'entendre des experts et expertes sur cet enjeu.

Un débat s'engage.

À 13 h 35, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Mériem Lahouiou

Luc Provençal

ML/mcb

Québec, le 27 mai 2021

Deuxième séance de travail du mercredi 9 juin 2021

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur le passeport vaccinal

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)

M^{me} Montpetit (Maurice-Richard)

M. Nadeau-Dubois (Gouin)

M^{me} Picard (Soulanges)

M. Poulin (Beauce-Sud) en remplacement de M^{me} Blais (Abitibi-Ouest)

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Olivier Champagne, coordonnateur à la procédure, Direction des commissions parlementaires

M^{me} Lauréanne Dussault-Desrochers, attachée politique, Service de recherche, Québec solidaire

M. Karl Filion, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Mathieu Houle-Courcelles, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Charles Morissette, boursier, Fondation Jean-Charles-Bonenfant

M^{me} Magdalane Vanasse-Corbeil, attachée politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 18 h 04, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau, Dussault-Desrochers et Vanasse-Corbeil, ainsi qu'à MM. Filion et Morissette d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Poulin (Beauce-Sud) de remplacer M^{me} Blais (Abitibi-Ouest).

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

Après débat, la motion est mise aux voix. M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M^{me} Charbonneau (Mille-Îles), M. Ciccone (Marquette), M^{me} Montpetit (Maurice-Richard), M. Nadeau-Dubois (Gouin) et M^{me} Sauvé (Fabre) - 6.

Contre : M^{me} Guillemette (Roberval), M^{me} Lavallée (Repentigny), M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac), M^{me} Picard (Soulanges), M. Poulin (Beauce-Sud) et M. Tremblay (Dubuc) - 6.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 18 h 25, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

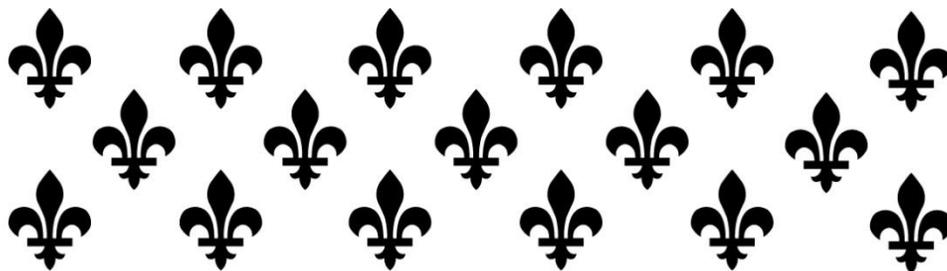
Original signé par

Mériem Lahouiou

Luc Provençal

ML/mcb

Québec, le 9 juin 2021



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 10 février 2022

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 119-20211125 concernant la réouverture des lits à l'hôpital de La Sarre

Séance de travail du jeudi 10 février 2022

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 119-20211125 concernant la réouverture des lits à l'hôpital de La Sarre

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)

M. Asselin (Vanier-Les Rivières)

M. Derraji (Nelligan)

M^{me} Guillemette (Roberval)

M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac)

M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) en remplacement de

M. Marissal (Rosemont)

M. Tremblay (Dubuc)

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. François Bégin, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Mathieu Houle-Courcelles, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle

M^{me} Audrey Paquette, attachée politique, Service de recherche, Québec solidaire

M^{me} Magdalane Vanasse-Corbeil, attachée politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Charlotte Wathlé, stagiaire, Bureau de circonscription du député de Nelligan

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 06, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau, Huot-Gallien, Paquette, Vanasse-Corbeil et Wathlé, ainsi qu'à M. Bégin d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) de remplacer M. Marissal (Rosemont).

M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), propose la motion suivante :

QUE la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse de la pétition numéro 119-20211125 concernant la réouverture des lits à l'hôpital de La Sarre.

QUE dans le cadre de ce mandat, la Commission tienne des auditions afin d'entendre les représentants de la pétition et tout autre organisme qu'elle jugera pertinent. Le tout afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, identifier des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Derraji (Nelligan), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Derraji (Nelligan) et M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) - 3.

Contre : M. Asselin (Vanier-Les Rivières), M^{me} Guillemette (Roberval), M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac) et M. Tremblay (Dubuc) - 4.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 13 h 33, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instants avant de se réunir à nouveau en séance de travail.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

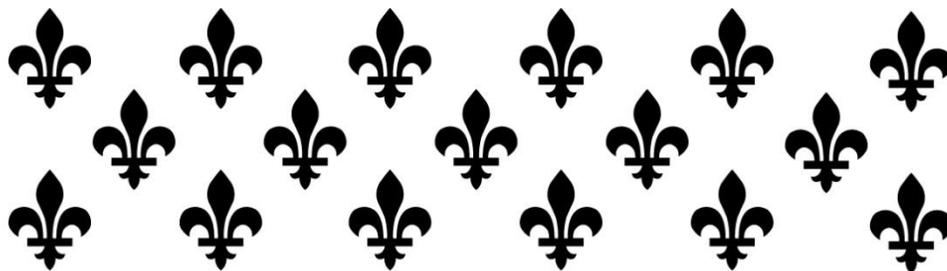
Original signé par

Mériem Lahouiou

Luc Provençal

ML/gg

Québec, le 10 février 2022



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 10 février 2022

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 184-20211209 concernant la modernisation du cadre législatif entourant la pratique des sages-femmes

Séance de travail du jeudi 10 février 2022

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 184-20211209 concernant la modernisation du cadre législatif entourant la pratique des sages-femmes

Membres présents :

- M. Provençal (Beauce-Nord), président

- M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)
- M. Asselin (Vanier-Les Rivières)
- M. Fortin (Pontiac) en remplacement de M^{me} Sauvé (Fabre)
- M^{me} Guillemette (Roberval)
- M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac)
- M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda–Témiscamingue) en remplacement de M. Marissal (Rosemont)
- M. Tremblay (Dubuc)

Autres personnes présentes :

- M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M. François Bégin, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M. Mathieu Houle-Courcelles, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle
- M^{me} Audrey Paquette, attachée politique, Service de recherche, Québec solidaire
- M^{me} Magdalane Vanasse-Corbeil, attachée politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec
- M^{me} Charlotte Wathlé, stagiaire, Bureau de circonscription du député de Nelligan

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 34, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau, Huot-Gallien, Paquette, Vanasse-Corbeil et Wathlé, ainsi qu'à M. Bégin d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Fortin (Pontiac) de remplacer M^{me} Sauvé (Fabre) et à M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) de remplacer M. Marissal (Rosemont).

M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), propose la motion suivante :

QUE la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse de la pétition numéro 184-20211209 concernant la modernisation du cadre législatif entourant la pratique des sages-femmes.

QUE dans le cadre de ce mandat, la Commission tiene des auditions afin d'entendre les représentants de la pétition et tout autre organisme qu'elle jugera pertinent. Le tout afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, identifier des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Fortin (Pontiac) et M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) - 3.

Contre : M. Asselin (Vanier-Les Rivières), M^{me} Guillemette (Roberval), M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac) et M. Tremblay (Dubuc) - 4.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 13 h 54, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux à 14 heures, où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

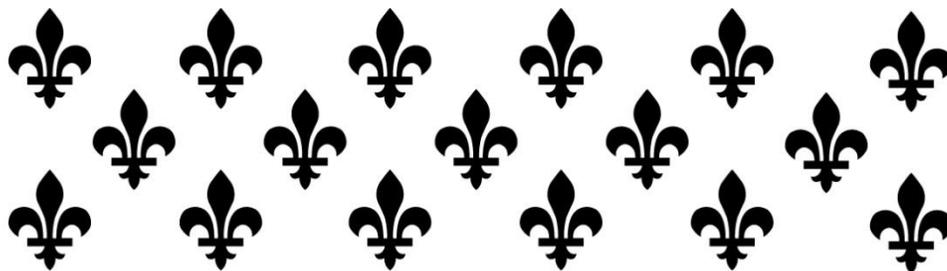
Original signé par

Mériem Lahouiou

Luc Provençal

ML/gg

Québec, le 10 février 2022



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 17 février 2022

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 239-20220202 concernant le Maintien des services d'urgence de Senneterre

Séance de travail du jeudi 17 février 2022

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 239-20220202 concernant le maintien des services d'urgence de Senneterre

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)

M. Asselin (Vanier-Les Rivières)

M. Derraji (Nelligan)

M^{me} Guillemette (Roberval)

M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac)

M. Tremblay (Dubuc)

M. Zanetti (Jean-Lesage) en remplacement de M. Marissal (Rosemont)

Autres personnes présentes :

M. François Bégin, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Mathieu Houle-Courcelles, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Frédérik Pesenti, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Magdalane Vanasse-Corbeil, attachée politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 05, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Vanasse-Corbeil et à MM. Bégin et Pesenti d'assister à la séance.

Avec le consentement de la Commission, M. Zanetti (Jean-Lesage) remplace M. Marissal (Rosemont) pour la durée de la séance.

M. Zanetti (Jean-Lesage) propose la motion suivante :

QUE la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse de la pétition numéro 239-20220202 concernant le maintien des services d'urgence de Senneterre.

QUE dans le cadre de ce mandat, la Commission tienne des auditions afin d'entendre les représentants de la pétition et tout autre organisme qu'elle jugera pertinent. Le tout afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, identifie des pistes de solution quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Zanetti (Jean-Lesage), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Derraji (Nelligan) et M. Zanetti (Jean-Lesage) - 3.

Contre : M. Asselin (Vanier-Les Rivières), M^{me} Guillemette (Roberval), M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac) et M. Tremblay (Dubuc) - 4.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 13 h 27, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

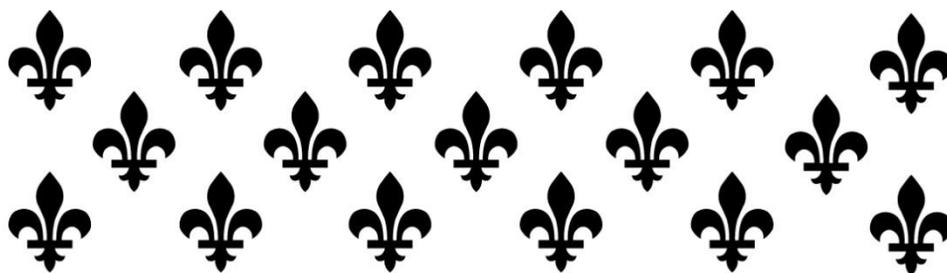
Original signé par

Mériem Lahouiou

Luc Provençal

ML/gg

Québec, le 17 février 2022



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 24 février 2022

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 263-20220210 concernant la réouverture du service d'obstétrique de l'Hôpital du Pontiac à Shawville

Séance du jeudi 24 février 2022

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 263-20220210 concernant la réouverture du service d'obstétrique de l'Hôpital du Pontiac à Shawville

Membres présents :

- M. Provençal (Beauce-Nord), président
- M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)
- M. Fortin (Pontiac) en remplacement de M. Derraji (Nelligan)
- M. Girard (Lac-Saint-Jean)
- M^{me} Guillemette (Roberval)
- M. Tremblay (Dubuc)

Autres personnes présentes :

- M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M. François Bégin, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M^{me} Nadya Dumais, responsable des commissions parlementaires, Cabinet du whip en chef du gouvernement
- M. Mathieu Houle-Courcelles, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Jean-Luc Jolivet, directeur adjoint, Cabinet du leader du troisième groupe d'opposition
- M^{me} Caroline Paquette, secrétaire de commission parlementaire, Direction des commissions parlementaires
- M^{me} Magdalane Vanasse-Corbeil, attachée politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 07, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau, Dumais et Vanasse-Corbeil ainsi qu'à MM. Bégin et Jolivet d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Fortin (Pontiac) de remplacer M. Derraji (Nelligan).

M. Fortin (Pontiac), propose la motion suivante :

QUE la Commission de la santé et des services sociaux, en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, se saisisse de la pétition concernant la réouverture du service d'obstétrique de l'Hôpital du Pontiac à Shawville (numéro 263-20220210).

QU'à cette fin, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, elle entende notamment les groupes suivants :

- CISSS de l'Outaouais;
- Comité des usagers du territoire du Pontiac;
- Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) de l'Outaouais;
- M^{me} Jane Toller, préfète de la MRC de Pontiac.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Fortin (Pontiac), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et M. Fortin (Pontiac) - 2.

Contre : M. Girard (Lac-Saint-Jean), M^{me} Guillemette (Roberval) et M. Tremblay (Dubuc) - 3.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 13 h 30, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

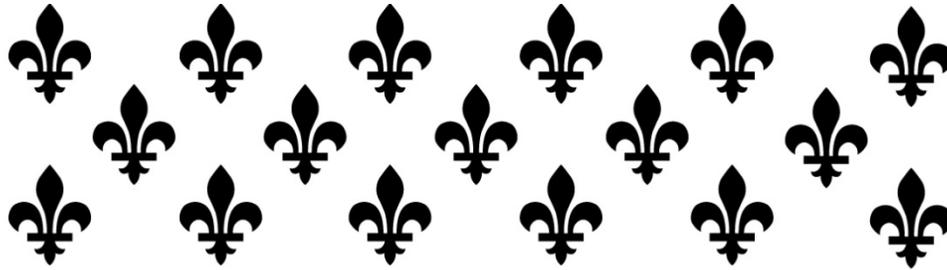
Original signé par

Félix Fortin-Lauzier

Luc Provençal

FFL/gg

Québec, le 24 février 2022



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance du 26 mai 2022

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 539-20220428 concernant la reconnaissance de tous les titres d'emploi du personnel professionnel et technique du réseau de la santé et des services sociaux pour l'obtention de la prime d'assiduité

Séance de travail du jeudi 26 mai 2022

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 539-20220428 concernant la reconnaissance de tous les titres d'emploi du personnel professionnel et technique du réseau de la santé et des services sociaux pour l'obtention de la prime d'assiduité

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M. Asselin (Vanier-Les Rivières)

M. Derraji (Nelligan)

M. Girard (Lac-Saint-Jean)

M^{me} Guillemette (Roberval)

M^{me} Picard (Soulanges)

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. François Bégin, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Pierre Skilling, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Magdalane Vanasse-Corbeil, attachée politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 30, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau et Vanasse-Corbeil, ainsi qu'à M. Bégin d'assister à la séance.

M. Derraji (Nelligan) propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse de la pétition n° 539-20220428 concernant la reconnaissance de tous les titres d'emploi du personnel professionnel et technique du réseau de la santé et des services sociaux pour l'obtention de la prime d'assiduité.

QU'à cette fin, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, elle entende notamment l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Derraji (Nelligan), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Derraji (Nelligan) - 1.

Contre : M. Asselin (Vanier-Les Rivières), M. Girard (Lac-Saint-Jean), M^{me} Guillemette (Roberval) et M^{me} Picard (Soulanges) - 4.

Abstention : M. Provençal (Beauce-Nord) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 43, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Orinal signé par

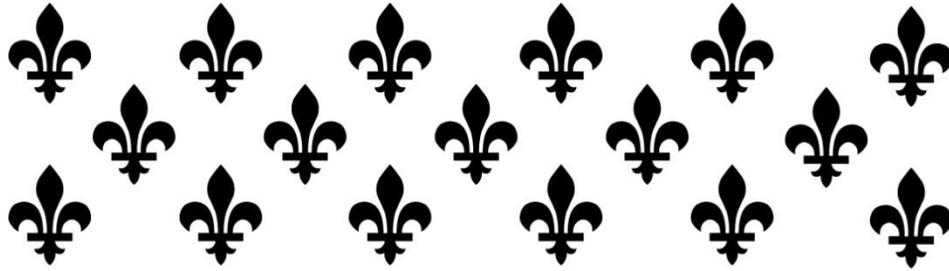
Original signé par

Mériem Lahouiou

Luc Provençal

ML/cgm

Québec, le 26 mai 2022



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 24 mars 2021

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2364-20210311 concernant la protection de l'habitat des bélugas du Saint-Laurent

Séance de travail du mercredi 24 mars 2021

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2364-20210311 concernant la protection de l'habitat des bélugas du Saint-Laurent

Membres présents :

M. Campeau (Bourget)
M. Ciccone (Marquette)
M. Gaudreault (Jonquière) en remplacement de M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)
M^{me} Ghazal (Mercier)

Autre député présent :

M. Tremblay (Dubuc), président de séance

Autres personnes présentes :

M. Félix Bélanger, chercheur, Service de la recherche, Direction de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M. Thierry Bilodeau, attaché politique, Service de la recherche, Parti québécois
M. Julien Garon, attaché politique, Service de la recherche, Coalition avenir Québec
M^{me} Anne Leblanc, stagiaire, Fondation Jean-Charles-Bonenfant
M. Mathieu LeBlanc, chercheur, Service de la recherche, Direction de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M. Jean-Frédéric Moreau, attaché politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
M^{me} Jennifer Pelletier, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
M. Marc-Antoine Rioux, attaché politique, Service de la recherche, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 31, M. Tremblay (Dubuc) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Leblanc et Pelletier, ainsi qu'à MM. Bilodeau, Garon, Moreau et Rioux d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Gaudreault (Jonquière) de remplacer M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine).

M. Gaudreault (Jonquière) présente la pétition.

M. Gaudreault (Jonquière) propose la motion suivante :

QUE la Commission des transports et de l'environnement, conformément aux articles 64.3 et 64.4 du Règlement, se saisisse de la pétition numéro 2364-20210311 concernant la protection de l'habitat des bélugas du Saint-Laurent.

QU'à cette fin, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, elle entende les groupes suivants :

- La Chaire de recherche du Canada en économie écologique de l'Université du Québec en Outaouais ;
- Port Saguenay ;
- La Société pour la nature et les parcs (SNAP) Québec.

Après débat, la motion est mise aux voix. Conformément à l'entente entérinée par l'Assemblée le 9 mars 2021, M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Charbonneau (Mille-Îles), M. Ciccone (Marquette), M. Gaudreault (Jonquière), M^{me} Ghazal (Mercier), M^{me} Melançon (Verdun) et M^{me} St-Pierre (Acadie) - 6.

Contre : M. Bussière (Gatineau), M. Campeau (Bourget), M. Caron (Portneuf), M^{me} Grondin (Argenteuil), M. Lamothe (Ungava), M. Reid (Beauharnois) et M^{me} Tardif (Laviolette–Saint-Maurice) - 7.

Abstention : Aucune.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 52, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

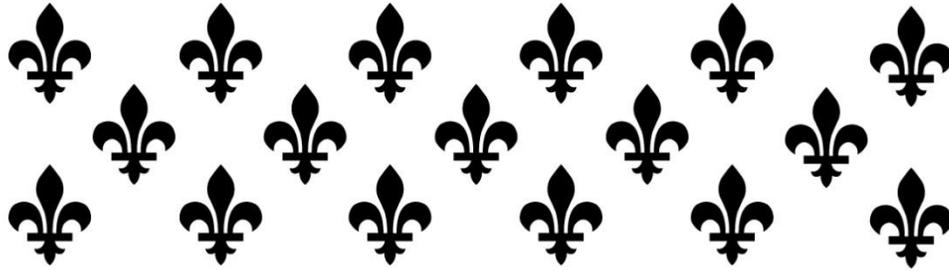
Original signé par

Louisette Cameron

Christine St-Pierre

LC/jd

Québec, le 24 mars 2021



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 25 mai 2021

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2504-20210422 concernant la mise en place d'une solution écoresponsable pour le recyclage des masques jetables

Séance de travail du mardi 25 mai 2021

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2504-20210422 concernant la mise en place d'une solution écoresponsable pour le recyclage des masques jetables

Membres présents :

M^{me} St-Pierre (Acadie), présidente

M. Campeau (Bourget)

M. Gaudreault (Jonquière) en remplacement de M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)

M^{me} Ghazal (Mercier)

M^{me} Melançon (Verdun)

Autres personnes présentes :

M. Vincent Desmarais, attaché politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Julien Garon, attaché politique, Service de recherche, Coalition venir Québec

M^{me} Jennifer Pelletier, conseillère politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Marc-Antoine Rioux, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 30, M^{me} St-Pierre (Acadie) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Pelletier, ainsi qu'à MM. Garon, Desmarais et Rioux d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Gaudreault (Jonquière) de remplacer M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine).

M^{me} Ghazal (Mercier) présente la pétition.

M^{me} Ghazal (Mercier) propose la motion suivante :

QUE la Commission des transports et de l'environnement se saisisse de la pétition numéro 2504-20210422 visant la mise en place d'une solution écoresponsable pour le recyclage des masques jetables;

QU'elle étudie la possibilité de demander au gouvernement de mandater Recyc-Québec de produire une analyse du cycle de vie et de la rendre publique et de trouver les solutions les plus écoresponsables et locales de recyclage des masques jetables ;

Qu'elle évalue la possibilité également de demander au gouvernement d'étudier les alternatives réutilisables qui permettraient une réduction à la source des masques jetables en travaillant en collaboration avec la Santé publique (INSPQ) pour assurer la meilleure protection contre la COVID-19 dans les écoles, notamment.

Après débat, la motion est mise aux voix. Conformément à l'entente entérinée par l'Assemblée le 25 mai 2021, M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Charbonneau (Mille-Îles), M. Ciccone (Marquette), M. Gaudreault (Jonquière), M^{me} Ghazal (Mercier) et M^{me} Melançon (Verdun) - 5.

Contre : M. Bussière (Gatineau), M. Campeau (Bourget), M. Carmant (Taillon), M^{me} Grondin (Argenteuil), M. Lamothe (Ungava), M. Reid (Beauharnois) et M^{me} Tardif (Laviolette-Saint-Maurice) - 7.

Abstention : M^{me} St-Pierre (Acadie) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 59, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

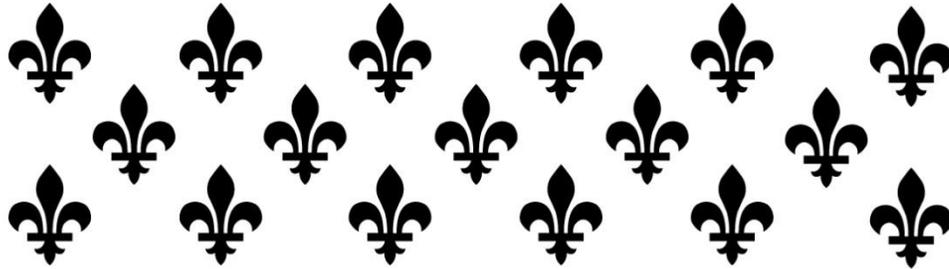
Original signé par

Louisette Cameron

Christine St-Pierre

LC/jd

Québec, le 25 mai 2021



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du mercredi 2 juin 2021

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative afin d'entendre notamment le directeur du Bureau de projet du tunnel Québec-Lévis, monsieur Frédéric Pellerin

Séance de travail du mercredi 2 juin 2021

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative afin d'entendre notamment le directeur du Bureau de projet du tunnel Québec-Lévis, monsieur Frédéric Pellerin

Membres présents :

M^{me} St-Pierre (Acadie), présidente

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)

M. Ciccone (Marquette)

M. Lévesque (Chauveau) en remplacement de M. Bussière (Gatineau)

M. Poulin (Beauce-Sud) en remplacement de M^{me} Tardif (Laviolette–Saint-Maurice)

M^{me} Rizqy (Saint-Laurent) en remplacement de M^{me} Charbonneau (Mille-Îles)

M. Zanetti (Jean-Lesage) en remplacement de M^{me} Ghazal (Mercier)

Autres personnes présentes :

M. Antoine Casgrain, attaché politique, Service de recherche, Québec solidaire

M. Vincent Desmarais, attaché politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle

M. Oscar Lescarbeau, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Xavier Mercier Méthé, recherchiste, Service de la recherche, Direction de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Nicolas Nadeau-Fradette, attaché politique, Service de recherche, Parti québécois

M^{me} Jennifer Pelletier, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Magdalane Vanasse-Corbeil, attachée politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 15, M^{me} St-Pierre (Acadie) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Huot-Gallien, Pelletier et Vanasse-Corbeil, ainsi qu'à MM. Casgrain, Desmarais, Lescarbeau et Nadeau-Fradette d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Lévesque (Chauveau) de remplacer M. Bussière (Gatineau), à M. Poulin (Beauce-Sud) de remplacer M^{me} Tardif (Lavolette–Saint-Maurice), à M^{me} Rizqy (Saint-Laurent) de remplacer M^{me} Charbonneau (Mille-Îles) ainsi qu'à M. Zanetti (Jean-Lesage) de remplacer M^{me} Ghazal (Mercier).

M. Ciccone (Marquette) propose la motion suivante :

QUE la Commission des transports et de l'environnement se saisisse d'un mandat d'initiative et qu'à cette fin elle entende notamment le directeur du Bureau de projet du tunnel Québec-Lévis, M. Frédéric Pellerin.

QUE la durée de l'audition soit d'une durée de 3 heures.

QUE l'organisation du mandat soit confiée aux membres de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Caron (Portneuf), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Ciccone (Marquette), M^{me} Melançon (Verdun), M^{me} Rizqy (Saint-Laurent) et M. Zanetti (Jean-Lesage) - 5.

Contre : M. Campeau (Bourget), M. Caron (Portneuf), M^{me} Grondin (Argenteuil), M. Lamothe (Ungava), M. Lévesque (Chauveau), M. Poulin (Beauce-Sud) et M. Reid (Beauharnois) - 7.

Abstention : M^{me} St-Pierre (Acadie) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 38, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

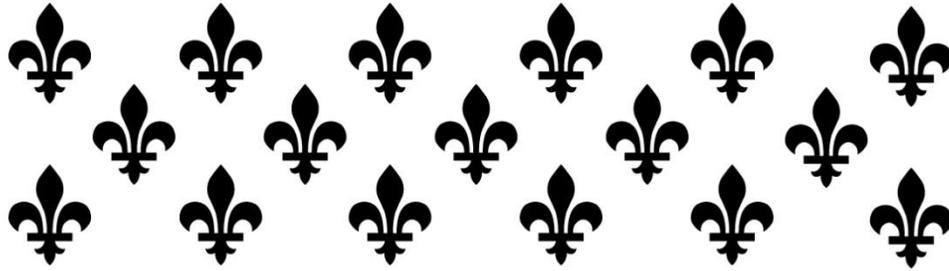
Original signé par

Louisette Cameron

Christine St-Pierre

LC/jd

Québec, le 2 juin 2021



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 23 septembre 2021

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2708-20210914 concernant la modification des plans de conception du nouveau pont de l'Île-aux-Tourtes afin d'y inclure une voie pour une ligne du REM

Séance de travail du jeudi 23 septembre 2021

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2708-20210914 concernant la modification des plans de conception du nouveau pont de l'Île-aux-Tourtes afin d'y inclure une voie pour une ligne du REM

Membres présents :

M^{me} Grondin (Argenteuil), vice-présidente

M. Campeau (Bourget)

M. Caron (Portneuf)

M^{me} Charbonneau (Mille-Îles)

M. Reid (Beauharnois)

M^{me} Tardif (Laviolette–Saint-Maurice)

Autre députée présente :

M^{me} Nichols (Vaudreuil)

Autres personnes présentes :

M^{me} Audrey Houle, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Philippe Mercier, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Xavier Mercier Méthé, chercheur, Service de la recherche, Direction de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Jennifer Pelletier, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Magdalane Vanasse-Corbeil, attachée politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 17, M^{me} Grondin (Argenteuil) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Pelletier et Vanasse-Corbeil ainsi qu'à M. Mercier d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Nichols (Vaudreuil) de participer à la séance avec droit de vote.

M^{me} Charbonneau (Mille-Îles) propose la motion suivante :

QUE la Commission des transports et de l'environnement, en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, se saisisse de la pétition concernant la modification des plans de conception du nouveau pont de l'Île-aux-Tourtes afin d'y inclure une voie pour une ligne du REM (numéro 2708-20210914).

QU'à cette fin, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, elle entende les groupes suivants :

- M. David Hamelin-Schuilenburg, initiateur de la pétition ;
- La Chambre de commerce et industrie Vaudreuil-Soulanges ;
- La MRC Vaudreuil-Soulanges ;
- La Municipalité de l'Îles Perrot ;
- La Municipalité de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot ;
- La Municipalité de Terrasse-Vaudreuil ;
- La Municipalité de Vaudreuil-Dorion.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 45, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 29 septembre 2021, à 8 h 30, où elle se réunira en séance de travail.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

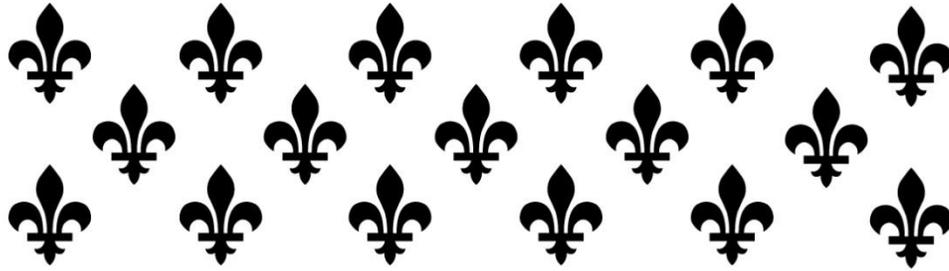
Original signé par

Louissette Cameron

Christine St-Pierre

LC/jd

Québec, le 23 septembre 2021



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 29 septembre 2021

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2742-20210916 concernant la tenue d'une étude d'impact préalablement à la réalisation du projet de plateforme de transbordement de Ray-Mont Logistiques

Séance de travail du mercredi 29 septembre 2021

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 2742-20210916 concernant la tenue d'une étude d'impact préalablement à la réalisation du projet de plateforme de transbordement de Ray-Mont Logistiques

Membres présents :

M^{me} St-Pierre (Acadie), présidente

M^{me} Grondin (Argenteuil), vice-présidente

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)

M. Campeau (Bourget)

M. Caron (Portneuf)

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) en remplacement de M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)

M^{me} Melançon (Verdun)

M. Reid (Beauharnois)

M^{me} Tardif (Laviolette-Saint-Maurice)

Autres personnes présentes :

M. Karl Bertrand, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M. Karl Filion, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M^{me} Marie-Noëlle Foschini, attachée politique, Service de recherche, Québec solidaire

M. Xavier Mercier Méthé, chercheur, Service de la recherche, Direction de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Nicolas Nadeau-Fradette, attaché politique, Service de recherche, Parti québécois

M^{me} Jennifer Pelletier, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 30, M^{me} St-Pierre (Acadie) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Foschini et Pelletier, ainsi qu'à MM. Bertrand, Filion et Nadeau-Fradette d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) de remplacer M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue).

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) propose la motion suivante :

QUE la Commission des Transports et de l'Environnement se saisisse de la pétition numéro 2744-20210916 visant la tenue d'une étude d'impact préalablement à la réalisation du projet de plateforme de transbordement de Ray-Mont Logistiques.

QUE dans le cadre de ce mandat, la Commission des Transports et de l'Environnement tiende des auditions afin d'entendre les représentants de la pétition et tout autre organisme qu'elle jugera pertinent. Le tout afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, identifie des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Grondin (Argenteuil), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) et M^{me} Melançon (Verdun) - 3.

Contre : M. Campeau (Bourget), M. Caron (Portneuf), M^{me} Grondin (Argenteuil), M. Reid (Beauharnois) et M^{me} Tardif (Lavolette-Saint-Maurice) - 5.

Abstention : M^{me} St-Pierre (Acadie) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 58, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

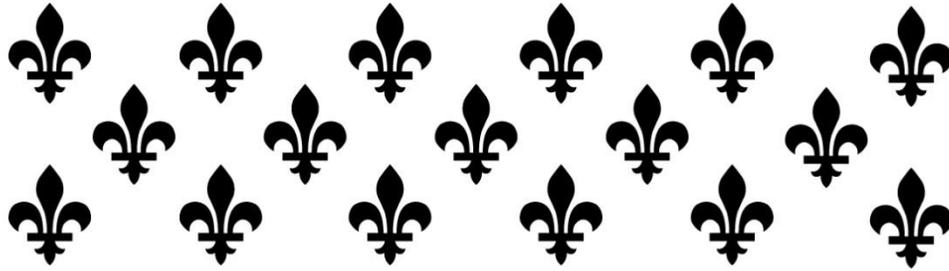
Original signé par

Louisette Cameron

Christine St-Pierre

LC/jd

Québec, le 29 septembre 2021



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 11 novembre 2021

Organisation des travaux de la Commission et statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 57-20211028 concernant l'annulation du projet de règlement visant à hausser la norme sur le nickel

2021

Séance de travail du jeudi 11 novembre 2021

Objet : Organisation des travaux de la Commission et statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 57-20211028 concernant l'annulation du projet de règlement visant à hausser la norme sur le nickel

Membres présents :

M^{me} Grondin (Argenteuil), vice-présidente

M. Campeau (Bourget)

M. Caron (Portneuf)

M^{me} Melançon (Verdun)

M. Reid (Beauharnois)

M^{me} Tardif (Laviolette–Saint-Maurice)

M. Zanetti (Jean-Lesage) en remplacement de M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda–Témiscamingue)

Autres personnes présentes :

M^{me} Catherine Bergeron, attachée politique, Service de recherche, Québec solidaire

M^{me} Karoline Boucher-Stanton, attachée politique, adjointe aux travaux parlementaires, Québec solidaire

M. Frédéric Chenel, stagiaire, Service de recherche, Québec solidaire

M. Vincent Desmarais, conseiller politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Caroline Dussault, attachée politique, Service de recherche de la Coalition avenir Québec

M. Karl Filion, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Xavier Mercier Méthé, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 04, M^{me} Grondin (Argenteuil) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M. Zanetti (Jean-Lesage) de remplacer M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue).

Il est convenu de permettre à M^{mes} Bergeron, Boucher-Stanton et Dussault, ainsi qu'à MM. Chenel, Desmarais, Filion et Mercier Méthé d'assister à la séance.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

1. Mot de la présidence

M^{me} la présidente rappelle l'objet de la séance de travail, présente l'ordre du jour et dit quelques mots sur les effets de la prorogation.

2. Constitution du comité directeur

M^{me} la présidente indique qu'elle souhaite constituer un comité directeur afin d'assurer le bon fonctionnement de la Commission.

M^{me} Grondin (Argenteuil) propose la motion suivante :

QUE la Commission, conformément à l'article 4 des Règles de fonctionnement, constitue un comité directeur composé de la présidente, de la vice-présidente et du secrétaire.

La motion est adoptée.

3. Motion pour les frais de repas

M^{me} la présidente indique que les frais liés aux repas pris lors des séances de travail et des réunions du comité directeur doivent être approuvés par la Commission.

M^{me} Grondin (Argenteuil) propose la motion suivante :

QUE les repas pris à l'occasion des réunions du comité directeur et des séances de travail soient payés à même le budget de la Commission rétroactivement au 8 novembre 2021.

La motion est adoptée.

4. Statuer sur une demande de saisie de pétition

M. Zanetti (Jean-Lesage) propose la motion suivante :

QUE la Commission des Transports et de l'Environnement se saisisse de la pétition numéro 57-20211028 concernant l'annulation du projet de règlement visant à hausser la norme sur le nickel.

QUE, dans le cadre de ce mandat, la Commission des Transports et de l'Environnement tienne des auditions afin d'entendre les représentants de la pétition et tout autre organisme qu'elle jugera pertinent. Le tout afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, identifier des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 13 h 33, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 23 novembre 2021 à 9 h 45 où elle entreprendra un nouveau mandat.

Le secrétaire de la Commission,

La vice-présidente de la Commission,

Original signé par

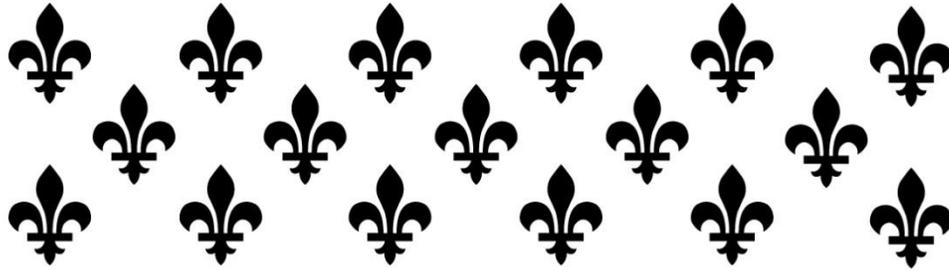
Original signé par

Philippe Brassard

Agnès Grondin

PB/jd

Québec, le 11 novembre 2021



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 16 février 2022

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 240-20220202 concernant la fin des travaux du REM de l'Est et l'analyse des besoins en transport collectif

2022

Séance de travail du mercredi 16 février 2022

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 240-20220202 concernant la fin des travaux du REM de l'Est et l'analyse des besoins en transport collectif

Membres présents :

M^{me} St-Pierre (Acadie), présidente

M^{me} Grondin (Argenteuil), vice-présidente

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)

M. Benjamin (Viau) en remplacement de M. Fortin (Pontiac)

M. Campeau (Bourget)

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) en remplacement de M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)

M. Reid (Beauharnois)

M^{me} Tardif (Laviolette-Saint-Maurice)

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crepeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Rébecca Breton, attachée politique, Service de recherche, Québec solidaire

M. Oscar Lescarbeau, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Nicolas Nadeau-Fradette, attaché politique, Service de recherche, Parti québécois

M^{me} Magdalane Vanasse-Corbeil, attachée politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 7 h 33, M^{me} St-Pierre (Acadie) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes, Breton et Vanasse-Corbeil ainsi qu'à MM. Lescarbeau et Nadeau-Fradette d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) de remplacer M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue).

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) propose la motion suivante :

QUE la Commission des transports et de l'environnement se saisisse de la pétition numéro 240-20220202 visant la fin des travaux du REM de l'Est et de l'analyse des besoins en transport collectif;

QUE dans le cadre de ce mandat, la Commission des transports et de l'environnement tienne des auditions afin d'entendre les représentants de la pétition, et tout autre organisme qu'elle jugera pertinent, notamment les groupes suivants : RRNDHM, REM et citoyen-ne-s de l'Est, Collectif en environnement Mercier-Est, Les Fricheuses, Les Amis du courant peut-être et CDC-Centre-Sud;

Le tout afin de dresser un état de la situation et, le cas échéant, identifier des pistes de solutions quant aux défis qui seront soulevés.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Benjamin (Viau) et M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) - 3.

Contre : M. Campeau (Bourget), M^{me} Grondin (Argenteuil), M. Reid (Beauharnois) et M^{me} Tardif (Lavolette-Saint-Maurice) - 4.

Abstention : M^{me} St-Pierre (Acadie) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 7 h 55, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 17 février 2022, à 8 heures, où elle se réunira en séance de travail.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

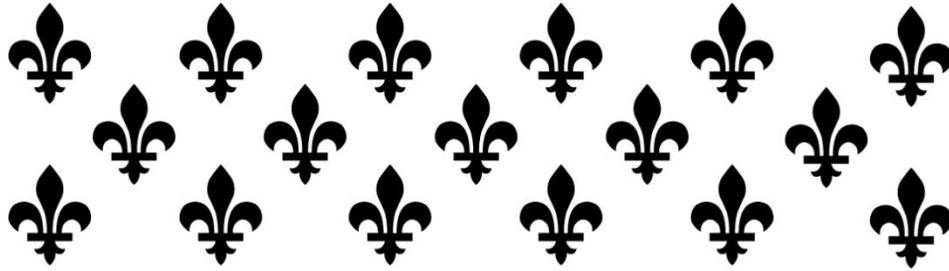
Original signé par

Philippe Brassard

Christine St-Pierre

PB/jd

Québec, le 16 février 2022



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 17 février 2022

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 246-20220203 concernant la carboneutralité du réseau de la santé et des services sociaux d'ici 2040

Séance de travail du jeudi 17 février 2022

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 246-20220203 concernant la carboneutralité du réseau de la santé et des services sociaux d'ici 2040

Membres présents :

M^{me} Grondin (Argenteuil), vice-présidente

M. Campeau (Bourget)

M. Gaudreault (Jonquière) en remplacement de M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)

M^{me} Melançon (Verdun)

M. Reid (Beauharnois)

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crepeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Thierry Bilodeau, attaché politique, Service de recherche, Parti québécois

M. Karl Filion, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Xavier Mercier Méthé, chercheur, Service de la recherche, Direction de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Frédéric Pesenti, attaché politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 05, M^{me} Grondin (Argenteuil) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Barnes Crepeau, ainsi qu'à MM. Bilodeau, Filion, Mercier Méthé et Pesenti d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Gaudreault (Jonquière) de remplacer M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine).

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

M. Gaudreault (Jonquière) propose la motion suivante :

QUE la Commission des transports et de l'environnement, conformément aux articles 64.3 et 64.4 du Règlement, se saisisse de la pétition numéro 246-20220203 concernant la carboneutralité du réseau de la santé et des services sociaux d'ici 2040;

QU'à cette fin, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, elle entende le groupe suivant : l'Association québécoise des médecins pour l'environnement.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Gaudreault (Jonquière), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Gaudreault (Jonquière) et M^{me} Melançon (Verdun) - 2.

Contre : M. Campeau (Bourget) et M. Reid (Beauharnois) - 2.

Abstention : M^{me} Grondin (Argenteuil) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 24, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au vendredi 18 février 2022, à 10 heures, où elle entreprendra un nouveau mandat.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

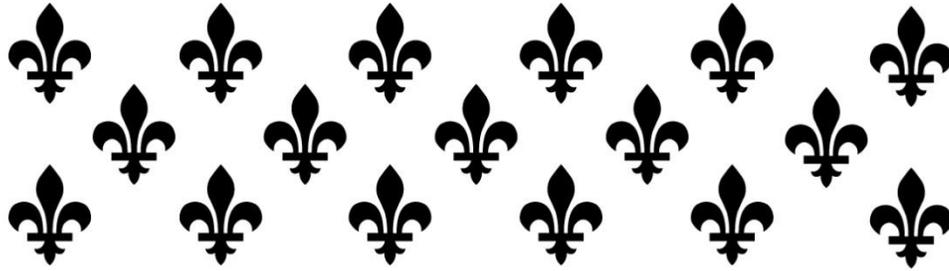
Original signé par

Philippe Brassard

Christine St-Pierre

PB/jd

Québec, le 17 février 2022



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 24 février 2022

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 262-20220210 concernant le transport aérien régional et le soutien à la création de la Coopérative de Transport Régional du Québec

Séance de travail du jeudi 24 février 2022

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 262-20220210 concernant le transport aérien régional et le soutien à la création de la Coopérative de Transport Régional du Québec

Membres présents :

M^{me} St-Pierre (Acadie), présidente

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)

M. Campeau (Bourget)

M. Fortin (Pontiac)

M. Reid (Beauharnois)

M^{me} Tardif (Laviolette–Saint-Maurice)

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Rébecca Breton, attachée politique, Service de recherche, Québec solidaire

M^{me} Nadhya Dumais, responsable des commissions parlementaires, Cabinet du whip en chef du gouvernement

M. Jean-Luc Jolivet, directeur adjoint, Cabinet du leader du troisième groupe d'opposition

M. Oscar Lescarbeau, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Nicolas Nadeau-Fredette, attaché politique, Service de recherche, Parti québécois

M^{me} Carlyne Paquette, cheffe d'équipe, Direction des commissions parlementaires

M^{me} Magdalane Vanasse-Corbeil, attachée politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 36, M^{me} St-Pierre (Acadie) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau, Breton, Dumais et Vanasse-Corbeil ainsi qu'à MM. Jolivet, Lescarbeau et Nadeau-Fredette d'assister à la séance.

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) propose la motion suivante :

QUE la Commission des transports et de l'environnement, conformément aux articles 64.3 et 64.4 du Règlement, se saisisse de la pétition numéro 262-20220210 concernant le transport aérien régional et le soutien à la création de la Coopérative de Transport Régional du Québec.

QU'à cette fin, en vertu de l'article 64.6 du Règlement, elle entende les représentants de la Coopérative de transport régional du Québec et toutes personnes qui pourraient éclairer la commission sur cet important enjeu.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et M. Fortin (Pontiac) - 2.

Contre : M. Campeau (Bourget), M. Reid (Beauharnois) et M^{me} Tardif (Laviolette–Saint-Maurice) - 3.

Abstention : M^{me} St-Pierre (Acadie) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 13 h 58, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

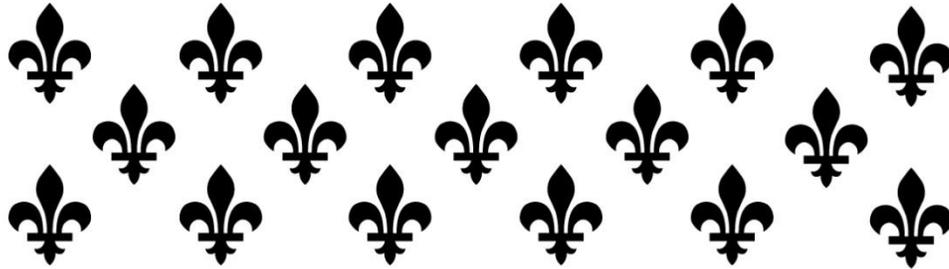
Original signé par

Mathieu LeBlanc

Christine St-Pierre

ML/col

Québec, le 24 février 2022



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 6 avril 2022

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative afin de mieux comprendre les causes et les solutions au problème de congestion routière au Québec, notamment dans la région de la Capitale-Nationale

Séance de travail du mercredi 6 avril 2022

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative afin de mieux comprendre les causes et les solutions au problème de congestion routière au Québec, notamment dans la région de la Capitale-Nationale

Membres présents :

M^{me} St-Pierre (Acadie), présidente

M^{me} Grondin (Argenteuil), vice-présidente

M. Benjamin (Viau) en remplacement de M. Fortin (Pontiac)

M. Campeau (Bourget)

M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)

M. Reid (Beauharnois)

M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger) en remplacement de M^{me} Charbonneau (Mille-Îles)

M^{me} Tardif (Laviolette-Saint-Maurice)

Autres personnes présentes :

M^{me} Karoline Boucher-Stanton, attachée politique, Cabinet de la leader du deuxième groupe d'opposition

M^{me} Rébecca Breton, recherchiste, Service de recherche, Québec solidaire

M. Antoine Casgrain, recherchiste, Service de recherche, Québec solidaire

M. Jean-Luc Jolivet, directeur adjoint, Cabinet du leader du troisième groupe d'opposition

M. Oscar Lescarbeau, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Jean-Frédéric Moreau, attaché politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Jules Racine St-Jacques, chef d'équipe, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Magdalane Vanasse-Corbeil, recherchiste, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 04, M^{me} St-Pierre (Acadie) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Boucher-Stanton, Breton et Vanasse-Corbeil, ainsi qu'à MM. Casgrain, Jolivet, Lescarbeau et Moreau d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Benjamin (Viau) de remplacer M. Fortin (Pontiac) et à M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger) de remplacer M^{me} Charbonneau (Mille-Îles).

M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) présente sa proposition de mandat d'initiative.

M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) propose la motion suivante :

QUE la Commission des transports et de l'environnement se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur les causes et les solutions au problème de congestion routière au Québec et notamment dans la région de la Capitale-Nationale.

QUE dans le cadre de ce mandat, la Commission des transports et de l'environnement tienne des auditions afin d'entendre :

- Vivre en Ville;
- Accès transports viables;
- Jean Dubé;
- Catherine Morency;
- Trajectoire Québec;
- Alliance TRANSIT;
- Ainsi que tout autre groupe que la commission jugera pertinent.

QU'enfin, après les auditions, la commission se réunisse afin d'évaluer la possibilité d'émettre des recommandations à l'Assemblée nationale.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Benjamin (Viau) et M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) - 2.

Contre : M. Campeau (Bourget), M^{me} Grondin (Argenteuil), M. Reid (Beauharnois) et M^{me} Tardif (Lavolette–Saint-Maurice) - 4.

Abstention : M^{me} St-Pierre (Acadie) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 28, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instants avant de se réunir à nouveau en séance de travail.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

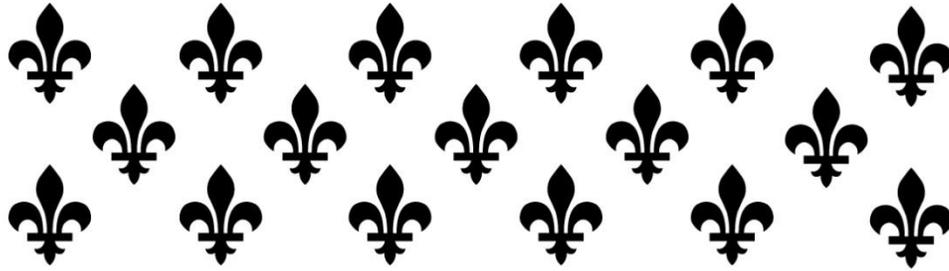
Original signé par

Mathieu LeBlanc

Christine St-Pierre

ML/jd

Québec, le 6 avril 2022



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 6 avril 2022

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative afin d'entendre la CDPQ et la CDPQ Infra concernant le projet du REM de l'Est

2022

Séance de travail du mercredi 6 avril 2022

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative afin d'entendre la CDPQ et la CDPQ Infra concernant le projet du REM de l'Est

Membres présents :

M^{me} St-Pierre (Acadie), présidente

M^{me} Grondin (Argenteuil), vice-présidente

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)

M. Benjamin (Viau) en remplacement de M. Fortin (Pontiac)

M. Campeau (Bourget)

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) en remplacement de M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)

M. Reid (Beauharnois)

M^{me} Tardif (Laviolette-Saint-Maurice)

Autres personnes présentes :

M. Oscar Lescarbeau, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Jean-Frédéric Moreau, attaché politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Jules Racine St-Jacques, chef d'équipe, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Magdalane Vanasse-Corbeil, chercheur, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 31, M^{me} St-Pierre (Acadie) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Vanasse-Corbeil, ainsi qu'à MM. Lescarbeau et Moreau d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Benjamin (Viau) de remplacer M. Fortin (Pontiac) et à M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) de remplacer M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue).

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) présente sa proposition de mandat d'initiative.

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) propose la motion suivante :

QUE la Commission des transports et de l'environnement se saisisse d'un mandat d'initiative afin d'entendre la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) et la CDPQ Infra concernant le projet du REM de l'Est.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Benjamin (Viau) et M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) - 3.

Contre : M. Campeau (Bourget), M^{me} Grondin (Argenteuil), M. Reid (Beauharnois) et M^{me} Tardif (Lavolette-Saint-Maurice) - 4.

Abstention : M^{me} St-Pierre (Acadie) - 1.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 58, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

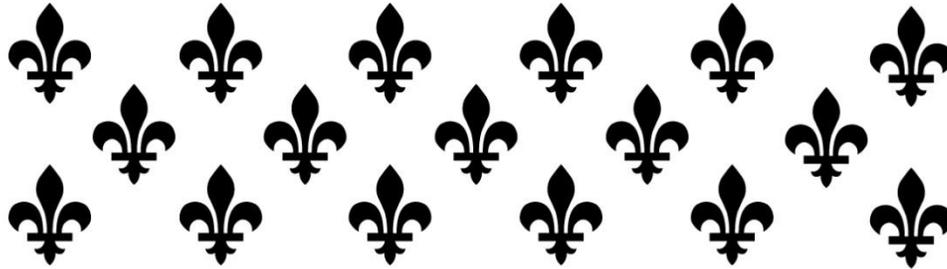
Original signé par

Mathieu LeBlanc

Christine St-Pierre

ML/jd

Québec, le 6 avril 2022



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 9 juin 2022

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 617-20220531 concernant l'ajout de mesures visant à prévenir la conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool

Séance de travail du jeudi 9 juin 2022

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition numéro 617-20220531 concernant l'ajout de mesures visant à prévenir la conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool

Membres présents :

M^{me} St-Pierre (Acadie), présidente
M^{me} Grondin (Argenteuil), vice-présidente

M. Campeau (Bourget)
M. Caron (Portneuf)
M. Leitão (Robert-Baldwin) en remplacement de M. Fortin (Pontiac)
M. Lamothe (Ungava)

Autres personnes présentes :

M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
M^{me} Caroline Dussault, attachée politique, Service de recherche, Coalition avenir Québec
M. Xavier Mercier Méthé, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M. Marc-Antoine Rioux, attaché politique, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 04, M^{me} St-Pierre (Acadie) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau et Dussault, ainsi qu'à M. Rioux d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M. Leitão (Robert-Baldwin) de remplacer M. Fortin (Pontiac).

À la demande de M^{me} la présidente, M. Leitão (Robert-Baldwin) présente l'objet de la pétition.

M. Leitão (Robert-Baldwin) propose la motion suivante :

QU'en vertu des articles 64.3 et 64.4 du Règlement, la Commission des transports et de l'environnement se saisisse de la pétition concernant l'ajout de mesures visant à prévenir la conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool (n°617-20220531).

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Après débat, la motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 13 h 23, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Mathieu LeBlanc

Christine St-Pierre

ML/jd

Québec, le 9 juin 2022